

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de quiconque ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth. (1-X-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mardi 12 novembre 1946

VOLUME XXXVII — No 259

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *Belair 3361

SOIRS, DIMANCHES

Administration: *Belair E. 3361

Rédaction: *Belair 3366

Gérant: *Belair 3363

LE DEVOIR

Résultat indécis des élections françaises

Nos actes nous suivent

En marge de la crise du logement et des activités communistes — Ce que notre politique impérialiste nous a rapporté — Etrange patriotisme — L'or et les feuilles mortes

L'occupation forcée de quelques maisons par des familles de soldats suscite de nombreux commentaires en plus des conséquences judiciaires qui s'en sont ensuivies. On y voit surtout l'influence active des chefs communistes.

Ceux-ci ont procédé d'ailleurs avec une remarquable habileté, car ils ont eu soin de ne mettre de l'avant que des cas de véritable misère: pauvres gens, vétérans de retour du front et chargés de famille nombreuse, qui vivaient auparavant dans une condition sordide à peine acceptable pour des animaux, du moins à ce qu'en rapportent les journaux.

Les organisateurs communistes se retranchent au surplus derrière un argument qui ne vaut pas dans les cas actuels d'invasion, mais à quoi il est assez difficile de répondre. Savoir, comment il se fait que les maisons de jeu et de prostitution peuvent continuer à exister, quand le gouvernement fédéral et ses organismes de location et du logement ont tous les pouvoirs voulus pour affecter les locaux pour loger les sans-abri. Personne ne lui reprochera de vider les bouges pour y installer d'honnêtes gens. Il est même remarquable qu'on n'ait pas eu recours à une solution aussi simple, juste et utile à la communauté. On s'est beaucoup moins gêné dans d'autres cas pour bousculer les proprios, et pour des causes moins recommandables.

Le fait que les éléments communistes profitent de la misère pour se créer des sympathies n'a rien d'extraordinaire. C'est une tactique vieille comme le monde, et qui n'est pas particulière aux bolchevismes, d'exploiter les sujets de mécontentement, qu'il s'agisse de campagnes idéologiques, politiques ou autres. C'est ce que les partis d'opposition et leurs journaux font à cœur d'année. On conçoit que les communistes ne s'en privent pas, encore moins que les autres, libérés qu'ils sont du respect de la propriété et des lois dites "capitalistes" et parce que le mécontentement des masses et la misère sont leur arme de prédilection. Incidemment, les méthodes qu'ils emploient de préférence sont un exemple de ce qu'ils feront si jamais l'occasion leur en est fournie.

Mais ce serait une sottise d'illusion de ne voir là qu'une simple manœuvre communiste. Le fait que des agitateurs en profitent ne change rien à la question. Il existe une crise aiguë du logement. Des milliers de familles sont condamnées depuis au moins deux ans à une existence abominable, dans des conditions telles que la Société de protection des animaux ne les tolère même pas pour les bêtes. Des milliers de familles sont condamnées depuis au moins deux ans à une existence abominable, dans des conditions telles que la Société de protection des animaux ne les tolère même pas pour les bêtes. Des milliers d'enfants sont classés déjà comme des victimes à peu près certaines de la tuberculose.

Et cette insuffisance du logement existe depuis plusieurs années sans qu'on se soit préoccupé de la pallier autrement que par des plans sur le papier et de solennelles et creuses et inutiles promesses. Malgré le départ d'un million d'hommes et de femmes pour les champs de bataille mondiaux, le logement était tellement insuffisant qu'on n'a pu prendre des moyens d'urgence pour entasser les gens un peu partout. Or pendant que nos gens allaient se faire massacrer dans tous les coins du globe pour sauver la civilisation, la chrétienté et la démocratie, et notamment notre niveau de vie occidental, on ne s'est pas occupé de façon élémentairement pratique à leur assurer même une pierre pour y reposer leur tête quand ils reviendraient.

Il est évident que l'Etat fédéral qui seul, d'ailleurs, avait juridiction en l'occurrence, n'y a pas mis de mauvaise volonté. Il a simplement donné l'exemple de ce que vaut le socialisme d'Etat, de l'incertitude, de l'indécision et de l'incompétence qui lui sont naturelles. Notre gouvernement a construit quelques milliers de cabanes à chien, pour employer un terme respectueux. Le gros des maisons véritablement habitables est dû aux industriels de la construction et aux particuliers.

Les vétérans et les ouvriers qu'on saluait de sauveurs du peuple pendant la guerre peuvent difficilement oublier qu'on a dépensé vingt milliards pour les autres, qu'on a expédié bois, vivres, vêtements sur toute la machine ronde, mais qu'on n'a pas songé en fait aux gens du pays canadien, sauf pour leur offrir des promesses emphatiques. Et l'on continue à expédier bois, clous, matériaux bruts pour reconstruire l'Europe, mais on n'en a pas pour permettre aux Canadiens de s'édifier un abri. Certes on ne pouvait fournir de plus beaux arguments au communisme.

Ce n'est là d'ailleurs qu'un des aspects d'une situation

générale. Nos gouvernements récoltent, ou plutôt, nous récoltons les fruits de notre politique de guerre, politique orientée non pas pour défendre l'intérêt du Canada, mais gauchie de façon à défendre l'intérêt des autres aux dépens du peuple canadien. C'est ce qui fait l'odieux de cette conduite et qui la rend inacceptable à tout véritable citoyen.

Nous n'avons pas fait la guerre à cause du Canada. Ce n'est pas pour notre patrie que nous avons fait tuer 40.000 hommes de notre jeunesse et blesser une autre centaine de mille. Ce n'est pas pour le salut du Canada que nous avons dépensé vingt milliards, bouleversé notre économie, ravivé les haines de races, c'est d'abord et avant tout pour l'Angleterre. En résumé, nos soldats ne sont pas morts pour la patrie, mais pour l'Union Jack. Et c'est ce qu'aucun Canadien qui n'a pas du sang de valet dans les veines, dont l'épine dorsale n'est pas à tout jamais arrondie, ne pourra jamais admettre.

Il faut défendre notre pays jalousement, ardemment, mais comme considération première, et non comme une utilité de l'Angleterre. Au temps de l'hystérie de la guerre, il fallait tout donner, tout sacrifier, suivant la formule "que plus rien n'importe..." Mais il était tellement important de consacrer le principe de la sujétion à l'Empire qu'on a préféré y sacrifier l'intérêt des armes alliées.

On a voulu faire croire au bon peuple que, sans les quelques milliers de soldats que l'on a enrôlés, c'en était fait des vastes armées alliées, tellement le rôle de la mouche du coche trouve créance chez certaines gens. C'est ainsi que notre "participation modérée, suivant nos moyens", a commencé pour verser finalement dans le tout à la guerre.

Malgré tout le tintamarre des parades de guerre, il n'en reste pas moins que le Canada avec une faible population était en 1914, comme en 1939, le pays qui pouvait fournir la plus forte production, en vivres d'abord, puis en matières premières, en munitions, en armements, en navires, toute proportion gardée, soit à cause de sa situation géographique privilégiée à l'abri de toute attaque ennemie, soit à cause de ses immenses richesses premières. Son rôle essentiel était de nourrir les Alliés et de leur fabriquer des armes. Car c'est l'histoire des deux dernières guerres, le vainqueur a été celui qui en définitive a eu plus d'avions, de navires, de canons, d'obus et de vivres.

Mais notre gouvernement, au lieu de remplir le rôle de premier plan que le bon sens exigeait, a voulu faire de la parade. Il fallait fournir des régiments à nos foudres de guerre gouvernementaux. Et des centaines de milliers des meilleurs hommes du Canada, qui auraient pu construire des milliers d'avions et de navires, fournir des vivres pour nourrir les Alliés, ont été ainsi inutilement afin de prendre la place, sous les balles, d'automates gens.

En vertu de quoi nous avons préparé une sorte de gâchis au pays, creusé davantage le fossé qui séparait deux races qui étaient prêtes à s'entendre enfin, vers 1938, sur le terrain de la patrie commune; nous avons assumé une dette que nos lointains descendants commenceront à payer un de ces siècles-ci, et nous avons transformé une économie libre en une sorte de socialisme d'Etat.

Faut-il s'en étonner, se surprendre que nos actes nous suivent et que nous ne pouvons leur échapper? Le cas du logement en particulier n'est qu'une illustration. Pendant la guerre, le gouvernement n'a pas permis à l'industrie de construire les logis nécessaires, tant par ses restrictions et le contrôle des permis qu'en conservant la main-d'œuvre ou en l'écartant lorsqu'elle était d'âge conscriptible, afin d'accroître "l'effort volontaire". Il a haussé les taxes jusqu'au point de confiscation, rendu à un certain palier: il a multiplié les contrôles, organisé une bureaucratie qui, paraît-il, atteint, si elle ne dépasse les 200.000 fonctionnaires. Tout cela non pour aider et défendre le Canada, mais d'abord et avant tout pour les autres, suivant le mot d'ordre que l'intérêt étranger était primordial à l'intérêt du Canada.

Nous en payons aujourd'hui les conséquences et nous n'avons qu'à battre notre coulpe. Trop de gens ont peut-être considéré la guerre comme une opération profitable, les uns pour vendre leurs produits, d'autres pour gagner de gros salaires, ou faire du commerce florissant, en fabriquant à prix d'or beaucoup d'obus meurtriers, le tout sans grands risques.

Comme dans la légende, l'or, prix du sang, du meurtre et d'effroyables misères, se change rapidement en feuilles pourries gonflées de miasmes mortels.

Alexis GAGNON

Blocs-notes

Pour Longfellow

L'année prochaine ramène l'anniversaire — le centième — de la publication de l'*Évangéline* de Longfellow (février 1847).

Aussi, pour une bonne partie de la population du continent nord-américain, 1947 sera-t-elle l'année Longfellow. Longfellow a fait une œuvre diverse et considérable, mais *Évangéline*, dans son immense rayonnement, a noyé tout le reste. Pour des millions et des millions d'hommes, pour la plus lointaine posterité aussi, Longfellow est et restera le chantre d'*Évangéline*.

Voici longtemps déjà que les Académiciens ont décidé de commémorer particulièrement en cette année 1947 le souvenir du poète illustre; et c'est un hommage auquel voudront s'associer tous les groupes français d'Amérique. Mais l'année Longfellow ne coïncidera pas absolument avec celle du calendrier. C'est à l'automne de 1846 que Longfellow commença, paraît-il, la rédaction de son poème, et c'est dès cet automne que l'on commença à en rappeler la mémoire.

C'est la Société Historique franco-américaine qui ouvrit le feu et c'est à un Académicien, le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., le distingué professeur de l'Université de Montréal, qu'elle a demandé de faire cette conférence d'inauguration.

Le Frère Bernard parlera donc à Boston, sous les auspices de la Société, le 27 novembre prochain. Il a naturellement choisi pour sujet *Longfellow et son Évangéline*.

Détail touchant, l'invité d'honneur à cette pieuse manifestation ne sera nul autre que le petit-fils du poète, M. Henry Wadsworth Longfellow Dana, de Cambridge.

Nous félicitons la Société Historique de sa magnifique initiative. Il serait étonnant que celle-ci n'eût point un long retentissement.

M. Jean Genest

Le nouveau juge à la Cour suprême de l'Ontario (la Cour suprême de la province voisine est, croyons-nous, l'équivalent de notre Cour supérieure) porte un nom fameux dans sa province et dans tout le Canada français, un nom qui restera attaché à toute l'histoire des luttes pour la liberté scolaire et pour la langue française dans notre pays.

M. Jean Genest a été élevé dans une atmosphère de combat. Il était

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Plus de mille artisans juifs de Palestine font la grève parce qu'on leur impose la semaine de trois jours de travail au lieu de six jours. On voit bien qu'ils n'ont pas reçu les lumières de la démocratie américaine.

Recette pour la guerre: Mélanger n'importe comment démocratie, réaction, progrès, liberté, espace vital, droit des peuples. Veiller à ce qu'on ne précise aucun des ingrédients. Passer le tout dans les presses à journaux et délayer en gargarismes oratoires. Succès garanti.

Il paraît que des propriétaires astucieux de maisons à appartements, qui veulent chasser leurs locataires afin de pouvoir louer plus cher, plaquent des concierges qui transforment les logis en maisons hantées. Les locataires entendent "des voix"; on cogne à leur porte. Ils ont dû prendre des leçons de Radio-Canada et de notre service d'information de guerre. Car en fait de croquantinisme, il est difficile de les égaler.

La presse anglaise se demande ce que M. Mackenzie King a voulu dire lorsqu'il a déclaré "qu'il étudierait très soigneusement la question de savoir s'il reviendrait sur sa décision d'abandonner la direction du parti libéral aux prochaines élections".

En fait, il est probable qu'il ne voulait rien dire du tout. Il est devenu à la suite de ses longues fréquentations avec son vieil ami Ernest Lapointe, comme nos habitants qui vous répondent: Ça dépend, c'est selon, je m'en vais dire comme on dit, peut-être bien que oui et peut-être bien que non, d'un côté... et puis d'un autre côté, les uns disent que... les autres pensent que... on sait bien que...

Tous ces vocables ont des airs énigmatiques, mais signifient simplement qu'on n'a rien à dire.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La plupart des peines n'arrivent que parce que nous faisons la moitié du chemin.

Duc de LEVIS

Les Quatre n'ont fait aucun progrès sur les traités de paix depuis une semaine

Les nombreux débats qui se poursuivent à New-York dans les organismes internationaux se ressentent tous du conflit qui divise les grandes puissances. Le comité de l'Assemblée qui prépare la formation du Conseil de Tutelle est aux prises avec le problème du veto qui s'y dresse sous une forme nouvelle.

Le Conseil de Tutelle doit relever de l'Assemblée pour toutes ses activités politiques, économiques, humanitaires, culturelles; mais il doit dépendre du Conseil de Sécurité pour les zones stratégiques placées sous son autorité. Cela introduit dans le système de tutelle une dualité qui ne sera pas toujours facile à résoudre, car la définition de la "zone stratégique" peut donner lieu à des conflits; et quand des régions seront reconnues comme zones stratégiques, leur administration sera susceptible de tous les problèmes inhérents au droit de veto. Les Etats-Unis ont lancé une offensive contre cette menace, en annonçant que si la tutelle ne leur est pas confiée sur ces îles et à des conditions qu'ils ne soumettront qu'à l'Assemblée, ils y maintiendront provisoirement le régime de l'occupation militaire.

Or un autre danger est apparu qui pourrait empêcher la formation même du Conseil de Tutelle, et indépendamment de la réserve prévue pour les zones stratégiques. L'article 79 de la Charte stipule que "les termes du régime de Tutelle, pour chacun des territoires à placer sous ce régime, de même que les modifications et amendements qui peuvent y être apportés, feront l'objet d'un accord entre les Etats directement intéressés, y compris la Puissance mandataire dans le cas de territoires sous mandats d'un Membre des Nations Unies..."

La semaine dernière, le délégué des Etats-Unis au comité de tutelle, M. Dulles, a demandé que l'on évite pour le moment de chercher à définir quels sont les "Etats directement intéressés", parce que toute tentative de préciser le sens de cette expression retarderait indéfiniment la formation du Conseil de Tutelle. Les Trois se sont tout de suite divisés comme d'habitude en deux camps, la Russie insistant pour qu'on définisse sans délai cette expression élastique.

Le débat s'est précisé hier au cours d'une séance fort animée, où la Russie a reproché à l'Angleterre de ne pas offrir d'accord de tutelle pour la Palestine, cependant que les Etats-Unis accusaient les Soviétiques de faire de l'obstruction en vue d'empêcher la formation d'un Conseil de Tutelle pour administrer les mandats de la S.D.N. La Russie a proposé la formation d'un sous-comité pour étudier ce problème des "Etats directement intéressés".

Des représentants de plusieurs petits pays et ceux des Etats-Unis et de l'Angleterre ont exprimé la crainte que si ces Etats intéressés sont admis à la préparation des accords de tutelle, cela pourrait faire passer le droit de veto dans ce domaine, car un Etat intéressé pourrait empêcher l'adoption d'un accord de tutelle en refusant de l'accepter. Il semble assuré que la forte majorité des Nations Unies se rangeront à l'avis de Washington et de Londres contre Moscou.

Le comité politique de l'Assemblée a pris hier une décision qui porte aussi sur le conflit des grandes puissances. Il recommande que le Conseil de Sécurité reconsidère les demandes d'admission de l'Eire, du Portugal, de l'Albanie, de la Transjordanie et de la Mongolie-Extérieure. D'autre part, l'Australie a présenté au comité une résolution proposant que ce soit l'Assemblée et non le Conseil de Sécurité qui détermine les qualifications requises pour l'admission d'un pays au sein de l'O.N.U.

Désarmement

Au cours d'un dîner de la Foreign Press Association, hier soir, les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances ont abordé le problème qui peut mener le plus rapidement à la guerre, celui des armements. M. Molotov a dit que les projets de limitation des armements présentés par Washington et Moscou peuvent être "harmonisés". Il a ajouté que la course aux armements est déjà commencée et il a réclamé une prompt intervention des Nations Unies pour y mettre fin.

M. Byrnes a répondu en réitérant ses positions, et il a promis que son gouvernement, qui insiste sur l'inspection internationale, aura d'autres déclarations à faire en temps et lieu. M. Bevin a dit de son côté que dans la campagne pour promouvoir une diminution mondiale des armements, son gouvernement ne restera pas en arrière.

L'attitude officielle soviétique demeure hostile au projet d'inspection formulé par M. Baruch, mais on rapporte que M. Molotov personnellement s'est montré plus conciliant. Il a exprimé hier soir sa satisfaction de ce que les Etats-Unis aient bien accueilli la proposition qu'il a présentée à l'Assemblée il y a deux semaines, et il a dit que la délégation soviétique "est prête aussi à rencontrer la délégation américaine" sur cette question. Néanmoins M. Molotov n'a pas parlé hier de l'inspection internationale, et les correspondants ne peuvent fonder que sur des phrases assez vagues l'espoir d'un accord qu'ils voient dans ces discours d'après-dîner.

Pour ce qui est de leurs négociations sur les traités de paix, les Quatre, qui siègent maintenant depuis une semaine, n'ont fait aucun progrès. Les choses en sont au point où elles étaient en juillet, et les délibérations se déroulent comme si la conférence des Vingt et Un n'avait pas eu lieu. La Russie maintient toutes ses objections aux décisions prises par la conférence, même avec la majorité des deux tiers.

M. Molotov a invoqué un nouvel argument pour obtenir les atténuations qu'il préconise à l'égard des pays balkaniques tout en exigeant une plus grande

sévérité contre l'Italie. Il a demandé que l'on adopte pour les anciens satellites de l'Axe l'attitude que Moscou a adoptée envers la Finlande, et il a voulu faire accepter une différence entre les petits Etats comme la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie, d'une part, et l'Italie qui était une grande puissance. MM. Byrnes et Bevin ont répondu en s'opposant à toute modification des termes approuvés par la conférence de Paris.

Le désaccord est tel que les ministres ont décidé de laisser de côté pour le moment certains problèmes, notamment celui de la navigation danubienne. Le seul changement dans ce débat c'est que M. Byrnes aurait informé ses collègues hier que Washington a ordonné aux autorités d'occupation en Allemagne de relâcher les centaines de navires saisis dans le haut Danube, et que les pays intéressés réclamaient avec l'appui de la Russie. Tout indique que c'est là une concession unilatérale de Washington et que le problème lui-même n'a pas changé.

Les Quatre ont abordé une vingtaine de sujets litigieux, et ont dû les laisser tous de côté; la plupart se rapportaient à la Bulgarie, et quelques-uns à la Roumanie. Les ministres ont convenu de référer une partie de ces problèmes à leurs assistants ou à leurs experts, et d'aborder eux-mêmes l'étude des conflits les plus difficiles, ceux que pose le traité italien, et en premier lieu: Trieste.

Les élections françaises

Aux derniers rapports, qui ne sont pas encore complets, le parti communiste a obtenu la première place aux élections de dimanche en France; il est assuré de 173 sièges dans l'Assemblée nationale; le M.R.P. en a 161; les socialistes, 95; le Rassemblement des gauches, où prédominent les radicaux-socialistes, 61; et les groupes de droite, notamment le P.R.L., en ont 85.

C'est encore une élection indécise. Le facteur le plus clair c'est le déclin du parti socialiste, qui après avoir obtenu 137 députés en octobre 1945, en a eu 122 en juin dernier, et subit un nouveau recul. Les socialistes auraient pu profiter de la réaction qui s'est produite contre le parti communiste s'ils avaient été plus unis, car ils pouvaient espérer tirer profit à droite du conflit qui a opposé le M.R.P. et les gaullistes sur le plébiscite du 13 octobre. Mais ils étaient profondément divisés, et c'est à même les rangs des socialistes que les communistes ont avancé de 149 sièges dans la deuxième Assemblée Constituante, à leur nouveau record.

A la suite de la lutte qui a divisé les partisans du M.R.P. sur la nouvelle constitution, des commentateurs considèrent que ce parti a remarquablement maintenu ses positions. En fait il n'aura pas perdu de terrain, si ce n'est par comparaison avec les communistes, car il avait eu 162 députés.

Une différence importante avec l'Assemblée précédente, c'est une diminution de l'ensemble des groupes de gauche. Jusqu'ici une coalition qui aurait groupé les communistes et les socialistes aurait pu dominer, et c'est ce qui avait permis l'adoption du premier projet de constitution que le pays a rejeté.

Des porte-parole du M.R.P. insistent aujourd'hui sur le fait que le pays a évité une majorité marxiste, c'est-à-dire une Assemblée qui aurait permis la formation d'un gouvernement dirigé par les communistes. M. Maurice Schumann, président du M.R.P., préconise un gouvernement d'union nationale constitué de tous les partis. La première conséquence du vote de dimanche sera vraisemblablement que les projets de révision constitutionnelle devront être ajournés, car les majorités seront faibles sur tous les sujets litigieux.

M. Schumann oriente son parti dans cette voie, puisqu'il favorise un régime d'union nationale autour d'un programme précis et limité, dont le premier chapitre sera l'équilibre budgétaire et le contrôle des prix. Il a dit que si le M.R.P. a perdu de son emprise sur le pays, c'est à cause de son conflit avec le général de Gaulle sur la constitution.

En Italie, aux élections municipales de dimanche, les communistes ont remporté des succès presque partout. A Rome, une coalition de quatre partis de gauche, notamment les communistes et les socialistes, arrive en tête; dans le conseil de 80 membres, la coalition de gauche est assurée de 27 sièges; le parti qui s'appelle "Uomo Qualunque", 18; les démocrates chrétiens, 16, et le reste divisé entre cinq autres partis. A Florence, les communistes arrivent en première place, les démocrates chrétiens en seconde, et les socialistes en troisième. A Gènes, à Turin, les communistes arrivent en tête, et à Naples, c'est une coalition communiste-socialiste.

Il faut probablement voir dans ce résultat une protestation contre le traité de paix approuvé par la conférence de Paris, et que l'Italie considère injuste sous plusieurs rapports. Le parti démocrate chrétien, qui avait remporté l'élection nationale de juin, subit les conséquences de la politique alliée. L'avertissement inspiré peut-être à MM. Bevin et Byrnes une attitude plus conforme à la paix dans l'imposition des traités par les vainqueurs.

L'Europe attendait avec anxiété le résultat des élections françaises; mais la réponse n'est pas concluante. Le succès des communistes n'est pas tel qu'il ait des répercussions considérables à l'étranger, puisque M. Thorez ne serait pas en mesure de constituer le gouvernement de Front populaire qu'il avait mis à son programme. Si l'on tient compte de tous les problèmes et difficultés où se débat le pays, du fait que le parti communiste est le mieux organisé et le mieux pourvu de caisse électorale, des haines issues de la période d'occupation et accentuées par la purge gaulliste, on peut penser que le vote aurait pu être pire. C'est tout de même une pierre consolation pour ceux qui voudraient voir la France reprendre vraiment son rang de grande puissance et son prestige dans le monde.

Paul SAURIOL

L'actualité

La pomme de terre

Le curé Labelle, se vaillant apôtre de la colonisation, préfère, comme chacun sait, l'expressive et savoureuse langue du terroir à celle des salons, et il est resté célèbre par l'originalité de ses propos. On se rappelle l'esclandre qu'il fit à un dîner donné en son honneur en France où il était allé chercher des colons pour son pays du Nominique. Les pommes de terre brûlantes par leur absence à ce dîner; il n'y en avait pas plus de frites que de rôties, ce de "pîlées" que de bouillies. La cuisine française n'a jamais été si délaissée que par lui. De sa voix de commandement, l'excellent curé apostropha le garçon: "Où sont les patates?" Et il ajouta: "Pas de patates, ça mange pas!"

Que de fois, dans mes randonnées de clocher à clocher dans la bonne province de Québec, je devais entendre la même exclamation indignée de la part de la ménagère quand, par suite de l'heure tardive, je proposais de supprimer ce légume afin d'éviter le travail de l'épluchage et de la cuisson. "Mais monsieur, pas de patates, ça mange pas!"

Et pourtant, nos ancêtres se sont passés de patates pendant près de dix-huit siècles, et ils n'en manquaient pas moins de fort bon appétit.

tit, Calino dirait peut-être: "C'est à cause de cela qu'ils sont tous morts". Cette boutade serait l'exacte vérité si l'on y ajoutait le mot "prématurément". On se souvient des effroyables famines qui, au cours du moyen âge, avant l'entrée en scène de ce précieux tubercule, décimèrent la population à intervalles périodiques. Elles n'ont été revenues depuis que lorsque la récolte de pommes de terre faisait défaut, comme elle l'a fait en Irlande, en 1846, à la suite du terrible mildiou. Aucune plante, assurément, n'a rendu plus de services à l'humanité que celle-ci. Elle a été l'objet de tant de colportages, d'autre part, elle est aujourd'hui, d'un bout de l'autre du Canada, sinon des deux Amériques, l'accompagnement inséparable et indispensable de tout repas, de tout plat de viande ou de poisson.

Elle prend même certainement la place du pain dans certains districts. Je me souviens d'une semaine passée sur une ferme de l'île du Prince-Edouard, où l'on ne se servait, en guise de pain, que des patates. Elles étaient fort bonnes d'ailleurs et je ne manquai rien. Comme la récolte en a été abondante cette année, et que les prix en sont modérés, on nous invite, en nous offrant d'alléchantes recettes, à en consommer encore plus que de coutume, afin d'économiser le pain et par suite le blé.

donc les pays dévastés ont un si pressant besoin. L'imitation est superflue, mais les recettes ont du bon car la pomme de terre gagne tout souvent à être mieux apprêtée qu'elle ne l'est. La pureté, l'on sert sous le nom de "patates pîlées" dans nos hôtels de campagne, gagnerait beaucoup à l'addition d'un tantinet de beurre ou de crème, voire même de lait. Elle en serait moins sèche et plus savoureuse. De même les patates au four, en robe et démoussées, servies au lieu des patates bouillies traditionnelles, feraient une agréable diversion et seraient plus nourrissantes.

Connue sous le nom de "Papas" dans les vallées sablonneuses des Andes péruviennes, ou les indigènes en faisaient, servies au lieu des patates bouillies traditionnelles, feraient une agréable diversion et seraient plus nourrissantes. Connue sous le nom de "Papas" dans les vallées sablonneuses des Andes péruviennes, ou les indigènes en faisaient, servies au lieu des patates bouillies traditionnelles, feraient une agréable diversion et seraient plus nourrissantes. Connue sous le nom de "Papas" dans les vallées sablonneuses des Andes péruviennes, ou les indigènes en faisaient, servies au lieu des patates bouillies traditionnelles, feraient une agréable diversion et seraient plus nourrissantes.

(suite à la page deux)

Faits divers

Un automobiliste battu et enrhumé dans sa voiture

Deux jeunes gens qu'il avait fait monter dans son auto lui volent aussi son argent — M. Omer Côté victime d'un accident

"Charité bien ordonnée commence par soi-même": voilà sûrement ce que se dira maintenant M. Emile Lapierre lorsque des jeunes gens lui "enverront le pouce" sur la route. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, M. Lapierre voyageait en auto sur la route Chambly-Montréal lorsque deux jeunes gens lui demandèrent passage. Il s'empressa de les faire monter dans sa voiture mais, en arrivant à Chambly, les deux jeunes inconnus ordonnèrent au bon Samaritain de les conduire à Sherbrooke. Sur le refus de celui-ci d'obtempérer à leur ordre, les deux jeunes gens sautèrent sur lui pour le battre cruellement à coups de poing. Puis, la victime fut étendue sur le siège arrière de l'auto tandis que l'un des deux voyous le surveillait et que l'autre s'emparait du volant pour conduire l'auto à Marieville. Rendus là ils enrhumèrent la victime dans la valise de la voiture et s'enfuirent.

M. Lapierre passa près d'une demi-heure enrhumé à la jusqu'à ce qu'il réussit à enfoncer le siège arrière de son auto pour se rendre au poste de la Société Radio-Canada, située non loin de là, et où il fut pansé par l'un des employés de cette compagnie. La police provinciale fut alertée et, quelques heures plus tard, les deux jeunes bandits étaient sous bonne garde.

\$25,000 en timbres recouvrés

La police municipale a recouvré, ce matin, des timbres-poste et des timbres d'assurance-chômage d'une valeur possible de \$25,000. Ce sont trois membres de l'escouade de nuit qui ont mis la main sur ces valeurs après un certain nombre de coups de feu qu'ils ont dû tirer. Quoique les deux hommes qui possédaient les deux caissettes dans lesquelles étaient contenus les timbres aient pris la fuite, l'on possède d'eux un fort bon signalement.

Soixante familles au Viger

Soixante familles d'anciens combattants seront bientôt logées dans l'ancien hôtel Viger. Alors que présentement seulement un des cinq étages de l'immeuble est habitable, des charpentiers, des peintres, des

plombiers et autres ouvriers sont à l'œuvre pour tout réparer. On sait que l'immeuble a été utilisé par le ministère des Transports durant la guerre pour fins de quartiers généraux des marins de la marine marchande britannique. Cependant, cet immeuble a récemment été cédé à la Central Mortgage and Housing Ltd., une compagnie de la Couronne.

L'on remarque, au nombre des familles logées au Viger, celles des premiers squatters de Montréal qui ont quitté la maison de l'avenue McGill College.

Une résolution du Barreau

St-Joseph, 12 (C.P.). — Une copie d'une résolution adoptée par les membres de l'Association du Barreau de la Beauce et protestant contre le fait que le Comité antialcoolique du comté de Beauce a censuré le juge Joseph Marier, de la Cour des sessions de la paix, au sujet de jugements rendus dans des causes en rapport avec la loi Scott (Loi de tempérance du Canada) dans ce comté, a été expédiée à M. Maurice Duplessis, procureur général de la province.

Signée par Me Rosaire Beaudoin, président de l'Association, la résolution en question déclare que la résolution du comité antialcoolique viole tous les principes de l'organisation judiciaire et insulte directement le juge Marier, la magistrature en général et le Barreau. Les lacordaires du comté reprochent au juge Marier d'avoir jugé avec "bienveillance" des offenses à la loi Scott. On a demandé sa retraite et l'on préconise l'adoption, par les conseils municipaux, de semblables résolutions.

M. Côté indemne d'un accident

Québec, 12. — M. Omer Côté, secrétaire provincial, est sorti indemne d'un accident d'auto survenu à Berthierville, sur la route Montréal-Québec, hier après-midi. Le ministre se rendait à Québec lorsque sa voiture a été heurtée par un camion qui avait dérapé sur la route glacée. L'auto de M. Côté a été endommagée mais il n'a reçu aucune blessure. La route était en très mauvais état.

Caisse populaire cambriolée

Hier matin, aux petites heures, des cambrioleurs ont pénétré, par effraction, dans les bureaux de la Caisse populaire de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, où ils ont fait main basse sur une somme de \$1,500 en billets de banque. Le gérant de la Caisse, M. Rosaire Vadeboncoeur, a rapporté la chose à la police provinciale qui enquête.

Il se tue dans son avion

Nous apprenons que M. William McKenzie, B. Sc., âgé de 44 ans, ingénieur minier et courtier à Montréal et Toronto, a été tué instantanément, tard hier soir, lorsque son avion de type monoplane s'est écrasé à environ trois milles et demi à l'est de Brockville, Ontario. La cause de l'accident est indéterminée mais une enquête aura lieu. La température était inclement dans cette région hier au moment de l'accident.

Acte d'honnêteté d'un chauffeur de taxi

Si nombre de gens se plaignent de chauffeurs de taxi de Montréal, au moins une personne les louera certainement depuis hier. Il s'agit de Mme E. Evans, de la rue Mel-

(suite à la page six)

Réunions-Conférences

Société médicale — 10e séance régulière, à 9 h., à l'Hôtel-Dieu, 109 ouest, avenue des Pins.

Cours d'administration industrielle — Sous le patronage de l'Institut d'information industrielle de la Chambre de commerce, à 8 h., à l'amphithéâtre de l'Ecole Polytechnique. Cours de M. Jean Delage, intitulé: "La conquête des marchés".

Cours de publicité — Par M. Léon Lorrain, à 4 h. 30, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Entrée libre.

Canadian Progress Club — Conférence du Dr C. P. Martin, à 6 h. 30, à l'hôtel Windsor. Sujet: "The Use of a Mirror".

Légion canadienne — Causerie du col. J. L. Ralston, C.R., D.S.O., G.M.G., à 9 h. 15, à une réunion de la succursale St-Lambert.

Côte des Neiges and Snowdon Women's Club — Conférence de M. Douglas Walkington, intitulée: "Better Homes Through Chemistry".

CHIFFRE 9360
GARCIA POULIN, A.P.A.
Auditeur Public Accrédité de Québec
Accredited Public Auditor of Québec
SPECIALITES: Impôt sur le revenu et installation système comptabilité.
1700 Sherbrooke E., apt 25
appt Gauthier Montréal

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude
C.N.L.P.
PL. 1788-1787
Ecoutez le jeudi la radio
12 h. 25
12 h. 30

L'actualité

(suite de la première page)

précieuse pour l'humanité que tout l'or du Pérou. Deux autres importations en Angleterre et en Irlande par les célèbres navigateurs, John Hawkins et Franz Drake, n'eurent pas plus de succès. Une troisième, en Virginie, réussit, et de Virginie, par les soins de sir Walter Raleigh, la pomme de terre passa en Irlande où la culture s'en répandit rapidement. C'est probablement de Virginie qu'elle vint au Canada.

De l'Irlande elle passa successivement dans tous les pays de l'Europe, sauf en France pendant longtemps, n'en voulant rien connaître. Elle fut une timide apparition sur la table du roi Louis XIII en 1616, mais en disparut presque aussitôt. Elle avait une mauvaise presse. Que pouvait-on attendre d'une plante qui comptait, dans sa propre parenté, des végétaux vénéneux aussi redoutables que la morelle noire, la belladone et la stramonie, et qui cachait ses fruits dans le sol, comme si elle en avait honte, au lieu de les élever fièrement au soleil? Ne savait-on pas d'ailleurs qu'elle communiquait la lèpre aux êtres humains et la peste aux bestiaux? Pendant plus d'un siècle, sauf en Lorraine, où la pomme de terre, venant de l'Allemagne voisine, s'était acclimatée dès l'an 1650, les Français contemplèrent d'un œil dédaigneux et méprisant ces barbares qui se bourraient de patates autour d'eux. Grande fut leur indignation lorsqu'ils apprirent que les soldats français, faits prisonniers par les Allemands pendant la guerre de Sept ans, étaient nourris de cet abominable tubercule, mais grande aussi leur surprise lorsqu'ils virent ces mêmes prisonniers, la guerre finie, rentrer au pays gras, jolifs et bien portants. Parmi ces prisonniers se trouvait un nommé Parmentier, pharmacien de son métier, qui voua à la pomme de terre une solide reconnaissance — la reconnaissance de l'estomac — et passa le reste de sa vie à en propager la culture. On sait les stratagèmes dont il usa. A sa prière le roi Louis XVI ordonna la première de la fleur de cette plante. Parmentier fit entourer de gardes armés pendant le jour sa plantation de la plaine des Sablons. Les paysans des alentours, persuadés qu'une plante si honorée et si bien gardée devait avoir des vertus insoupçonnées, venaient piller la plantation pendant la nuit, quand les gardes n'étaient plus là. Ils firent bouillir les tubercules, les trouvèrent délicieux, et se trouvant encore en vie le lendemain, en conclurent que la patate méritait d'être plantée. La grande disette de 1790 porta le dernier coup aux préjugés: après cela la culture de la pomme de terre se répandit dans toute la France.

"Papas" fut son premier nom. "Morelle tubéreuse" est le terme botanique. Agronomes et citadins disent "pomme de terre" avec la même logique que les Marseillais disent "pomme en l'air" pour désigner le fruit du pommier. On a proposé "parmentière", mais le terme n'a pas pris, et c'est regrettable. Plus pratiques, les gens des campagnes disent "patates" et même "patagues", particulièrement en Bretagne et au Canada. Ces mots sont probablement dérivés de "patraque", nom sous lequel on désignait les variétés de forme ronde. De "patraque", on a fait "patague" puis "patate", tout comme le sapin de Prusse — le Tsuga des botanistes et Hemlock des Anglais — est devenu, par déformations successives, "prusse" puis "pruche". Le peuple aime les termes courts et simples. On sait qu'aux élections, il vote de préférence pour les candidats dont le nom est le plus court. Peut-être un jour "pomme de terre" ira rejoindre "parmentière" dans les limbes de l'oubli et nous n'aurons plus alors que "patate". La langue y gagnera en raccourci et en simplicité. Quant à la vraie patate, la "batata edulis", on continuera, pour éviter toute confusion, à l'appeler "patate douce", quoiqu'elle ne soit pas toujours douce. Chose singulière et qui démontre étonnamment le soin dont la culture de la pomme de terre est l'objet au Canada: c'est par millions de boisseaux que nous expédions aujourd'hui des tubercules de semence certifiés à ces mêmes pays d'où la papas nous est venue.

C.-E. MORTUREUX

Les Soviets arrêtent un évêque en Hongrie

Londres, 12 (Reuter). — La radio vaticane a dit hier soir que Mgr Teodoro Romza, évêque titulaire d'Appie et coadjuteur du diocèse de Munkacs, en Hongrie, avait été arrêté par les autorités soviétiques.

Attitude mentale. — Des médecins du ministère de la santé nationale et du bien-être social affirment qu'il n'est pas naturel d'être toujours malheureux. Faisant observer que "le soleil vient après la pluie", les autorités d'hygiène demandent qu'on voie le beau côté des choses et qu'on sache apprécier le soleil qui suit la tempête. Puisque l'absence de bonheur est l'ennemi de la santé on préconise de cultiver un point de vue philosophique et joyeux.

Nouveauté
Initiation à la médecine
par le docteur Georges Hébert, licencié du Conseil Médical du Canada
Description des organes du corps humain, leur fonctionnement, leurs maladies et surtout le traitement de ces maladies.
Ce précis de médecine interne que chacun lira avec intérêt est dédié aux gardes-malades, "à toutes celles qui se penchent sur la souffrance de leurs semblables."
Volume de 485 pages, relié en toile. Nombreuses illustrations.
Au complet: \$3.50
Par la poste: \$3.85
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Blocs-notes

(Suite de la première)

écouter quand son père, avec ses illustres compagnons d'armes: Belcourt dont il devait devenir l'associé professionnel, Landry, le vénéral Père Charles Charlebois et les autres menaient la bonne bataille contre le Règlement XVII. Il a pris à toute cette lutte qui, en dépit des succès obtenus, se continue forcé-ment sous des modalités différentes, toute la part que permettait son âge et les circonstances. Bon sang ne ment point.

On nous pardonnera de rappeler à ce propos un incident du temps de la bataille. L'un des avocats anglo-ontariens qui eurent à diriger la lutte légale contre la Commission scolaire catholique d'Ottawa, apprenant un jour que le jeune Genest songeait à étudier le Droit (le grand-père appartenait au Barreau) dit en riant à son père, dont l'esprit et la jovialité avaient conquis une bonne partie de ses adversaires officiels: Il faut nous l'envoyer à Toronto. Ça ne nous prendra pas de temps à le retourner. — Pas si bête, répondit Sam. Je vais l'envoyer d'abord dans Québec apprendre le Droit. Ce n'est qu'ensuite, quand il sera bien vacciné, que je l'enverrai chez vous étudier la Loi.

La distinction fit sourire l'Anglo-ontarien qui savait que Sam Genest avait d'abondantes raisons de distinguer la Loi et le Droit.

"Notre Temps"

Notre Temps vient d'entrer dans sa deuxième année. Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

L'anniversaire coïncide presque avec une date heureuse pour son directeur. Car c'est samedi de cette semaine que M. Léopold Richer sera officiellement accueilli dans l'Académie canadienne-française.

O. H.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3381-1; vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



NOTEZ-LE BIEN: nous n'entendons pas seulement les personnes qui se servent de coton pour leurs vêtements, et une douzaine d'autres articles (lances d'arrosage, filerie électrique, toile cirée, stores...) dans lesquels elle ne savent peut-être même pas qu'il y a du coton...

Si nous disons que tout le monde est intéressé dans l'industrie textile, c'est que des municipalités tout entières, dans notre pays, dépendent des cotonneries pour le travail de leur population. Les millions de dollars payés tous les ans sous forme de salaires passent peu à peu par les mains des épiers, des bouchers, des boulangers, et se retrouvent plus tard dans les poches des mineurs, des pêcheurs et des employés de chemins de fer. Dans le fait, tout le monde y trouve son profit.

Il est donc important pour tous les Canadiens que les cotonnades soient fabriquées au Canada, par des Canadiens, et que les salaires de cette main-d'œuvre canadienne soient dépensés au Canada.

LA CIE
DOMINION TEXTILE LIMITÉE
Cotons à toutes fins ménagères et industrielles
TISSUS INALTÉRABLES "MAGOG" • DRAPS "COLONIAL" • FILS "PRUE"

Cherchez-vous un imprimeur?

Adressez-vous à
L'IMPRIMERIE POPULAIRE
LIMITÉE
EDITEUR DU JOURNAL LE DEVOIR
qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie:

CARTES DE VISITE • TÊTES DE LETTRES
TRAVAUX DE VILLE • FAIRE-PART
MENUS • FACTURES • PROSPECTUS
PROGRAMMES • LIVRES • AFFICHES
CATALOGUES • BROCHURES
PÉRIODIQUES • JOURNAUX
VOTRE NOUS OU
TELEPHONEZ
NOTRE REPRESENTANT
PASSERA CHEZ VOUS
430, NOTRE-DAME est, Montréal
*Téléphone: BE 3361

Aucune augmentation du prix du bois

Ottawa, 12 (D.N.C.). — A la suite de consultations avec M. Terrence Flahiff, administrateur du bois, M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, annonce aujourd'hui qu'on ne prévoit actuellement aucune augmentation générale du prix maximum du bois de construction ni l'abolition des prix plafonds. En faisant cette déclaration, M. Gordon a fait remarquer que les renseignements disponibles sur la situation générale des recettes dans l'industrie du bois n'indiquaient aucun besoin d'ajustement sauf peut-être dans quelques cas encore à l'étude. Il ajoutait, cependant, qu'il faudrait peut-être prendre en considération spéciale le cas du bois de moulin et de certains produits du bois nécessaires au programme de construction de logements et qui sont actuellement en rareté.

L'état du cardinal Dominioni s'aggrave

Le Vatican, 12 (A.P.). — L'état de santé du cardinal Camillo Caccia Dominioni, diacre du Sacré-Colège, s'est aggravé aujourd'hui, et l'on désespère de pouvoir le sauver. Le prince de l'Eglise, qui est âgé de 69 ans et qui a subi, la semaine dernière, deux attaques cardiaques, vient de recevoir l'Extrême-Onction. Déjà, à la mort a réduit à 65 le nombre des cardinaux du Sacré Collège. Plusieurs hauts dignitaires de l'Eglise ont rendu visite au cardinal agonisant.

Cette affaire d'abreuvoir...

Le Comité exécutif a décidé ce matin d'étudier cette affaire d'abreuvoir à la place Victoria. On sait qu'à cet endroit une voiture de la ville a renversé un abreuvoir qu'il avait installé il y a plusieurs années la Ligue féminine de tempérance.

Le Comité exécutif verra s'il y a lieu de réparer les dommages.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

COMMANDEZ DES MAINTENANT

LA PLUS DELICIEUSE DE TOUTES LES POMMES du QUEBEC
LA FAMEUSE MacINTOSH DE FRELICHSBURG
EXTRA "FANCY" no 1. le demi-minot, \$2.74, cueilli les à la main, enveloppées individuellement dans des boîtes cartonnées. Livraison fin de septembre.
EN VENTE A LA PLUS GRANDE PHARMACIE MONDE.
DE DETAIL AU
PHARMACIE MONTREAL
Signalez JOUR et NUIT: HA. 7251

AUJOURD'HUI

Le Digeste Français

SOMMAIRE DE NOV. 1946

Faïma, par Paul CLAUDEL, de l'Académie française.
PHILOSOPHIE — Darwin, Marx et Freud, apôtres du chaos: La conception supranationale.
REPORTAGE — Les gens du Canada français: La Suisse, pays de Cocagne (grand reportage photographique).
ARTS — Johann Sebastian Bach: L'art du timbrotte: Shakespeare et l'attente cordiale.
LITTÉRATURE — Le centenaire de Léon Bloy: L'éternel Hugo: "Jéricho".
NATURE — La cité du miel: La chauve-souris.
SPORTS — Littérature et football: La boxe qui tue.
VIE — Nansen et les prisonniers de l'autre guerre: Et quand novembre vint... — Réchi.
Concours — Jeu-test — Mots croisés — Philatélie.
Au comptoir: \$0.25
Par la poste: \$0.28
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La graisse en plus grande quantité

Ottawa, 12 (D.N.C.). — La graisse, dont la rareté s'est fait sentir fortement depuis quelques mois, sera en plus grande quantité au temps des fêtes. Au cours des six prochaines semaines les approvisionnements de graisse seront beaucoup plus considérables, a déclaré aujourd'hui un porte-parole de la Commission des prix. On a demandé aux raffineries de produire autant au cours des mois de novembre, décembre et janvier qu'en 1941. Auparavant on ne produisait que dans une mesure de 71 pour cent en comparaison de 1941 et maintenant on produira à 100 pour cent. De plus, pour contribuer à améliorer la situation, un chargement de graisse achetée d'Argentine, qui a été retenu à New-York par suite de grèves maritimes, a commencé à arriver au début de ce mois. Quoiqu'on ne puisse donner de précisions sur la situation, les autorités ont confiance que les approvisionnements de graisse seront considérablement accrus au cours de la période mentionnée.

La température

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 heures cet avant-midi par le bureau météorologique du Dominion:

Régions de Montréal et Ottawa: Couvert aujourd'hui, Plus clair demain. Vents du nord-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 31 et 37; à Ottawa: 28 et 36.

Régions des Laurentides et du St-

DOULEURS
MIGRAINES
NEURALGIES
MAUX DE DENTS
MAUX DE TÊTE
LUMBAGO
RHUMATISME
INSOMNIE
KALMINE
Rapidité d'action
Effet persistant
Économique
Agent général au Canada: ALFRED OUMET, 840 E. St-Paul, Montréal.
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Maurice: Couvert avec neige aujourd'hui. Plus clair demain. Vents du nord-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke: 31 et 37.

Région de Québec: Couvert aujourd'hui avec pluie. Plus clair demain. Vents du nord-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 29 et 33.

Régions du sud de Baie Comeau: Couvert, plus clair demain après-midi. Pluie ou neige. Vents de l'est. Minimum ce soir et maximum demain à Rivière-du-Loup: 29 et 33.

Baie des Chaleurs: Pluie, Gaspé et Côte Nord: Pluie et neige.

Tél.: MA. 6719
Adjutor Bédard
Marchand de fourrures en gros
Assortiment complet de peaux de toutes sortes
230 St-Paul O., Montréal, 1, Qué.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON
CHEZ
A. L. DUPONT
4020 EST-STE-CATHERINE - AM 2111
COIN JEANNE D'ARC - PRES RIVIERE

POUR L'HISTOIRE COMPLETE DE VOTRE FAMILLE...

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN
"Une oeuvre nationale"
4184, rue ST-DENIS, Montréal
Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires...

3 SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$5.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 12 NOVEMBRE 1946

Demain: LUS CLAIR.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 42.
Même date l'an dernier, 46.
Minimum aujourd'hui, 36.
Même date l'an dernier, 35.

BAROMETRE: 30 h. a.m., 29.75; 11 h. a.m., 29.75; midi, 29.65.

Le contrôle des loyers ne sera pas abandonné avant longtemps

M. Donald Gordon met fin aux espoirs des propriétaires canadiens — Il n'y aura même pas de rajustements dans les loyers — Plaidoyer du régisseur des loyers à la radio

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Il n'y aura pas de rajustements immédiats dans le contrôle des loyers pour permettre aux propriétaires de hausser les prix gelés en temps de guerre. Voilà ce que vient de déclarer en toutes lettres M. Donald Gordon, le président de la Commission des prix, parlant hier soir, à la radio, du problème épineux du logement, à souligner qu'autorisant de telles augmentations au petit bonheur on détruirait d'emblée toute régulation. Le maintien du contrôle des loyers s'avère d'autant plus urgent du fait que la crise des habitations s'est accrue au lieu de diminuer depuis la paix.

M. Gordon a prononcé un plaidoyer incisif en vue de convaincre les propriétaires de la nécessité de la continuation du présent plafond des prix ainsi que des mesures qui empêchent l'expulsion des locataires. Sans ce règlement d'urgence, l'application de la loi des loyers aurait été impossible. Le président de la commission des prix a déclaré qu'il ne faut aucune préjudice sur la date éventuelle de l'abolition du contrôle des loyers.

"Je reçois tous les jours, dit M. Gordon, des lettres sur les loyers et les expulsions. Plusieurs viennent de locataires heureux d'avoir été protégés."

Il exprime en même temps, la profonde inquiétude que leur causent les rumeurs voulant que les contrôles sur les loyers et les expulsions soient enlevés.

Cependant, beaucoup d'autres lettres racontent une autre histoire. Elles viennent de propriétaires qui se plaignent que leurs loyers gelés ne leur rapportent pas un revenu raisonnable pour leur placement. Elles signalent l'augmentation du prix de la main-d'œuvre, du charbon, des réparations et de l'entretien.

"Tout le monde sait évidemment la raison de ces règlements. Sans cette protection, des milliers de locataires ainsi que leurs familles auraient été expulsés et se seraient trouvés sur le pavé. D'un autre côté, les locataires auraient pu être victimes de propriétaires sans scrupules, trop heureux de profiter de leur détresse. Sans le contrôle des expulsions, aucune famille à loyer ne se serait sentie à l'abri ces dernières années, craignant toujours que le facteur ne leur apporte, un beau matin, un avis de congé."

"Il n'y a aucune solution à ces plaintes très variées qui se présentent entre locataires et propriétaires. S'il était possible de créer dans tout le pays des tribunaux spéciaux, pour juger de chaque cas particulier, nous pourrions peut-être régler quelques-uns. Mais nous savons que ceci est impossible parce que chaque propriétaire voudrait faire entendre sa cause. Mais sans la protection du contrôle des loyers et des expulsions, plusieurs milliers, ou des centaines de milliers de familles de locataires seraient forcées aujourd'hui de quitter leurs domiciles et se disperser dans les logis, offrant des loyers hors de toute proportion avec la chose la plus essentielle de la vie quotidienne."

"D'aucuns semblent ne pas comprendre pourquoi la crise du logement s'est produite durant la guerre, ni pourquoi, une année après la fin des hostilités, elle est toujours aussi aiguë, sinon plus que pendant la guerre."

"Il serait humainement impossible d'appliquer les plafonds sur les loyers si le propriétaire avait le droit d'expulser le locataire à la fin de son bail. Supposons qu'un propriétaire remette à son locataire un avis de congé pour la fin du mois, ou pour la fin du bail. Le locataire ne peut se trouver un autre logement. Vous savez ce qui arriverait; le locataire paierait au propriétaire ce que celui-ci lui demanderait, et se tiendrait coi. Le plafonnement des loyers ne signifierait plus rien et l'inflation s'ensuivrait inévitablement. Car le locataire paiera tout jour un loyer plus élevé s'il en a le moindre besoin. C'est pourquoi, au lieu de s'exposer à faire expulser, s'il existe une pénurie aiguë de logements."

"Je ne veux pas donner l'impression que tous les propriétaires sont sans scrupule ni qu'il n'est tenté de profiter de la détresse existante. Au contraire, la plupart d'entre eux ont observé avec intérêt les règlements et, dans l'intérêt général, quelques-uns même ont dû se résigner à des conditions peu satisfaisantes. Si la grande majorité des propriétaires n'avait été honnête et n'avait adopté une attitude juste et sympathique envers leurs locataires, l'application du contrôle des loyers et des expulsions n'aurait jamais pu s'accomplir. La petite minorité de ceux qui violent la loi rend les choses difficiles pour tout le monde."

C'est vrai pour les locataires comme pour les propriétaires, parce que j'ai vu beaucoup de locataires agir d'une façon révoltante en invoquant la protection du contrôle des expulsions. C'est pourquoi, on a inséré une disposition dans les règlements qui permet l'expulsion des locataires indésirables. Mais tant qu'un locataire paie son loyer et se conduit en honnête homme, on ne peut l'expulser."

"Plus d'un propriétaire aurait de bons arguments pour demander un traitement spécial pour ces cas de loyers. Un grand nombre de maisons se louaient à des prix très bas en 1940 et 1941 au moment où les loyers ont été gelés. Depuis le coût du charbon, des réparations et de l'entretien général a monté et dans plusieurs cas, le profit du proprié-

taire a diminué ou bien il a dû léser son bien pour la conservation de sa propriété."

"On a tenté de trouver un moyen d'examiner et d'ajuster ces cas spéciaux. Si on donne à une seule personne le droit de faire examiner son cas particulier, on doit accorder le même privilège à quiconque croit se trouver dans la même situation. En outre, si l'on fait de tels examens, il est évident que l'on doit autoriser les locataires à se faire entendre tout autant que les propriétaires. Dans la plupart des cas, il faudrait établir les faits par une visite de la propriété en litige. De plus, il ne peut y avoir une méthode générale pour en arriver à des ajustements équitables."

"C'est le fait saillant du contrôle des loyers par comparaison au contrôle des prix en général. Vu la nature des choses, il a été impossible de trouver un mode d'administration pour voir des milliers de cas particuliers qui se présenteraient à chaque propriétaire et chaque locataire avaient le droit de faire étudier leur cas au même titre."

"Il s'ensuit donc qu'en étudiant le problème des loyers, on doit adapter la procédure administrative au problème général, et si l'on tente d'apporter un ajustement, on doit considérer les loyers dans leur ensemble. Dans les conditions existantes de surpeuplement et de pénurie, un ajustement quelconque aurait presque immédiatement des répercussions sur toutes les propriétés louées."

En outre, dans les mêmes circonstances, si l'on abandonnait les contrôles, non seulement les loyers augmenteraient considérablement mais il y aurait plusieurs milliers d'expulsions."

Délégation canadienne à ce comité industriel

Ottawa, 12 (D.N.C.) — M. Arthur Macnamara, sous-ministre du Travail, publie aujourd'hui les noms des Canadiens qui assisteront à la première réunion du comité industriel du textile que l'Organisation internationale du Travail a établi et qui siègera sous peu en Europe. La représentation canadienne au comité est à base tripartite puisque le gouvernement fédéral, les travailleurs canadiens et les employeurs canadiens seront représentés par deux membres, respectivement.

La première réunion du textile s'ouvrira le 14 novembre à Bruxelles, en Belgique. Elle durera environ une semaine. Les membres du Canada désignés au comité du textile de la P.I.T., par arrêté en conseil, à la recommandation de M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, sont: M. Raymond Ranger, adjoint au sous-ministre du Travail, Ottawa, et F. J. Ainsborough, ancien fonctionnaire des relations industrielles du ministère du Travail, à Toronto, tous deux représentants du gouvernement canadien; Harold G. Smith, président de la Mohawk Mills Limited, Hamilton, et W. A. Kennedy, Abergyle Manufacturing Company, Guelph, représentants des employeurs; Arthur Spivey, vice-président du Syndicat local 7, United Textile Workers, Huntington, P.Q., et Maurice Léger, président du Syndicat local 779, Textile Workers Union, Cornwall, représentants des travailleurs.

La délégation canadienne a quitté le Canada il y a quelques jours.

Tragédie ferroviaire en France

Paris, 12 (A.P.) — L'Agence France-Presse a rapporté aujourd'hui que trente personnes avaient été tuées et 70 autres blessées lorsqu'un wagon de fret a télescopé l'express Paris-Strasbourg à la gare de Revinay sur Ornain, à environ 150 miles à l'est de Paris.

L'accident est survenu vers 6 h. 30 ce matin alors que le train de passagers était arrêté en gare.

M. Georges Guévremont serait candidat

Une rumeur circule aujourd'hui dans les milieux politiques voulant que M. Georges Guévremont, conseiller municipal, et ancien membre du comité exécutif de Montréal, soit candidat indépendant dans l'élection complémentaire de Richelieu-Verchères. On sait que M. Guévremont a déjà été candidat dans le même comté.

Québec a produit moins de beurre durant octobre

La production de beurre de la province durant octobre a atteint 8,292,835 livres, soit une diminution de 8.8 pour cent en regard du même mois l'an dernier, tandis que la production du fromage Cheddar a baissé de 6,222,849 livres à 3,380,053 livres durant les mêmes périodes. De janvier à octobre, la production a été de 38,933,462 livres de fromage Cheddar contre 56,101,841 durant les mêmes mois l'an dernier, et celle du beurre a décliné de 81,168,399 livres à 77,921,007 livres. Les stocks de beurre en entrepôts au 1er octobre étaient de 19,185,508 livres à Montréal et de 4,720,939 livres à Québec et pour le fromage Cheddar, de 16,292,727 livres et de 220,216 livres.

Le juge Rinfret arrivé à Paris

M. Onésime Gagnon se rendra à Coen

Paris, 12 (C.P. Câble) — M. Thibaut Rinfret, juge en chef de la Cour suprême du Canada, est arrivé hier pour une tournée d'un mois en France, invité du ministère français de l'Information. C'est la première visite en France du juge en chef depuis huit ans. Il parlera devant le Conseil d'Etat, composé de personnalités éminentes de France, mercredi soir, sur le sujet de la constitution et le système judiciaire du Canada.

Le jour suivant, il commencera une tournée en automobile qui le conduira à Rouen, Dieppe et Caen, où il recevra un doctorat honorifique de la réouverture de l'université de Caen, détruite dans la bataille de la Normandie.

M. Onésime Gagnon, trésorier provincial de la province de Québec, sera aussi à Caen, représentant le premier ministre Duplessis. Le juge en chef Rinfret fera une visite aux champs de bataille américains jusqu'à l'ouest de Caen, après la cérémonie universitaire, et passera plusieurs jours à Poitiers et La Rochelle, d'où ses ancêtres sont partis pour s'établir au Canada. Il visitera ensuite le sud de la France, avant de retourner à Paris au début de décembre.

Le premier ministre au procès de Lunan

Ottawa, 12 (C.P.) — Me J. L. Cohen, de Toronto, a annoncé aujourd'hui qu'il avait envoyé des sub poenas au premier ministre Mackenzie King et au ministre de la Reconstruction, afin de les faire entendre comme témoins au procès de David Gordon Lunan, ancien membre du service de l'information, accusé de conspiration dans l'affaire d'espionnage.

Me Cohen, qui est l'avocat défendeur de Lunan, a aussi prévenu le juge A. G. McRae, qui préside au procès, qu'il avait fait envoyer des sub poenas au juge R. L. Kellock, de la Cour suprême du Canada, et à un membre de la commission royale d'enquête sur l'espionnage, le commissaire R. T. Wood, de la gendarmerie royale, ainsi qu'à M. Laurent Beaudry, ministre des affaires extérieures et à l'inspecteur Léopold, de la gendarmerie, qui s'est spécialisé dans l'écoute anti-espionnage.

3,000 Juifs entreront en Palestine

Londres, 12 (C.P.) — Le Colonial Office britannique a annoncé aujourd'hui que 1,050 des immigrants juifs clandestins, actuellement détenus à Chypre, pourront entrer en Palestine entre le 15 novembre et le 14 janvier.

Au cours de la même période, on accordera des certificats d'immigration à 1,950 autres Juifs des camps de réfugiés d'Allemagne et des forces armées britanniques. Plusieurs obtiendront des certificats parce que leurs proches sont déjà rendus en Palestine, ou ont déjà obtenu la permission d'y entrer.

Ainsi, les 3,000 permissions accordées formeront le chiffre officiel adopté pour chaque période de deux mois. C'est la première fois, cependant, que les Britanniques posent un geste décisif pour régler la question des immigrants clandestins arrêtés en Méditerranée, sur le chemin de la Palestine, et envoyés dans les camps de Chypre depuis le mois d'août.

Un porte-parole du Colonial Office dit qu'il y a actuellement environ 5,000 et 6,000 immigrants clandestins dans les camps de détention de Chypre.

L'attaque soviétique

Commentant l'attaque du délégué soviétique Nikolai Novikov contre la politique britannique, au Comité des carteselles des Nations Unies, un porte-parole du Foreign Office a déclaré que "la Grande-Bretagne a toujours désiré et espéré l'indépendance pour la Palestine".

M. Novikov avait prétendu que l'Angleterre ne respectait pas les conditions du mandat. Un journal anglais libéral, le Manchester Guardian, admet en éditorial que la Grande-Bretagne "ne respecte pas les conditions de son mandat palestinien. Nous ne semblons pas proches du jour où la Palestine sera indépendante, écrit le rédacteur. Et nous n'offrons pas aux Nations Unies d'assumer la tutelle de ce territoire".

La cause de W. S. Acorn différée au 12 décembre

L'instruction de la cause de William Spalding Acorn, 29 ans, de New-York, accusé du meurtre de Lester John Velez, 23 ans, jeune boxeur de North Merrick, tué le 20 septembre dernier à coups de dague à 1445, rue Crescent, a été différée au 12 décembre prochain après que Me Oscar Gagnon, C.R., représentant le ministère public, n'ait fait remarquer au tribunal qu'il n'avait pu encore faire venir deux témoins de New-York.

Toutefois, ce matin, en chambre, le tribunal a entendu le témoignage de Mlle Barbara Long de New-York qui a présentement un engagement en Floride pour l'hiver. La déposition de Mlle Long sera versée au dossier.

Me John Crankshaw, C.R., avocat de la défense assisté de Me Alexandre Chevalier, C.R., s'est vu refuser une demande de cautionnement pour son client. Le juge Wilfrid Lazure a déclaré qu'il ne voulait pas créer un précédent.

Les associations de chasse et de pêche

Le congrès se termine cet après-midi

Québec, 12 (D.N.C.) — Une foule très considérable a assisté, hier soir, au Château Frontenac, à la soirée éducative et récréative, offerte à ses membres et au public en vertu de la Nouvelle Fédération des associations de chasse et de pêche. Le Dr Camille Proulx, ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. L. A. Richard, sous-ministre, M. Charles Fremont, surintendant, et plusieurs hauts fonctionnaires étaient présents. M. Léo Cassidy, vice-président de la Fédération, présidait.

M. William Lang, de Toronto, un sportsman canadien de haute réputation et un cinéaste grand talent, a présenté plusieurs films qu'il a lui-même tournés, souvent au péril de sa vie, dans les forêts aux animaux sauvages. En plus d'être d'un réalisme saisissant, ces films sont d'une tenue artistique impeccable. Dans ses nombreux voyages, M. Lang avait comme collaborateurs immédiats, ou sa femme, ou un guide canadien-français.

Le courage et la patience comptent certainement parmi ses qualités maîtresses, puisqu'il s'est tenu en embuscade des heures et même des jours pour filmer de très gros originaux et qu'il a failli parfois être victime de son audace. Car une caméra est une arme peu efficace contre le roi de la forêt. M. Lang a filmé non seulement des originaux, mais des chevreuils, des caribous, des renards et même une infinité d'habitants de la forêt. Il a aussi présenté une pellicule très intéressante sur l'achigan et la truite. Au début de la soirée, la fédération a montré une pellicule de l'Office national du film sur les mesures prises dans l'Ouest pour assurer la conservation du canard et autres spécimens de la faune canadienne dans la région des marais.

Les comités de la Fédération ont siégé pendant tout le cours de la journée et à 6 h. 30 ils n'avaient pas encore réussi à lever la séance. Les délibérations ont été harmonieuses, mais on a tenu à abattre le plus de besogne possible. Nous avons parlé hier des comités du programme d'action et de la constitution. Au cours de l'après-midi, un autre comité, celui de la publicité et de la propagande, a tenu une importante réunion sous la présidence conjointe de M. Gaetan Benoit.

Le Dr Camille Proulx a suivi personnellement tout le congrès de la fédération. Rencontré hier soir par notre représentant, le ministre de la Chasse et de la Pêche s'est déclaré très satisfait du travail qui a été accompli jusqu'à date et des discussions qui se sont poursuivies. Il se dit persuadé qu'il en résultera beaucoup de décisions heureuses et d'initiatives fructueuses, dans le domaine de la conservation du poisson et du gibier. Les délégués ont pu se rendre compte du travail du ministère, comme du travail des associations et la collaboration qui existait déjà entre le département et les sportifs ne manquera pas de devenir plus étroite et plus efficace.

Le congrès se terminera cet après-midi par l'adoption des résolutions et l'élection des officiers de la nouvelle fédération, à laquelle l'assemblée aura donné des bases permanentes.

L'augmentation leur est refusée

Ottawa, 12 (C.P.) — Le conseil national du travail en temps de guerre a rejeté aujourd'hui un appel de l'union des ouvriers du bois des îles de la Reine Charlotte, Colombie canadienne. Cette union protestait contre une décision du conseil régional du travail de Colombie, qui a rejeté la demande d'augmentation de salaire de 10 cents l'heure.

Le directeur du Jardin botanique de Montréal, M. Jacques Rousseau, est revenu hier matin d'une rapide tournée américaine qui lui a fait parcourir le continent d'un océan à l'autre. Il a visité successivement des institutions scientifiques et universitaires à New-York, à Philadelphie, à Princeton, à Washington, à New-Haven, à Boston, à Chicago, à San-Francisco, à Los Angeles, à Pasadena et à Grand Canyon. "Cette tournée n'est pas aussi passionnante qu'une expédition en grande forêt, par exemple, au lac Mistassini, nous a confié M. Rousseau à son arrivée, mais j'en rapporte quand même une volumineuse documentation." Le Devoir publiera demain une entrevue qu'a bien voulu lui accorder M. Rousseau.

M. Jacques Rousseau revient d'un voyage transcontinental

Dans ce voyage américain, le distingué botaniste était l'invité de l'American Philosophical Society, de Philadelphie, et de la National Academy of Science.

Nomination du Dr L. Charbonneau

Ottawa, 12 (C.P.) — Le Dr Louis Charbonneau, d'Ottawa, a été nommé sous-directeur de la division de la Citoyenneté canadienne au Secrétariat d'Etat canadien, annonce aujourd'hui la Commission du Service Civil.

Né à Lefrève, Ont., le Dr Charbonneau a enseigné dans des écoles de l'Ontario et de la Saskatchewan, et a été inspecteur d'écoles dans les comtés de Russell et de Carleton. En 1942, il entra au Service des Munitions et il devint, en 1944, sous-chef au Service des Anciens combattants.

Bien connu pour son activité sociale, il est président de la Fédération ontarienne des Sociétés St-Jean-Baptiste, vice-président du Conseil d'Ottawa des Agences sociales et de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa. Il est aussi membre de plusieurs sociétés de bienfaisance, de la Ligue de santé du Canada et de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous à la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est.

La position des partis à Ottawa

La prochaine session fédérale promet d'être houleuse

Ottawa, 12 (D.N.C.) — La première session fédérale qui ouvrira vraisemblablement le 30 janvier sera à coup sûr la plus houleuse depuis le retour de la paix. Tout laisse prévoir que toutes les trêves politiques du temps de guerre prendront fin définitivement avec la rentrée des Chambres. Jusqu'à présent, seuls les progressistes-conservateurs et les créditistes ont refusé d'accepter les modalités compromises avec les libéraux. Cette tactique leur a déjà rapporté de gros dividendes électoraux. Les résultats dans Pontiac, Parkdale et Portage-La-Prairie sont la preuve de leur succès. Le chef socialiste Cloutier, des son retour de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York, convoquera à Ottawa une réunion d'urgence du conseil national de son parti en vue d'opérer un redressement dans le programme CCF à la session de 1947.

La nature de ce redressement est facile à prévoir. Sans former immédiatement un front uni avec les autres partis d'opposition aux Communes, les socialistes voteront de plus en plus souvent contre les libéraux à mesure que la session avancera. Ce qui signifie que l'ère prochaine du gouvernement n'aura plus en dehors de son propre parti que quelques indépendants pour l'appuyer dans les votes critiques. Le pacte implicite en vertu duquel les C.C.F. se rangeront la plupart du temps avec les libéraux à la Chambre se trouvera rompu du fait.

Progressistes-conservateurs et créditistes monteront à l'attaque avec plus d'ardeur que jamais. Ce qui obligera les parlementaires ministériels à se tenir pour ainsi dire rivaux à leur siège à la prochaine session. Tout d'abord parce que M. Bracken empêchera ses députés de paier; ensuite, parce que le premier ministre King ne voudra pas laisser la défaite au parlement comme à la dernière session quand il se trouva minorité dans le fameux vote au sujet des subsides sur le lait.

Fausse représentation

Robert MacLean, a été condamné ce matin à trois années d'emprisonnement, de 15, 12 et 6 mois, par le juge en chef Gustave Perrault, après qu'il eut avoué sa culpabilité à trois accusations de fausses représentations. MacLean achetait des marchandises en les payant avec de faux chèques. De plus, il a obtenu illégalement une automobile de la même façon.

Me Emé Lacroix occupait pour la Couronne.

Le centenaire de l'Institut canadien

Québec, 12 (D.N.C.) — Le conseil général de l'Institut canadien de Québec a sa dernière réunion, tenue sous la présidence de M. Jean Bruchési, a décidé de célébrer le centenaire de cette institution en 1948. Des fêtes grandioses marqueront cet événement. Cette célébration durera quatre jours.

L'état de Son Eminence s'améliore

Québec, 12 (C.P.) — Un communiqué de l'archevêché, rendu public aujourd'hui, sous la signature de S. E. Mgr L. Pelletier, auxiliaire de Québec, dit que l'état de santé de Son Em. le cardinal Villeneuve s'améliore de jour en jour.

Mgr Pelletier, qui revient d'une visite faite à Son Eminence, en réponse à l'hôpital de la Miséricorde, à New-York, dit dans ce communiqué: "Je suis heureux d'annoncer au clergé et aux fidèles que la santé du cardinal, encore convalescent à l'hôpital, s'améliore de jour en jour. Le prélat canadien, dit aussi le communiqué, est particulièrement reconnaissant au clergé et aux fidèles pour leur sincère attachement filial et exprime sa profonde gratitude, et espère qu'ils continueront à assurer le concours de leurs prières."

Nomination du Dr L. Charbonneau

Ottawa, 12 (C.P.) — Le Dr Louis Charbonneau, d'Ottawa, a été nommé sous-directeur de la division de la Citoyenneté canadienne au Secrétariat d'Etat canadien, annonce aujourd'hui la Commission du Service Civil.

Né à Lefrève, Ont., le Dr Charbonneau a enseigné dans des écoles de l'Ontario et de la Saskatchewan, et a été inspecteur d'écoles dans les comtés de Russell et de Carleton. En 1942, il entra au Service des Munitions et il devint, en 1944, sous-chef au Service des Anciens combattants.

Bien connu pour son activité sociale, il est président de la Fédération ontarienne des Sociétés St-Jean-Baptiste, vice-président du Conseil d'Ottawa des Agences sociales et de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa. Il est aussi membre de plusieurs sociétés de bienfaisance, de la Ligue de santé du Canada et de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous à la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est.

La Saskatchewan a conclu un accord avec Ottawa

Selon toute vraisemblance, il deviendra en vigueur le 1er avril

Regina, 12 (C.P.) — Le trésorier provincial de Saskatchewan, M. C. M. Fines, a annoncé, hier soir, qu'un nouvel accord financier est intervenu entre cette province et le gouvernement du Dominion par lequel la Saskatchewan cède pour une période de cinq ans ses droits de taxation sur le revenu, les corporations et les successions en retour d'un subside annuel de \$15 par capita.

Les termes de l'accord seront les mêmes que pour le Manitoba, a dit M. Fines à son retour d'Ottawa, où il a négocié la chose durant les deux dernières semaines avec le ministre des Finances, M. Isley. L'accord sera soumis à la Législature qui siégera probablement en janvier et il deviendra effectif le 1er avril, alors que l'accord de temps de guerre conclu en 1942 prendra fin.

Ni le gouvernement du Dominion ni le gouvernement provincial ne céderont de droits ou privilèges consentis selon la Loi de l'Amérique britannique du Nord.

Londres nationalisera les utilités publiques

Le gouvernement annonce plusieurs mesures dans le discours du Trône

Londres, 12 (C.P.) — Le roi, dans son discours d'ouverture du parlement, présentant les vues de son gouvernement travailliste, a préconisé, aujourd'hui, une législation continuant la conscription pour les forces armées britanniques et la nationalisation du transport intérieur ainsi que des utilités publiques.

Le roi a présenté son message au parlement après sa tournée traditionnelle des rues de Londres, durant laquelle il a été gardé contre toute attaque possible de la part des extrémistes juifs, par chaque policier que Scotland Yard a pu mettre à sa disposition, soit environ 5,000.

Le discours du Trône a marqué l'ouverture du second parlement depuis que le parti travailliste a

La criminalité au Canada

Les crimes coûtent \$20 millions par année au peuple canadien

Québec, 12 (D.N.C.) — "Les crimes coûtent au peuple canadien une moyenne de \$20,000,000 par année, et à elle seule, la criminalité juvénile au pays a augmenté de 68% au cours des 25 dernières années."

C'est ce que déclarait hier soir, l'inspecteur J.-H. T. Poudrette, de la gendarmerie royale à Québec, au cours d'une causerie prononcée ici, à l'hôtel Saint-Louis. Parlant de la "criminalité juvénile" et du devoir qui incombe de guider la jeunesse, le conférencier invita trêça devant les membres du club un tableau saisissant de l'augmentation du crime chez les jeunes, en étudia les causes, et démontrant la campagne active que mène la gendarmerie royale pour la formation de la jeunesse, il prit à parti "l'individualisme de notre siècle" et souligna que "chaque citoyen, quel que soit son rang social, a des responsabilités et doit contribuer à l'amélioration de la société."

La famille est le centre de formation ou de déformation de la jeunesse, déclara l'inspecteur Poudrette, et malheureusement, "dans la majorité des cas, la maison est l'endroit où l'enfant apprend à mépriser l'autorité légitime et continue ainsi que les droits et les privilèges des autres membres de la communauté."

Une des principales causes de criminalité et de nos jours une des raisons d'augmentation alarmante dans les délits chez les jeunes, c'est la "question du confort au foyer" continua encore le conférencier en déplorant la situation actuelle du logement, surtout dans l'Est du Canada. A Montréal, "90 pour cent des citoyens sont des locataires, à Québec 87 pour cent habitent des loyers, tandis que dans les villes de Winnipeg et de Vancouver, 50 pour cent de la population vit dans des résidences privées. C'est un fait établi, ajouta-t-il, que les taudis et les ruelles encombrées sont invariablement un terrain fertile pour le crime."

M. Poudrette déplorait aussi la tendance d'un "certain pourcentage de notre population à s'éloigner du guide spirituel et de la religion. Il en découle malheureusement et graduellement un déclin dans la morale, l'éthique et l'obéissance."

"La gendarmerie royale, déclara l'inspecteur Poudrette, en terminant, a décidé de préparer un programme pour essayer de venir en aide à la jeunesse canadienne; elle s'est tracé une ligne de conduite, qui la rapproche de la jeunesse, et qui a pour but de prêter main forte à toutes les organisations existantes qui ont intérêt et à cœur d'instruire et de guider la génération grandissante. Notre seul but est de développer l'esprit civique chez les jeunes et en même temps les diriger dans la bonne voie pour en faire de braves et bons citoyens."

Le gouvernement est officiellement informé

Ottawa, 12 (C.P.) — Le gouvernement canadien a été officiellement informé du vol de 32 valises contenant des trésors artistiques polonais lorsque le Dr Alfred Fiedor, ministre polonais au Canada, a raconté ce matin son histoire de la disparition mystérieuse de M.

M. Fines a déclaré à la Canadian Press qu'il n'y aura pas de session spéciale de la Législature dans le but de discuter de la proposition. Le subside minimum à la Saskatchewan, basé sur la population de 1941, sera de \$13,439,000, avec des augmentations en relation avec la production nationale, a dit M. Fines.

Ni le gouvernement du Dominion ni le gouvernement provincial ne céderont de droits ou privilèges consentis selon la Loi de l'Amérique britannique du Nord.

"Durant nos discussions nous avons eu égard aux autres provinces, concluant autant que possible un accord négociable pour les autres afin d'atteindre l'uniformité nationale," a déclaré M. Fines.

Le roi a demandé de hâter la négociation d'une paix avec l'Allemagne "d'après des conditions qui aideront la vraie démocratie, protégeant le monde contre de nouvelles tentatives de domination mondiale et qui aussi lèveront le fardeau financier sur les épaules du peuple, c'est-à-dire l'occupation."

Le roi a aussi recommandé des mesures en vue d'établir un ministère de la Défense dans lequel seraient combinés les trois armées.

Le R. P. H. Fortier, O.F.M., supérieur à Ottawa

Québec, 12 (C.P.) — Le R. P. Honorius Fortier, O.F.M., a été nommé supérieur du monastère franciscain d'Ottawa, et-on annonce aujourd'hui. Le nouveau supérieur est natif de Sorel et a fait ses études au séminaire de Nicolet, au collège Séraphique des Trois-Rivières, et plus tard a pris l'habit franciscain à Sherbrooke. Il a été ordonné prêtre en 1938.

Feu le Dr C.-A. Raymond

Neuveville, Qué., 12 (C.P.) — Le Dr C.-A. Raymond, âgé de 57 ans, est décédé ici hier, à la suite d'une longue maladie. M. Raymond était le père de Mlle Madeleine Raymond, pianiste.

Né à Deschambault, le Dr Raymond avait fait ses études au séminaire de Québec et à l'université Laval.

M. Brooke Claxton rentre d'Europe

Ottawa, 12 (C.P.) — Le ministre de la Santé, M. Brooke Claxton, de retour de la Conférence de paix de Paris, a déclaré que si les Quatre puissances réussissent à s'entendre sur les points qui les intéressent au premier chef, elles pourront ensuite facilement jeter les bases d'une paix durable.

M. Claxton, qui a dirigé la délégation canadienne, à Paris, après le retour de M. Mackenzie King au Canada, ajoute que "la conférence a démontré l'importance de l'entente des Quatre Grands sur les principaux points."

Le ministre n'a pas voulu dire si oui ou non il croyait possible l'accord des Quatre sur ces points vitaux.

Entre quatre murailles

par Edou

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



La femme féminine



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs délégués, que la femme mènera le monde.

Rédactrice: Germaine BERNIER.

La femme dans le journalisme, vue par une contemporaine

Assistance nombreuse et choisie au thé-causerie des journalistes — Mme Louis de Gaspé Beaubien, conférencière invitée — Rôle social de la femme

C'est un brillant succès qui a couronné, dimanche soir, à l'hôtel Windsor, la réception offerte par le Comité féminin du Congrès des journalistes.

Une assistance des plus distinguée et très représentative se pressait dans le salon York à l'heure du thé et la conférencière invitée, Mme Louis de Gaspé Beaubien, présidente du Comité d'administration de l'hôtel Sainte-Justine, a su intéresser son auditoire en parlant de "La femme journaliste" 46 vue par une contemporaine.

Mme Laure Hurteau, présidente, et les membres de son comité accueillaient les invitées.

Un joli programme musical a été exécuté par Mme Carmen Mallette, accompagnée au piano par Mme Anna-Marie Globensky.

A la table d'honneur, dont la décoration florale, magnifique, a été offerte gracieusement par le Women's Press Club, avaient pris place, aux côtés de la présidente, Mme Hurteau, et de la conférencière, Mme L. de G. Beaubien, Mme Camille Houde, Mme Omer Côté, Mme Eustache Letellier de Saint-Just, Mme Gilberte Roy, Mrs Helen Murphy, Mme Germaine Boudock, Mme Germaine Bernier, Mme Geneviève de la Tour Fondue, Mme Simone Gélinas, Mme J. Farley, Mme Françoise Gaudet-Smet, Mme Armande Marc et Mme Adrienne Choquette.

La conférencière a été présentée par Mme Germaine Bernier et remerciée par Mme Letellier de Saint-Just.

Voici des extraits du texte très substantiel de Mme Beaubien.

"Je voudrais tout d'abord saluer particulièrement, en ce jour, les doyennes de votre association de journalistes 46, A Colette, Mlle Lesage, et de Fadette, Mme Saint-Jacques, dont tous mes hommages et mon admiration pour avoir si bien su continuer la lignée de ces femmes journalistes dont le premier nom en tête est entouré d'honneur sur toutes les lèvres: Françoise Barry qui a si courageusement ouvert la route chez nous. Quel triomphe ce serait pour elle de voir vos toutes ses soeurs.

"Je suis très heureuse de l'occasion, unique peut-être, qui m'est offerte de rendre, au nom des petits malades de Sainte-Justine, un témoignage public d'appréciation aux journaux et à leurs journalistes.



En Bonne Santé Et Plein d'Entrain

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie ont un long record d'efficacité comme régulateurs du foie, des reins et des intestins.

Elles rétablissent promptement l'hygiène active de ces organes — elles aiguisent l'appétit et contribuent à améliorer la digestion.

Chassez les poisons avec les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie; recouvrez votre entrain et votre bonheur.

35 cts la boîte.

PILOLES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE

C'EST FOLIE DE NEGLIGER LE RENFLEMENT, L'ETERNUEMENT CAUSÉS PAR LE

Rhume de Cerveau

Un flacon de Vicks Va-tro-nol est chose précieuse à avoir sous la main, car ces gouttes nasales à double effet...

Soulagent Rapidement l'écoulement, l'enflure, le rhume de cerveau, et facilitent la respiration.

Aident à Empêcher les rhumes de se déclarer, si on les emploie dès le moindre renflement ou éternuement.

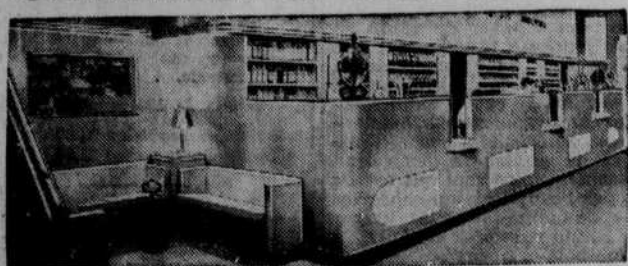
Ces Gouttes Nasales à Double-Effet vous éviteront bien des souffrances. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

PRESCRIPTIONS

Prenez vos médicaments avec confiance Apportez vos prescriptions chez

SARRAZIN & CHOQUETTE



Le plus grand laboratoire de prescriptions médicales au Canada.

10 pharmaciens chimistes en service JAMAIS DE SUBSTITUTIONS

Analyse d'urine: 50c

Service automobile dans toute la ville.

SARRAZIN & CHOQUETTE

921 est, rue Ste-Catherine — Tél.: Plateau 9622

LA MODE

Style et soin dans la coiffure

"La silhouette féminine équilibrée par le bon et modérée par le coiffeur n'est définitive que si la chevelure, ordonnée, achève de la déterminer".

Finis les cheveux montés en neige, ou tombant à la star. La tête petite, canon de la beauté grecque, reprend ses droits. Comment vous coiffer? Selon votre type. Mais avec naturel. Bouclis ou non, les cheveux ne sont plus jamais ébouriffés. Laissez ce privilège aux moins de seize ans.

Certaines femmes élégantes prennent maintenant l'habitude de porter des coiffures qui sont des répliques des coiffures rendues populaires par le cinéma ou les grands spectacles de théâtre. Cette habitude peut avoir du bon, mais il faut remarquer que, dans la plupart des cas,

ces coiffures doivent être simplifiées à la ville.

La mode est aux tentures, aux postiches et aux ornements précieux, tels que: Parfums, aigrettes, bijoux, etc.

Toutes ces conditions semblent diminuer la résistance générale du corps à un degré suffisant pour permettre aux agents infectieux de se multiplier et causer les manifestations du rhume.

On peut donc affirmer, de façon générale, que le meilleur moyen de se garantir du rhume, c'est de se maintenir en état de résistance efficace par un sommeil suffisant et régulier, par l'exercice au grand air, par une saine alimentation et par l'observance des principes généraux de l'hygiène. Le repos complet, bien plus que les innombrables composés qu'on trouve à la pharmacie du coin, permet au corps de réagir contre l'infection. Un régime liquide ou peu chargé en composés nasaux, jouent aussi un rôle utile.

Etant donné le risque de complications graves, tout rhume aigu ou opiniâtre vaut d'être traité par un médecin, surtout s'il y a des symptômes constitutionnels et des douleurs généralisées dans les muscles et les os.

SOINS DE VOS CHEVEUX

Florence Deville nous dit qu'il ne suffit pas d'aller chez le coiffeur pour être bien coiffée, et il ne faut pas vous étonner que trois heures de patience (et une somme rondelette) ne vous donnent pas l'aspect à la fois naturel et recherché des stars dont vous avez admiré à loisir le charme et l'élégance dans la revue feuilletée pendant que vous étiez sous le casque. Donnez à une excellente coiffeuse un tissu tendu, poussiéreux, de mauvaise qualité, quel que soit son talent, elle ne pourra le transformer en une robe élégante. Il en est un peu de même pour votre chevelure, et le coiffeur le plus adroit, le plus consciencieux, n'est pas un magicien. Il ne réussira une oeuvre d'art que si vous lui confiez des cheveux sains, lustrés, en parfaite santé.

À la base de la santé des cheveux, il y a le shampooing et chaque soir, un bon brossage: il faut compter 100 coups de brosse pour obtenir un résultat appréciable. Il faut aussi faire sécher les cheveux: chez les femmes, l'habitude de trop serrer, tendre ou friser les cheveux sur des épingles ou des bigoudis est également nuisible.

Pour remettre en place les mèches défrisées, humectez-les légèrement avec de l'eau de Cologne, à la place de l'eau qui, s'évaporant moins vite, vous obligerait à conserver les bigoudis plus longtemps sur la tête.

Si vos cheveux sont secs et que vous avez de la difficulté à les mettre en place, faites usage de brillantine, mais modérément.

Enfin, il faut toujours se rappeler que la coiffure est un élément important de la toilette et que l'arrangement de la chevelure est un art soumis aux caprices de la mode mais où l'on doit aussi tenir compte de la physiologie de chaque personne afin de garder sa personnalité propre.

Ecole des parents

Technologie de l'adoption conjugale

M. Roland Vinette, professeur à l'Institut psychologique de l'Université de Montréal, donnera mercredi 13 novembre, à 8 h. 30 du soir, en la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, une conférence intitulée: "Psychologie de l'adaptation conjugale".

Le mariage n'est pas qu'une union légale, physique ou sacramentelle. Il est aussi l'union de deux personnalités, de deux intelligences, de deux caractères.

Comme il existe des conditions pour le succès ou la validité du mariage aux points de vue légal, physique et religieux, il existe aussi des conditions qui rendent plus facile et meilleurs l'adaptation des personnalités.

Sur le plan intellectuel, il faut tenir compte de la culture, du degré d'intelligence et des intérêts des époux.

Sur le plan moral, chacun doit essayer de comprendre son partenaire pour s'adapter à lui et non pas essayer d'adapter l'autre à sa propre personnalité. Dans ce domaine, il faut surtout se méfier des généralisations de la psychologie populaire. Seule la psychologie individuelle peut vraiment rendre service.

Le sacrement peut aussi jouer un rôle considérable, au simple point de vue psychologique.

L'adaptation psychologique est extrêmement importante parce qu'elle est une condition essentielle du bonheur et qu'elle pose un problème universel.

Volume de 288 pages. Par la poste: \$1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Au comptoir: \$1.00

CAUSERIE DE LA FAMILLE

Dimanche, 17 novembre, aura lieu à 3 h. 30 de l'après-midi, dans la salle des fêtes de la Famille, le prochain thé-causerie de cette coopérative, 803 rue Boucher, angle St-Hubert.

Mme Germaine Guévremont, auteur du Survenant, prix Duverney et grand prix de littérature de la province de Québec, présentera son nouveau roman. On facilitera beaucoup la tâche en retournant les tables le plus tôt possible en téléphonant à CA. 1119.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

G. B.

CHAUD

Servez une céréale sans cuisson

CELLE PARAIT MAGIQUE, n'est-ce pas? Eh bien, voici comment servir un déjeuner CHAUD — vite et facilement. Mettez le Nabisco Shredded Wheat dans une passoire — versez de l'eau bouillante dessus. Egouttez, salez au goût, servez avec du sucre et de la crème. Délicieux! Qu'il Le Nabisco Shredded Wheat est du blé complet nourrissant — cuit à la vapeur, déshydraté et cuit au four... Riche en éléments nutritifs et très savoureux. Pour avoir le produit original de Niagara Falls, demandez le Nabisco Shredded Wheat.

Le produit original de Niagara Falls, Cuit par la Canadian Shredded Wheat Company Ltd. Niagara Falls, Canada

NABISCO SHREDDED WHEAT

En garde contre le coryza

L'automne avec ses pluies et ses vents froids, l'hiver avec sa neige, vont ouvrir la porte à de redoutables ennemis: le rhume de cerveau ou coryza et les diverses maladies du poumon, depuis la grippe jusqu'à la si dangereuse pneumonie, signalée "Secourisme", l'organe officiel de l'Association ambulatoire St-Jean dans le Québec.

Le rhume de cerveau, la plus commune des affections des organes respiratoires est contagieux, et sa cause, non encore exactement déterminée, semble être un microbe ou virus probablement accompagné d'autres germes.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que certaines conditions nous y prédisposent, à savoir, la fatigue, les soucis, le séjour dans des appartements mal aérés, l'exposition au froid, les courants d'air, les pieds humides, les courts de régime, etc.

Toutes ces conditions semblent diminuer la résistance générale du corps à un degré suffisant pour permettre aux agents infectieux de se multiplier et causer les manifestations du rhume.

On peut donc affirmer, de façon générale, que le meilleur moyen de se garantir du rhume, c'est de se maintenir en état de résistance efficace par un sommeil suffisant et régulier, par l'exercice au grand air, par une saine alimentation et par l'observance des principes généraux de l'hygiène. Le repos complet, bien plus que les innombrables composés qu'on trouve à la pharmacie du coin, permet au corps de réagir contre l'infection. Un régime liquide ou peu chargé en composés nasaux, jouent aussi un rôle utile.

Etant donné le risque de complications graves, tout rhume aigu ou opiniâtre vaut d'être traité par un médecin, surtout s'il y a des symptômes constitutionnels et des douleurs généralisées dans les muscles et les os.

Vente de charité

La vente de charité organisée chaque année par les dames de l'Association Catholique de l'Aide aux Infirmes" est fixée au jeudi 14 novembre prochain. Cette fête de bienfaisance aura lieu, comme d'habitude, à l'hôtel Queen's, dans le salon espagnol, de 2 h. de l'après-midi à 11 h. du soir, au bénéfice du foyer et des ateliers pour infirmes, filles et garçons, enfants et adultes.

Tous les amis de l'oeuvre sont cordialement invités à y assister. Pour renseignements, prière de s'adresser à la direction de l'oeuvre, 4347, rue Saint-Denis, Montréal 18. Téléphone: Harbord 1788.

Les personnes involontairement oubliées dans l'envoi des cartes d'invitation voudront bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le Christ dans nos cités

Pages vécues d'apostolat par le chanoine P. MARC

Une âme d'apôtre parle en ces pages, toutes imprégnées de foi et de charité, écrites en un style bref, imagé, vivant, direct.

Ce sont tantôt des exhortations allant droit au coeur, tantôt des exemples vécus, tantôt des conseils éclairés.

Volume de 288 pages. Par la poste: \$1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Au comptoir: \$1.00

Ce qu'il y a...

de mieux est-il jamais trop bon, trop beau? Les habitudes de la maison de fourrures J.-F. Reid ont appris depuis longtemps que rien ne sort de ses ateliers qui ne soit de toute beauté et de haute qualité. Voici les Fêtes... Trois semaines, quatre tout au plus, nous en séparons. Monsieur! pour votre parente, votre amie (ou pour vous-même) soit une fourrure (manteau ou paletot), une fourrure de la qualité Reid: cadeau dont le récipiendaire garde le meilleur des souvenirs. Prix et conditions de paiement, accessibles à tous les budgets. En conformité toujours avec la loi fédérale des prix et du commerce en temps de guerre. Chez Reid Fourrures, Inc., 1473, rue Amherst.

CH. 2152

CH. 2152 — Le numéro de téléphone de la grande teinturerie Léveillé, connue pour la haute qualité de son travail et la rapidité de son service de livraison. Tout nettoyage fait "à la manière de Léveillé" plaît à tous. Faites-en l'expérience.

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques:

DRAPERIES — TAPIS — COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4358, Parthénais

Ateliers: 4371, Lafrance

Les Bébés PROFITENT bien

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS

Les tout petits trouvent la Purée de Soupeaux Boeuf et Foie Heinz excellent! Facile à avaler avec du poulet et des foies de bœuf, c'est une précieuse addition au régime alimentaire de bébé — une source excellente de fer. Il y a aussi 21 autres variétés de Purées Heinz pour votre bébé.

57

VIANDES LÉGUMES FRUITS DESSERTS

HEINZ

BEF STEAK SOUP

HEINZ

BEF STEAK SOUP

HEINZ

BEF STEAK SOUP

HEINZ

BEF STEAK SOUP

HEINZ

BEF STEAK SOUP

La nomination d'un éducateur

C'est ce que réclame la Corporation des instituteurs au poste de surintendant de l'Instruction publique

A la suite des rumeurs les plus diverses qui ont cours au sujet du professeur de M. Victor Doré, à la surintendance de l'Instruction publique, le conseil d'administration de la Corporation des instituteurs et des institutrices catholiques de la province de Québec, réuni, hier après-midi, à Québec, sous la présidence de M. Léo Guindon, s'est fait l'interprète du personnel enseignant pour demander au gouvernement que le nouveau surintendant soit un éducateur.

À titre de représentant du personnel enseignant laïque de cette province, le conseil d'administration a décidé de faire connaître publiquement son attitude en ce qui concerne le poste de surintendant de l'Instruction publique.

Les instituteurs considèrent que le poste de surintendant doit être occupé par un éducateur de carrière. La pédagogie n'est pas un mythe, mais une science réelle et seul un expert dans l'enseignement, affirme le conseil, peut avoir la compréhension nécessaire au règlement des problèmes de l'éducation et de l'éducateur.

La science de l'éducation est dans une phase d'évolution intensive et les nombreux développements de cette science exigent que l'on place à la direction de l'enseignement un homme qui soit bien au courant des tendances caractéristiques du progrès dans ce domaine et capable de répondre aux besoins nouveaux par l'application chez nous des méthodes découvertes de la pédagogie moderne.

L'on juge nécessaire d'exiger un certificat d'école normale de l'instituteur et de l'institutrice qui veulent se donner à l'enseignement. La Corporation trouve logique que l'on exige de celui-là qui doit diriger tout l'enseignement dans la province, qu'il soit lui-même rompu aux exigences de la profession. M. Doré était un membre de la profession enseignante. La corporation demande instamment que le gouvernement lui trouve un remplaçant qui soit un éducateur de carrière.

La Corporation a également voté des remerciements à M. Doré pour le travail qu'il a accompli comme surintendant, ainsi que des félicitations pour son élévation au poste d'ambassadeur.

Les soirées en langue espagnole

La deuxième causerie organisée par l'Union des Latins d'Amérique, avec le concours de Mme C. Jimenez-Thibault, à l'intention des étudiants avancés désireux d'avoir l'occasion d'entendre et de parler l'espagnol, a obtenu, cette semaine, un succès signalé.

Les abonnés de cette série de conférences en espagnol ont entendu un écrivain argentin, M. German de Laferrère, attaché à l'ambassade de l'Argentine à Ottawa. M. de Laferrère a intéressé son auditoire par le récit de sa vie aventureuse.

Tout à tour voyageur au long cours, parti de Buenos-Aires sur un bateau norvégien, étudiant, à Paris, professeur à Berlin, portier à Genève, caricaturiste, fabricant de fromages, le chercheur d'aventures ne revint dans son pays que pour se plonger dans la "selva", la forêt, où la chasse alternait avec l'abattage, plus paisible, du lapin.

L'écrivain argentin a évoqué, chemin faisant, les figures de deux autres écrivains argentins, Leopoldo Lugones, poète et philologue, et Horacio Quiroga, conteur. Présenté par Mme Jimenez-Thibault, le conférencier fut remercié par M. Jean Nolin, 2e vice-président de l'Union. La troisième causerie en langue espagnole aura lieu mercredi soir prochain, à huit heures, au Windsor.

Deux Écrivains Chinois

LOA SHE

et

TS'AO YU

par Jean-Paul DALLAIRE, S.J.

Cette plaquette a pour but, en faisant mieux connaître la Chine, d'intéresser davantage notre public canadien aux productions de la culture orientale.

C'est un des meilleurs moyens de stimuler notre peuple à soutenir le travail de nos missionnaires laïcs et de contribuer ainsi à l'établissement de l'Eglise en Orient.

Brochure de 22 pages.
Au complet: \$0.10
Par la poste: \$0.13
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentifiée. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Nous encourageons le communisme

Monsieur le rédacteur,

Nos journaux sont remplis, depuis quelque temps, des exploits d'un certain nombre de *squatters* qui, bien organisés, semblent-ils, s'emparent des rares domiciles vacants de la métropole. Ce phénomène nouveau genre s'est également produit ailleurs au Canada et dans d'autres pays. On a prétendu dans certains milieux, et non sans raison, que ces *squatters* étaient insipides, *«bavards»* et dirigés par des communistes.

En admettant que cela soit vrai, monsieur le rédacteur, ne devons-nous pas sérieusement nous demander si nous n'encourageons pas ce mouvement? Voici des familles d'anciens combattants, à qui on avait promis mer et monde, réduits à vivre dans d'infâmes taudis, dans des maisons non habitables l'hiver ou dans d'unique chambres qu'elles doivent remplir à craquer avec six, huit ou dix personnes. Et ces familles d'anciens combattants ne sont pas les seules, hélas! forcées de vivre dans de telles conditions.

Ce n'est pas mon intention, ici, d'approuver et d'encourager cette violation de la propriété privée, mais d'en chercher une explication. Ce n'est pas ainsi, c'est entendu, que nous pourrions résoudre le problème du logement, mais quelles ressources reste-t-il à ceux qui la société ne peut prendre soin? Ne devrions-nous pas être en mesure de prouver que notre régime de la propriété privée, dont on parle tant à propos des abus des *squatters* lorsque nous voulons les condamner, peut faire mieux qu'il ne le fait en ce moment? Comparons un peu ce que nous accomplissons dans le moment avec les prodiges de production du temps de guerre. Alors, la nation entière a été entraînée à l'action par le besoin qui se manifestait. On a trouvé des sommes d'argent formidables. On a produit tous les matériaux nécessaires, de même que la main-d'œuvre voulue. On a construit, parfois en dépit de difficultés inouïes, d'immenses usines, et en même temps, on a fait surgir du sol des milliers de maisons pour abriter des armées de travailleurs transplantés d'un bout à l'autre du pays. Dans ce domaine nous avons proportionnellement accompli plus que n'importe quel autre pays. Mais aujourd'hui que la guerre est terminée, que la paix est revenue, nous semblons impuissants à faire face aux problèmes de l'heure. La nation a besoin de maisons. Et ces maisons ne sont pas construites parce que, nous expliquent-ils, les matériaux manquent, la main-d'œuvre manque, etc., etc. Que devons-nous conclure? Tout simplement que nous ne pouvons faire aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

Dans d'autres articles auxquels vous avez bien voulu donner l'hospitalité, je prétendais que le meilleur rempart contre les idées subversives était le droit à la propriété pour les petits salariés. On peut faire échec au communisme que nous craignons tant en donnant un caractère de stabilité et de sécurité à nos milliers d'ouvriers et d'humiliés salariés, quelle que soit leur occupation. Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de fournir à ceux qui veulent des logements le crédit dont ils ont besoin pour se bâtir et de prendre privilège pour l'argent avancé, remboursable en 30 ans au taux de 2 1/2 % l'an. Mais si nous continuons à nous montrer incapables d'être à la hauteur de la tâche en temps de paix, comme nous l'avons été en temps de guerre, nous invitons vraiment l'élément déçu de notre population à prendre des initiatives semblables à celle prise par les *squatters*. Si la société ne respecte pas ses obligations, comment pouvons-nous espérer que ses droits et privilèges, entre autres ceux de la propriété privée, ne soient pas violés? En deux mots, nous encourageons à l'heure actuelle le communisme. Les agents de Moscou n'ont pas l'avantage de nous en profiter. Il est grandement temps que nous agissions si nous ne voulons pas voir disparaître dans un vaste mouvement révolutionnaire les privilèges que nous voulons à tout prix conserver.

Démétrius BARIL

418, rue Saint-Sulpice,
Montréal, le 7 nov. 1946.

Ventilation. — Les spécialistes du ministère de la santé nationale et du bien-être social à Ottawa disent qu'il faudrait enseigner aux enfants la valeur de l'aération adéquate de la classe. Le ministère fait l'éloge des autorités scolaires qui enseignent aux enfants la lecture du thermomètre et du baromètre et l'ajustement des fenêtres de façon à obtenir l'aération sans courants d'air. On suggère de poursuivre cet enseignement au foyer.

Deux Écrivains Chinois
LOA SHE
et
TS'AO YU
par Jean-Paul DALLAIRE, S.J.

Cette plaquette a pour but, en faisant mieux connaître la Chine, d'intéresser davantage notre public canadien aux productions de la culture orientale.

C'est un des meilleurs moyens de stimuler notre peuple à soutenir le travail de nos missionnaires laïcs et de contribuer ainsi à l'établissement de l'Eglise en Orient.

Brochure de 22 pages.
Au complet: \$0.10
Par la poste: \$0.13
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Emission Duvernay

Interview d'un retour d'Europe — Commentaires d'actualité de Pierre Vigant — Chants de Jacques Labrecque

Un jeune Canadien français de retour d'Europe sera interviewé ce soir, à 10 h. 30, à l'émission Duvernay (CKAC). M. Gérard Lemieux, qui vient d'étudier en France les questions familiales, exposera en quelques mots son opinion sur les Congrès d'associations familiales auxquelles il a participé et dira ce qu'il pense du Canada français.

Selon l'habitude, on entendra au début de l'émission les commentaires rédigés par Pierre Vigant en marge de l'actualité. Et M. Jacques Labrecque chantera deux chansons d'Acadie: *Le Prince Eugène* et *Les menteries*.

Brailowsky, malade, remet son récital

Alexandre Brailowsky, qui devait jouer hier soir au His Majesty's, a contracté une forte grippe à la suite de son récital à Chicago. Aussi le concert de Montréal a dû être retardé au 19 décembre. Tous les billets pour le récital d'hier soir étaient vendus.

Audition de disques à Saint-Pierre-Claver

Les Loirs de St-Pierre-Claver se lancent dans un autre domaine de la musique, réunissant les auteurs classiques et modernes dans un programme des plus variés. Un commentateur attaché à la disquette de Radio-Canada situera dans leur cadre l'auteur et les pièces elles-mêmes. En outre, des suggestions pourront être faites à l'audience des autres concerts de sorte qu'ils rencontreront peut-être l'approbation d'un plus grand nombre.

Voici le programme:
Thème: William Byrd: The Bells; Glinski: Ouverture "Russian and Lullaby"; Chopin: Concerto no 2 (fa mineur pour piano et orchestre).

Intermission.
Smetana: La Moldau; Donizetti: Lucia di Lammermoor (Sextuor); Massenet: Manon (Adieu, notre petite table); Puccini: La Bohème (Che gelida manina); Liszt: La danse des gnomes; Rachmaninoff: Prélude en do dièse mineur; Romberg: Maytime (Will you remember?); R. Freed S. Fain: Please don't say no.

L'audition aura lieu ce soir, à 7 h. 30, au sous-sollement de l'église.

Aux Amis de l'Art

Avis: l'enregistrement se terminera le 15 novembre pour reprendre en janvier.

Cours d'initiation: le 17 novembre, au secrétariat, à 2 h. 30, initiation pratique à l'art, par Mlle L. Sénécal; le 18, à 9 h., à la Mairie, cours de pratique oratoire, par René Guenet; le 20, à l'église St-Stanislas, à 8 h., initiation à l'orgue par J.-P. Riopel.

Concert à venir: le 14, au Gymnase Currie, Richard Tauber, ténor;

Le 15, salle Ste-Philomène: débat humoristique: Le 16, au Gesù, en matinée, La Fille du Soleil.

Pour renseignements s'adresser au secrétariat, 3815 avenue Calixa-Lavallée, F.P. 1119.

Centre familial

Le caractère des époux

Comment en faire l'adaptation? — Quel est le rôle de l'école? — Deux cours donnés par M. Gérard Corbeil et M. Joseph Dansereau

Les Cours du Centre familial connaissent un succès marqué. L'auditoire devient chaque semaine plus nombreux. Aux jeunes des deux sexes se joignent sans cesse des époux qui viennent chercher lumière et directives dans la solution de leurs problèmes conjugaux et familiaux.

Mardi, le 12, M. Gérard Corbeil donnera son second cours sur les époux en traitant de l'adaptation des caractères et de la manière de la réaliser.

M. Joseph Dansereau, de la Commission Scolaire de Montréal, donnera le second cours, sur le rôle de l'école. Les cours seront donnés demain soir à 8 heures, à l'École ménagère provinciale, angle Berri et Sherbrooke.

Immigrants polonais arrivés au Canada

Halifax, 12 (C.P.). — Les premiers immigrants d'après-guerre, 1.700 Polonais sont arrivés au Canada de bonne heure ce matin, à bord du transatlantique Sea Robin.

Venus d'Italie, ce sont les premiers d'un contingent de 4.000 vétérans du célèbre corps d'armée polonais du général Anders, qui a combattu avec l'armée canadienne sur le théâtre de guerre de la Méditerranée.

Cette politique d'apaisement

Newark, N.J., 12 (C.P.). — Le premier ministre de l'Ontario, M. George Drew, a déclaré hier, au cours d'un banquet organisé ici à l'occasion de l'Armistice, que l'on ne doit plus permettre que la politique d'apaisement qui a contribué à la deuxième grande guerre, vienne encore une fois affaiblir la position de ceux qui veulent organiser une paix durable.

L'effort réuni de tous les peuples de langue anglaise, dit-il, a sauvé le monde de la domination. Si cet effort était venu plus tôt, il aurait même pu sauver le monde de l'agression.

Soirée de cinéma au conseil St-Henri

Le président du Comité du film du Conseil Saint-Henri, des Chevaliers de Colomb, M. Lionel Forest, a organisé une soirée de ciné-

Aux Matinées

La Musique du XXe siècle

La quatrième matinée symphonique de la saison, samedi dernier, était consacrée à la musique du XXe siècle. M. Wilfrid Pelletier averti son jeune auditoire que le programme était difficile, parce que très moderne. Il dépasse vos connaissances musicales, a-t-il dit, mais il ne dépasse pas votre intuition.

La première pièce était l'introduction et le cortège des noces du Cœq d'Or, de Rimsky-Korsakoff. M. Pelletier a résumé l'action de cette satire des Tsars, et raconté l'histoire du roi Dodon, qui aime la vie facile mais qui est troublé par des rêves de guerre, et à qui un astrologue donne un petit coq d'or pour lui prédire le danger. Ce coq a deux chants; quand tout va bien il crie "Cocoricco, danger sur votre dos", et en cas de danger: "Cocoricco, ouvrez l'œil et gardez à vous". M. Pelletier fait jouer les deux thèmes du coq et celui de la reine de Chemakha; le danger qui menace ce roi paresseux et gourmand n'a rien de militaire, et l'expédition qu'il entreprend à l'aveuglement du coq se termine par le mariage de Dodon et de la reine de Chemakha qui héritera du royaume quand Dodon sera tué par le coq. De cette pièce comme des suivantes, M. Pelletier a fait jouer les thèmes pour que les enfants puissent les identifier.

Comme aux matinées précédentes, M. Pelletier a fait un bref résumé de l'histoire de la musique pendant la période étudiée. Les 14 premières années du XXe siècle terminent une période dominée par l'école impressionniste de Debussy et de Ravel, et une autre école de compositeurs qui s'inspirent du nationalisme, notamment Williams en Angleterre, Sibelius en Finlande, de Falla en Espagne, et d'autres dans divers pays d'Europe.

Puis la musique prend une nouvelle forme qui diffère de tout ce qui a été écrit jusque là, la révolution causée par les changements que subit la vie économique. On vous a parlé à propos des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, des grands événements qui ont eu leurs répercussions en musique. Avec le XXe siècle on assiste au réveil de la force motrice, à l'avènement de la radio, du cinéma, de l'auto, de l'avion.

Jusqu'au début du XXe siècle la musique s'est développée de façon normale; avec Debussy et ses contemporains quelque chose de nouveau s'est ajouté à la musique: le maître, et mineure, cette nouvelle école utilise une nouvelle gamme: la gamme sans demi-ton. Puis arrive le système de douze tons dans l'octave: chaque degré est sa propre tonique. Dans tout cela la dissonance a pris place, mais les compositeurs cherchent autre chose, ils introduisent dans l'orchestre jusqu'à des marteaux et des réveille-matin.

Le statut de la musique change; l'opéra qui occupait la place la plus importante est réduit au second plan; la symphonie remplace l'opéra; les villes subventionnent des orchestres. Les compositeurs modernes cherchent la simplicité; la musique devient internationale et néo-classique; elle s'inspire de la musique de chambre du XVIIIe siècle, la musique pure, par réaction contre le verisme de la musique lyrique.

M. Pelletier cite quelques grands événements de l'histoire de la musique et de l'histoire générale au XXe siècle. Cela part de l'apparition du gramophone à Paris en 1902, en même temps que le Tsar étouffe une révolution en Russie; parmi beaucoup d'autres dates citées relèvent l'apparition du zeppelin en 1906, la fondation de l'école cubiste par Picasso en 1908; la première grande guerre; l'entrée de la machine à écrire dans l'orchestre en 1917. M. Pelletier termine en invitant ses auditeurs à considérer la musique moderne et celle de l'avenir avec un esprit ouvert, qu'ils ne vous entendent des choses difficiles, ne condamnez pas tout de suite.

Le programme, que M. Pelletier a commenté abondamment et qui a été l'objet de questions habituelles comprenait en plus du Cœq d'Or, la deuxième suite de Daphnis et Chloé; Pacific 231 de Honneger, et une danse extraite de La Vida Breve, de De Falla. La "surprise" invitée par M. Pelletier n'avait pas pu venir parce que les avions ne paraissent pas à New-York, et ce contre-temps valut à l'auditoire l'avantage d'entendre Mlle Claire Gagnier, qui a remporté comme d'habitude un vif succès.

X. X. X.

ma qui aura lieu mardi le 12 novembre, à 8 h. m., dans les salles du Conseil. On présentera aux membres un grand film français: "La Valse Blanche". L'entrée est gratuite et les dames admises.

CL-THE-RA

présente

Au Plateau

CE SOIR

8.30

p.m.

ANNA XYDIS, pianiste

acclamée au

CARNEGIE HALL

Billets:

1.50 - 2.00 - 2.50

(taxes incluses)

En vente:

Archambault, MA. 6201

Willis, PL. 9326

A la scène, au concert et à l'écran

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Graine au vent" avec Carlettina, Marcelle Génat et Jacques Dumesnil. "Adieu Léonard" avec Charles Trenet et Pierre Brasseur.

CINEMA DE PARIS: L'inévitable M. Dubois avec Morny Dalmes et Tramel.

LOEW'S: Monsieur Beaucaire, avec Bob Hope et Joan Caulfield.

CAPITOL: Canyon Passage, avec Dana Andrews, Brian Donley et Susan Hayward.

PALACE: Centennial Summer avec Jeanne Crain, Cornel Wilde, Linda Darnell.

PRINCESS: Boys' Ranch, avec Jackie Jenkins; Faithful in my Fashion avec Donna Reed et Tom Drake.

IMPERIAL: So Dark The Night et The Unknown.

ORPHEUM: "Eternel retour", avec Madeleine Sogone, Jean Marais, Jean Murat. La Comédie du Bonheur, avec Ramon Novarro, Michel Simon et Jacqueline Delubac.

KENT: Henry V de Shakespeare, avec Lawrence Olivier. En technicolor.

NELSON: The Face of Marble, Sensation Hunters et Junior Prom.

EMPIRE: Hlythe Spirit et Deadline at Dawn.

LAYAL: "Tomorrow is Fire" et "Notorious Lone Wolf".

REX: "Cinderella Jones", "The Truth About Murder" et "Dawn Express".

STELLA: "Dragonwyck" et "Colonel Effingham's Raid".

STRAND: Queen of Burlesque, avec Evelyn Ankers; Colorado Serenade, avec Eddie Dean, Mary Keaton et David Sharpe.

PASSE-TEMPS: Tu m'appartiens, avec Barbara Stanwyck et Henry Fonda (dialogue français); Bitter Sweet, avec Jeannette MacDonald et Nelson Eddy; aussi sujet court.

PARK: Buffalo Bill, en technicolor, avec Joel McCrea et Maureen O'Hara; Naughty Nineties, avec Bud Abbott et Lou Costello.

FIFTH AVENUE: Adventures of Marco Polo, avec Gary Cooper et Sigrid Gurie; The Mysterious Mr. Valentine, avec William Henry et Linda Stirling.

CENTURY: Ziegfeld Follies, avec Fred Astaire et Lucille Ball, en technicolor; The Phantom Thief, avec Chester Morris.

PERRON: Road to Utopia, avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour; Hot Cargo, avec William Gargan.

BEAUBIEN: Bad Bascomb, avec Margaret O'Brien et Wallace Beery; Little Giant, avec Bud Abbott et Lou Costello.

AMHERST: Cmok, en technicolor; Dark Corner, avec Mark Stevens et Lucille Ball.

VILLERAY: The Postman Always Rings Twice, avec John Garfield et Lana Turner; Bab Bascomb, avec Margaret O'Brien et Wallace Beery; Strange Affair, avec Allyn Joslyn et Evelyn Keyes.

MIDWAY: Little Giant, avec Bud Abbott et Lou Costello; Red River Renegades, avec Sunset Carson.

VERDUN PALACE: Without Reservations, avec Claudette Colbert et John Wayne; Cally O'Rourke, avec Alan Ladd et Gail Russell.

EMPIRE et OUTREMENT: Vivien Leigh et Claude Rains dans Caesar and Cleopatra en technicolor, avec Stewart Granger, Flora Robson; Jane Frazee, Allan Lane dans A Guy Could Change.

SAVOY: Verdun; Smoky et technicolor avec Fred MacMurray, Anne Baxter, Burl Ives; The Runaround avec Ella Raines, Rod Cameron, Frank McHugh, Broderick Crawford.

CHATEAU et CARTIER: Randolph Scott, Ann Richards, Lawrence Tierney dans Badman's Territory; Joan Davis, Jack Oakie, Misha Auer dans She Wrote The Book.

DOMINION et MAISONNEUVE: Myrna Loy et Don Ameche dans So Goes My Love; Donald Barry et Ann Savage dans The Last Crooked Mile; en plus, au Dominion, Roy Rogers dans Don't Fence Me In; au Maisonneuve, Bill Elliott dans California Gold Rush.

ARCADE: Abnégation, de Martial Piechaut, avec Mlle Antoinette Giroux.

GESU: "La Fille du Soleil" (9, 11, 12 novembre, et 9 et 16 nov. en matinée).

MONUMENT NATIONAL: Fridolins 46, (8, 9 nov. en soirées).

HIS MAJESTY'S: "Mary had a Little Lamb", nouvelle comédie, avec artistes de Hollywood. Du 12 au 17 nov.

HIS MAJESTY'S: Gala de théâtre français, avec Madeleine Ozeray et François Rozet. (26, 30 nov. et 3 et 7 déc.).

AUDITORIUM ST-LAURENT: "Fantasio" de Musset, (matinée et soirée 23 et 28 novembre).

Musique

PLATEAU: Récital de Mariette Gauthier, pianiste (25 novembre).

ERMITAGE: La Petite Symphonie de Montréal, sous la direction de Bernard Naylor (19 nov.).

HIS MAJESTY'S: Brailowsky, pianiste, le 19 décembre. (musique de Chopin).

PLATEAU: Anna Xydis, pianiste, le 12 nov. à 8 h. 30.

HIS MAJESTY'S: Opera Guild présente l'opéra "Madame Butterfly" (22 et 23 janvier).

GYMNASIE MCGILL: Richard Tauber, ténor, en récital (14 novembre).

PLATEAU: La Symphonie féminine de Montréal, direction Ethel Stark. Soliste: Percy Grainger. (30 novembre).

UNIVERSITE DE MONTREAL: Martial Singher, baryton, en récital (14 nov.).

LE PLATEAU: Orchestre symphonique des jeunes, direction Fernand Gratton. Soliste: Clermont Pepin, pianiste (22 nov.).

HIS MAJESTY'S: Récital de Larry Adler, célèbre joueur d'harmonica (25 nov.).

Peinture

A L'ART FRANÇAIS: René Richard expose (jusqu'au 16 novembre).

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS: "Graine au vent" 1 h. 08, 4 h. 05, 6 h. 40, 9 h. 46. "Adieu Léonard" 11 h. 50, 2 h. 37, 5 h. 31, 8 h. 28.

CINEMA DE PARIS: L'inévitable M. Dubois 11 h. 45, 2 h. 15, 4 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 35.

LOEW'S: "Monsieur Beaucaire" 10 h. 17, 12 h. 37, 2 h. 57, 5 h. 17, 7 h. 37, 9 h. 57.

PALACE: Centennial Summer 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

CAPITOL: "Canyon Passage" 10 h. 12, 12 h. 32, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 05.

PRINCESS: "Boys' Ranch" 11 h. 56, 3 h. 14, 6 h. 32, 9 h. 50. "Faithful in my Fashion" 12 h. 35, 1 h. 41, 4 h. 59, 8 h. 17.

ORPHEUM: "Eternel retour" 10 h. 10, 2 h. 5, 5 h. 50, 9 h. 40. "La Comédie du Bonheur" 12 h. 05, 3 h. 55, 7 h. 40.

IMPERIAL: "So Dark The Night" 12 h. 18, 2 h. 50, 5 h. 22, 7 h. 54, 10 h. 26.

"The Unknown" 11 h. 1, 1 h. 32, 4 h. 04,

MM. Nadeau et Chauvin reçus à la Société Royale du Canada

Selon la coutume, les deux récipiendaires font l'éloge de leurs prédécesseurs, le juge P.-B. Mignault et M. C.-J. Magnan

C'est dans l'atmosphère mi-mondaine mi-intellectuelle qui flotte toujours, assez agréablement, au Cercle Universitaire, qu'eut lieu samedi soir, la réception officielle de deux nouveaux membres à la Société Royale du Canada, MM. Jean-Marie Nadeau et Jean Chauvin. C'est la réception se déroula avec le grand appareil que sait y mettre la Société Royale, et la vaste salle du Cercle lui offrait un cadre tout à fait approprié.

Le Dr Pierre Smith, président du Cercle Universitaire, a de nouveau assuré la Société Royale de l'offre de l'hospitalité du Cercle, en félicitant M. Roger Duhamel, secrétaire de la maison, d'avoir songé à inviter la Société à y recevoir ses deux nouveaux membres.

M. Arthur Saint-Pierre, vice-président de la Société Royale, a remercié le Cercle et son président pour leur gracieuse invitation, puis il a demandé à M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, à présenter le récipiendaire, dont il était le parrain, M. Jean-Marie Nadeau.

M. Edouard Montpetit

"Vous entendez, a dit M. Montpetit, en s'adressant à M. Nadeau, par la porte étroite de l'économie politique que d'aucuns eussent voulu repousser vers les sections scientifiques de notre société. Vous avez épousé, il y a quelques années, cette science dont Thiers disait, bien à tort, qu'elle est un genre de littérature plus ennuyeux que les autres. Vous êtes préparé."

L'orateur énumère ensuite brièvement les différentes étapes parcourues par le récipiendaire, étapes qui l'ont conduit à deux chaires universitaires et à la rédaction de deux ouvrages: *Horizons d'après-guerre* et *Entreprise privée et Socialisme*, œuvres qui lui ont valu d'être accueilli à la Société Royale. M. Montpetit fait une analyse rapide de la pensée qui a présidé à ces deux ouvrages. "Le dirigisme d'après-guerre, dit-il, entre autres choses, vous en montrez les ressorts dans vos *Horizons d'après-guerre*, qui sont gorgés de substance inexplorée chez nous. Dans *Entreprise privée et Socialisme*, vous exposez les divers types d'industries et vos préoccupations surgissent des premières pages.

Si, pour le bien commun, vous posez des limites aux envirements de la liberté, vous maintenez les droits de la présence humaine contre les empiétements du totalitarisme."

M. Jean-Marie Nadeau

M. Nadeau a remercié M. Montpetit de deux choses: de l'impulsion qu'il a donnée aux jeunes, dont il était, vers les études économiques et sociales; d'avoir voulu lui servir de parrain pour son entrée à la Société Royale.

Suivant la tradition, M. Nadeau a fait l'éloge de celui dont il a été appelé à prendre la succession: l'hon. Pierre-Émile Mignault. Il retrace d'abord la brillante carrière du grand juriste canadien.

Reçu avocat en 1878, M. Mignault publie son premier livre en 1889. En 1893, un second. En 1895 et 1916, paraissent les 9 volumes de son traité de droit civil qui comblent une lacune immense dans notre droit. Syndic du Barreau en 1905, il entre à la Société Royale en 1908. De 1918 à 1929, il connaît l'honneur et la grande responsabilité de la Cour suprême.

De l'œuvre de son prédécesseur, M. Nadeau fait l'analyse en montrant qu'avant pris au début, pour son travail de commentateur de notre code, le parti le plus sûr, celui de l'école de l'exégèse de Mourlon, M. Mignault opte enfin pour le juste milieu entre cette école et l'école scientifique de Planiol et Ripert.

"Il n'a pas répudié l'exégèse, ce qui serait une fantaisie dangereuse ici, où notre droit civil français, pour survivre, doit conserver des assises solides."

Mais il n'y a pas risqué à donner à notre droit civil, des perspectives de renouvellement, une plus grande souplesse d'adaptation aux transformations sociales profondes de notre époque.

M. Gérard Morisset

"En vous recevant, aujourd'hui, parmi ses membres, a dit M. Morisset, parrain de M. Jean Chauvin, la Société Royale voit en vous le curieux homme d'un livre. Un livre bien vivant, plein de sens commun, d'humour et de sourire; un livre d'une rédaction soignée et d'une lecture à la fois utile et charmante. La critique de sentiment, extrêmement fragile et arbitraire, mais qui, en s'éclaircissant et en s'affinant, devient parfois la simple critique de goût."

L'orateur en profite pour faire l'historique de la critique d'art dans le Québec. C'est la critique de principe qui a toujours prédominé. "Si la critique de principe ou d'idéologie se fourvoie plus souvent qu'à son tour, c'est d'abord qu'elle néglige la qualité vraiment féconde de toute l'œuvre d'art, la singularité; ensuite qu'elle manque en général de sensibilité."

"Rendre l'homme capable d'imaginer, pour son propre compte, n'est-ce pas en définitive, l'un des buts de l'art, sinon le plus important?" Aussi montrer la genèse et l'émancipation de l'œuvre, en démontrant les ressorts, en éprouver la puissance, faire voir la fécondité d'une œuvre, sa résonance dans les esprits, son poids d'éloquence ou de lyrisme, de grandeur ou de sérénité, bref ses qualités humaines. C'est ce genre de critique qui communique au livre de M. Chauvin tant de charme.

M. Jean Chauvin

Avec une ironie très respectueuse, M. Chauvin a passé au crible les idées et l'œuvre de son prédécesseur au fauteuil no 13, M. Charles-Joseph Magnan.

"Magnan, dit-il, a ses thèmes de prédilection, et aussi ses bêtes noires: l'instruction obligatoire, le ministère de l'Instruction publique, l'uniformité des livres, sans parler de presque toute la littérature française, à l'exception des écrivains essentiellement catholiques. Ses sujets favoris: la pédagogie, l'instruction publique, le droit civique, l'histoire et la Société de Saint-Vincent-de-Paul". M. Chauvin ne cache pas qu'il ne partage que bien peu des vues de M. Magnan. "Cherchant à établir un contact avec lui, ajoute-t-il, j'ai découvert une affinité sur le plan sentimental."

Sur le terrain artistique et littéraire, M. Chauvin avoue brûler tout ce que M. Magnan a adoré. Il lui reconnaît toutefois d'avoir, par son livre *A travers les Beaux-Arts*, installé dans nos écoles l'enseignement des beaux-arts. Au chapitre de la littérature, le récipiendaire, s'il avait été tenu de suivre les conseils de Magnan, déclare qu'il n'aurait lu aucun livre.

Dans les bagarres autour de l'enseignement, M. Magnan se tient à droite, avec les traditionalistes et les réformateurs. En histoire, il est de ceux dont les voix du passé, d'un passé trop présent, étouffent les ap-

pels de l'avenir et les rendent insupportables à ses sollicitations. Comme tous les hommes "de droite", il ne voulait pas de la vie en littérature.

"Encore que je me réjouisse de la faiblesse de son école, conclut M. Chauvin, je ne cache pas le respect que m'inspire la solidité de son œuvre pédagogique, ainsi que les vertus de l'homme: son idéalisme, sa ferveur patriotique, sa charité chrétienne, sa rectitude morale, sa distinction, son courage de polémiste, son honnêteté d'écrivain."

Nominations provinciales

M. Emmett O'Farrel, de St-Joseph de Beauce, membre du Barreau de la province; conseil en loi du Roi. M. Richard Bousquet, 74 rue St-Pierre, village La Providence, St-Hyacinthe; chef du district de St-Hyacinthe, officier spécial chargé de la confection et de la révision de la liste des jurés pour ce district, et commissaire *per dedimus potestatem*, à compter du 1er novembre 1946.

L'Armistice rappelle les morts de deux guerres

A Montréal, comme dans le reste du pays, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne et dans les diverses parties du Commonwealth britannique, on a observé, hier, vers 11 heures du matin, le silence traditionnel consacré au souvenir des disparus de la guerre — il faut maintenant dire des deux guerres. Car bien que cet anniversaire fut celui de l'Armistice de 1918, on n'a pu faire autrement que de se souvenir, dans tous les discours officiels, des morts de la guerre de 1939-1945.

Dans notre ville, le clergé s'est uni aux autorités civiles et militaires pour donner un certain éclat à de nombreuses cérémonies commémoratives. On a chanté, hier matin, des messes de requiem dans toutes les églises du diocèse. A 11 heures, lors des deux minutes de silence, la circulation était subitement immobilisée. Tramways, automobiles, autobus ont suspendu leur course rapide, et même les piétons, en très grand nombre, se sont arrêtés, plusieurs songeant sans doute à des proches morts au combat.

La division provinciale de la Légion canadienne avait organisé une cérémonie qui s'est déroulée vers onze heures au cénatrophe de la place Dominion. Des drapeaux de toute sorte, dont aucun vraiment canadien, des uniformes multicolores, parmi lesquels éclataient surtout les tuniques écarlates de la Gendarmerie royale, composaient un ensemble brillant et martial. En plus des représentants des diverses armées, on remarquait nombre de vétérans, des membres de la Sécurité provinciale et de la Police municipale, des délégués de plusieurs corps féminins de nos forces armées, et nombre de civils.

La cérémonie a consisté en quelques allocutions et en l'offrande de couronnes et gerbes de fleurs. On y remarquait l'archevêque protestant de Montréal, le révérend A. P. Gower-Rees, qui a lu quelques prières à l'intention des disparus; le brigadier W. J. Home, commandant du district militaire de Montréal; le vice-marchal de l'Air R. Raymond, qui représentait le lieutenant-gouverneur de la province; le maire Camille Houde, M. J. E. Wishart, de la Légion canadienne; M. G. Layton, le lieutenant-commandant E. P. Earnshaw, de la Marine canadienne, et autres.

M. E. Raymond décédé à 74 ans

Nous apprenons le décès de M. Edouard Raymond, mari de Clara Saint-Martin. Il était âgé de 74 ans. Il est décédé à la demeure de son genre, M. Marcel Byrreille, 6299, rue de Normandie. Outre sa femme, il laisse dans le deuil six garçons: Wilfrid, lieutenant de police; Joseph, Rodolphe, Paul, l'abbé Albert Raymond et Armand, ancien joueur du club de hockey Canadien; une fille, Marie (Mme Marcel Byrreille). Avis des funérailles plus tard.

Heures changées chez les barbiers

Les boutiques de barbiers dans l'île de Montréal et dans les municipalités de Longueuil et de Saint-Lambert ouvriront désormais quotidiennement à 8 h. 30 du matin, au lieu de 8 h., dit un avis de la Gazette officielle de Québec. Les heures de fermeture du lundi au jeudi seront à 7 h. du soir, et à 8 h. les vendredis et samedis soirs, ainsi que les veilles de fêtes d'obligation. Auparavant, les salons demeuraient ouverts jusqu'à 9 h. le samedi soir.

Au dire d'un membre du comité des coiffeurs et barbiers du comité paritaire de Montréal, cela réduira les heures de travail des barbiers de 55 à 51 heures par semaine.

Faits divers

(suite de la page 2)

ville, à Westmount, qui s'aperçut, après avoir effectué une course en taxi, avoir perdu son réticule contenant la jolie somme de \$200.

Le chauffeur de la voiture, M. Albert Dauphin, 745, avenue Green, à l'emploi de l'Association des vétérans chauffeurs de taxi, découvrit le réticule plusieurs heures plus tard en nettoyant l'intérieur de son automobile. Il l'ouvrit et y trouva la somme indiquée dont un billet de \$100. Puis, fouillant plus profondément dans la sacoche, il y découvrit les nom et adresse de sa cliente. Il s'empressa donc de retourner le tout à sa propriétaire.

Deuxième vol en une semaine

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, le pharmacien Bernard Freedman est la victime de vols à main armée. En effet, hier, deux jeunes gens, âgés d'environ 18 ans, pénétraient à la pharmacie Bentley, 3508, avenue du Parc, vers 8 h., menaçant le commis de leur revolver. Les jeunes gens le forcèrent à leur remettre tout le contenu de la caisse et, comme c'était hier fête légale et que les banques étaient fermées, ils recueillirent la jolie somme de \$305.

La police a été alertée et l'escouade du capitaine Wilfrid Bourdon enquêtée.

Victime de deux accidents

Un vieillard de 79 ans a perdu la vie hier. Il s'agit de M. Oscar Beck, 3464, avenue Vendôme, à Notre-Dame-de-Grâce.

Alors qu'il traversait la chaussée vers le sud, à l'angle de l'avenue Victoria et du chemin de la Côte-St-Antoine, M. Beck donna contre une auto filant vers l'est. Projeté sur la chaussée, il fut ensuite broyé à mort sous les roues d'une deuxième voiture conduite par M. Arthur Shaw, 203, avenue Westminster, à Montréal-Ouest.

Un médecin qui avait été mandé sur les lieux ne put constater la mort de la victime qui fut transportée à la morgue pour fins d'enquête.

Chute du troisième étage

Une jeune femme de 20 ans, Mme Léo Daoust, qui demeurait à 2363, rue Ste-Catherine, a été la victime d'un accident, au cours de la fin de semaine, alors qu'elle fit une chute du troisième étage.

Selon le rapport de la police, la victime perdit l'équilibre après avoir ouvert une fenêtre de son logement. Elle s'écrasa sur le sol et, comme l'on se soit rapidement porté à son secours, elle expira quelques instants plus tard à l'hôpital où on l'avait transportée. Son cadavre est présentement à la morgue.

Sauveteur ou dos large

New-York, 12 (A.P.) — Un mécanicien âgé de 31 ans, Georges de Varennes, a refusé de raconter ses exploits aux reporters qui l'assaillaient de questions. Au cours d'un incendie qui a ravagé une maison de rapport de Harlem, hier, de Varennes a sauvé plusieurs personnes. Tout d'abord il empoigna une femme devenue hystérique qui se dirigeait vers la cave de l'édifice. Puis il empoigna un bébé qu'on avait lancé par une fenêtre et une femme, qui s'était jetée du haut de l'édifice, vint atterrir sur son dos.

Un avion s'écrase : 2 morts

Cleveland, 12 (A.P.) — Un avion de transport des United Air Lines s'est abattu, tôt hier matin, au cours d'une tempête, après avoir accroché des fils électriques par suite d'une erreur du pilote au moment de l'atterrissage à l'aéroport local. Le dernier et le copilote ont perdu la vie tandis que 17 passagers et l'hôtesse n'ont subi que de légères blessures.

Reimpression

La discipline préventive

et ses éléments essentiels par L. Riboulet

L'éducation est une œuvre d'autorité et de respect.

Mgr Dupanloup

Il n'y a pas d'éducation sans respect, de respect sans autorité, d'autorité sans règle.

Octave Gréard

Volume de 185 pages.

Au comptoir : \$0.90

Par la poste : \$0.95

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Il se blesse en cherchant des voleurs

Un jeune homme de 21 ans du nom de Jack McGuigan, demeurant à 6122 rue Jeanne-Mance, a été transporté à l'hôpital Homopathe, hier soir, souffrant d'une blessure à l'avant-bras gauche. La victime entendit un bruit insolite, au début de la soirée d'hier, alors qu'il était chez lui. Il sortit vivement et se rendit à l'endroit où il semblait se passer quelque chose d'anormal. A peine rendit-il à l'arrière de son domicile, dans la ruelle, il reçut la charge de son propre pistolet dans le bras. Il a déclaré à la police que le coup est parti accidentellement.

Brûlures mortelles

Une jeune fille de 20 ans est décédée des suites de brûlures reçues vendredi après-midi, au cours d'un accident survenu chez elle, à 1607 rue Amherst. Il s'agit de Mlle Yvette Delisse, au sujet de laquelle un verdict de mort accidentelle a été rendu, samedi matin, par le coronar-adjoint, le Dr Pierre Hébert.

Vol à main armée

Deux individus âgés d'environ 21 ans ont perpétré un vol à main armée, aux petites heures dimanche, dans un restaurant portant nom *Intercolor*, *Luna*, et situé à 67, rue Craig. Les deux malfaiteurs, accompagnés d'une jeune fille, entrèrent dans l'établissement où ils commandèrent trois repas. Puis, en passant par la caisse pour solder leur note, ils pointèrent un revolver sous le nez du caissier, Daniel Cashmore, qui leur remit la somme de trois dollars.

Trouvée morte dans sa baignoire

Une femme a été trouvée morte dans la baignoire de sa maison, dimanche soir. Il s'agit de Mme Annie Rowan Eustace, 39 ans, 4,000, rue Ste-Catherine, appartenant à 2. Hier on n'avait pas encore déterminé s'il s'agissait d'une noyade ou d'une syncope. Dès qu'on découvrit la victime un médecin fut mandé et il pratiqua la respiration artificielle, mais ce ne fut que pour constater la mort au bout de quelques minutes. Une enquête aura lieu en cour du coronar.

Brûlé en éteignant un incendie

Charles Kavanagh, 45 ans, 6058, rue Sherbrooke, s'est infligé des brûlures aux deux mains, samedi après-midi, alors qu'il éteignait un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans les rideaux de sa demeure. On le transporta à l'hôpital d'où il regagna son logis quelques heures plus tard, après avoir été pansé.

Adolescent tué d'une balle de fusil

Maurice Prince, âgé de 11 ans, dont les parents habitent 1287 rue Ste-Hélène, à Montréal-Sud, a été tué d'un coup de feu, samedi après-midi, vers 2 h., dans le voisinage d'un dépôt situé sur la rue Lafontaine. Le cadavre de l'adolescent a été transporté à la morgue. D'après les renseignements recueillis par la police, Alfred Piedmonte, 26 ans, 1501 rue Beaudry, à Montréal, s'était rendu à l'endroit mentionné en compagnie d'André Connan, 14 ans, 1283 rue Prefontaine, et d'André Gendron, un autre garçon de 14 ans. Piedmonte, qui possédait un fusil de chasse de calibre .12, déposa son arme sur le sol et, lorsque le jeune Connan voulut la ramasser, la détente partit et la décharge atteignit la jeune victime dans la figure. La mort fut instantanée.

Suites funestes

M. André Arsenault, 30 ans, 929, avenue de l'Hôtel de ville, est décédé samedi après-midi, à l'hôpital St-Luc, des suites de blessures reçues lors d'un accident d'auto survenu près de la rue Valois. Une enquête aura lieu en Cour du coronar.

L'IDÉE LUMINEUSE D'AUJOURD'HUI!



COILLER POUR MANGER UN PAIN LUMINEUX

C'EST AUSSI UNE BRILLANTE IDÉE DE SE SERVIR DES

LAMPES DE QUALITÉ LACO

Me Gérard Cournoyer candidat libéral

Sorel, 12 — Une convention libérale que présidait M. Félix Messier, conseiller législatif, et le Dr J.-W. Robidoux, député de Richelieu à l'Assemblée législative, et à laquelle participaient des députés venus de toutes les paroisses du comté, a choisi dimanche après-midi, le candidat libéral à la législature de l'étude de feu M. P.-J. A. Cardin, comme candidat officiel du parti libéral à l'élection complémentaire du 23 décembre, rendue nécessaire, dans Richelieu-Verchères, par la mort récente de l'ancien ministre des Travaux publics.

Pour la restauration nationale

Sous ce titre l'Ecole Sociale Populaire publie trois importantes déclarations de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France. La première traite de la conciliation nationale: ses conditions, les rapports entre l'Eglise et la société sociale; le deuxième est consacré tout entier à la doctrine sociale de l'Eglise, elle comprend trois parties: la personne humaine, la famille, l'Etat; la dernière, plus brève, concerne la liberté d'enseignement.

S. Em. le cardinal Villeneuve recommande récemment ces déclarations comme un document des plus importants, tant à cause de l'exposé doctrinal qu'elles contiennent que des applications pratiques qu'elles démontrent. Elles constituent une brochure de 32 pages que devraient lire et méditer tous ceux qui veulent bien connaître l'enseignement de l'Eglise sur les questions actuelles.

Au comptoir : \$0.15

Par la poste : \$0.18

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement présente un tableau partiel des occasions d'embauche que son bureau local met à votre disposition.

MESSAGE AUX EMPLOYEURS

Beaucoup d'étudiants inscrits aux différentes universités sollicitent par l'entremise de nos services du travail à temps partiel. Les employeurs qui ont du travail à temps partiel à offrir sont instamment priés de communiquer avec nous par téléphone: MA. 9101.

AIDONS NOS JEUNES A S'INSTRUIRE

POSITIONS INTERESSANTES POUR JEUNES FILLES — SECTION DES PLACEMENTS SPECIAUX 305 STE-CATHERINE OUEST

TELEPHONISTES — Sans expérience — cours supérieur — bilingue — 17 ans et plus — semaine de 5 jours — salaire initial \$30, par semaine avec augmentations régulières —
COMMIS DE BUREAU — Pas d'expérience — forte en chiffre — 17 ans et plus — \$15, par semaine pour commencer —
EMBALEUSES — Pour grand magasin à rayons — 16 ans et plus — pouvant parler l'anglais — temporaire jusqu'au 24 décembre — \$14, à \$17, par semaine —
VENDEUSES — Au comptoir — expérience pas nécessaire — 16 ans et plus — 17 ans et plus — 18 ans et plus — salaire d'après rendement \$16, à \$20, par semaine —
FILLES DE FONTAINE — Propres et actives — 16 ans et plus — sans expérience — \$14, à \$20, par semaine — périodes de repos, matin et après-midi — bilingues —
AIDES — Dans la lecture — si intéressées elles apprendront le métier — 16 ans et plus — \$5 de l'heure —

JEUNES FEMMES — FILLES

Pourquoi n'apprendriez-vous pas la couture à la main et à la machine? C'est la proposition la plus attrayante et la plus payante, à laquelle vous puissiez vous intéresser. Conditions de travail, agréables, et les heures sont plutôt favorables.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS PRESENTEZ-VOUS A: 305 ouest, rue Ste-Catherine

POUR JEUNES GENS A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI — 275 ouest, Notre-Dame, Ch. 121 SECTION DES PLACEMENTS SPECIAUX

COMMIS DE BUREAU (Assurance) 16 ans — meilleure éducation et instruction possible — 30 hrs par semaine — \$45, à \$65, par mois —
COMMIS DE BUREAU (Assurance) 16-17 ans — au moins 11e année — bilingue — 39 heures par semaine — \$65, par mois —
APPRENTIS — (Piles électriques) 18-21 ans — apprendre à monter des piles (Batteries) 50 hrs par semaine — 40 de l'heure pour une semaine, ensuite à la pièce —
ASSEMBLEURS (App. élect.) 16 ans — parlant l'anglais — 45 heures par semaine — 40 à 45 de l'heure —
GARÇONS D'ENTREPOT (50-100-150) 15 à 20 ans — assez robuste — 48 heures par semaine — \$16, à \$20, par semaine — UN PLACEMENT SERIEUX ASSURE L'AVENIR DES JEUNES

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local de Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell

MINISTRE DU TRAVAIL

A. MacNamara

SOUS-MINISTRE

Feuilleton du "Devoir"

LA MAISON

de la

SOURCE BLANCHE

Roman euscarien, par Pierre Alciette

37.

(Suite)

Maintenant, c'était la montée, tout de suite ardue. Sancho fut bien obligé de ralentir sa marche. La lumière rose du couchant s'éteignait peu à peu sur le cône rocheux du Behorleguy. Les bruits qui venaient de la vallée se fondaient en une harmonie de clartés et devenaient de plus en plus faibles.

Sancho commençait d'entrer dans le domaine du silence. Seuls, quelques cris de grillons, la rumeur de l'eau coulant au fond du ravin et parfois un souffle venu du sud.

Le sentier, après avoir traversé des bois de chênes et de châtaigniers pleins de mystérieux mur-

mures, sinuait de nouveau à découvert sur le flanc de la montagne. D'un côté la pente verte et raide semée de roches aux formes fantastiques se profilait sur le ciel, de l'autre le ravin profond.

Le vieux Sancho allait d'un pas égal, mais un peu lent et lourd. Tout ce coin de montagne lui était familier. Il y était venu si souvent autrefois. Et de quel pied léger alors il escaladait la pente! En une heure peut-être, à peine un peu plus, il était rendu à la borde. Ce temps était déjà lointain! Depuis quelques années, c'était Miguel qui le remplaçait pour aller voir le trou-

peau, Miguel...

La nuit gagnait de plus en plus. L'ombre avait envahi tous les creux et rendait la marche difficile. Parvenu sur un petit plateau d'où l'on apercevait les fenêtres éclairées des villages de Lecumberry, de Mendive, Sancho s'arrêta. Un étonnement le saisit de n'être pas plus haut. Pourtant, il avait bien marché. Plus d'une heure, certes. Et il lui restait tant de chemin à faire pour atteindre ses pacages? Il fallait gravir une très longue côte, passer le petit col et redescendre vers Esterencuby...

Sancho respira fortement. Et aussitôt il sentit cette maudite pointe aiguë, qu'il ne connaissait que trop, qui lui sciait le cœur et l'étouffait. Le poing pressé sur sa poitrine, il s'assit sur une pierre au bord du sentier...

"Bah! la douleur s'apaise. Allons, ce n'est rien..."

Sancho se remit en marche. Déjà, il oubliait l'alerte. La volonté était si puissante, en lui, cette volonté qui le poussait, avec ce cœur malade, à défier la mort.

Le sentier à présent était comme une forte entaille entre des pentes

abruptes, une entaille si profonde que du noir la remplissait toute. Car la nuit était venue. De clarté, il n'y avait plus que celle qui tombait des étoiles. Autour du vieux Sancho régnaient l'immense paix nocturne des sommets et l'implacable silence des lieux déserts. Sa marche était rendue plus pénible par les cailloux qui roulaient sous ses pieds. Il sacrerait et jurait contre ces pierres qui l'empêchaient d'avancer comme il voulait et qu'il ne pouvait éviter à cause de tout ce noir. Il avait bien son bâton qu'il ne quittait plus depuis sa dernière maladie et il s'en servait comme font les aveugles, tâtant le terrain au petit bonheur. Mais de ce train on n'avancait guère. Et une colère montait en lui de se sentir aventurer ainsi dans ce traitre chemin et dans ce noir. Si seulement il avait pensé à prendre la lanterne... Mais non, il était parti comme un étourneau... A son âge!

Il s'invectivait copieusement, comme il eût injurié la vache égarée si elle avait brusquement surgi devant lui. Il se traitait d'imbécile et de vieux bon à rien. Et il s'épongeait le front, tout haletant, car sa respiration le faisait souffrir. Puis, il demeura coi, le nez en l'air... Ah! il n'y avait plus que celle qui tombait des étoiles. Autour du vieux Sancho régnaient l'immense paix nocturne des sommets et l'implacable silence des lieux déserts. Sa marche était rendue plus pénible par les cailloux qui roulaient sous ses pieds. Il sacrerait et jurait contre ces pierres qui l'empêchaient d'avancer comme il voulait et qu'il ne pouvait éviter à cause de tout ce noir. Il avait bien son bâton qu'il ne quittait plus depuis sa dernière maladie et il s'en servait comme font les aveugles, tâtant le terrain au petit bonheur. Mais de ce train on n'avancait guère. Et une colère montait en lui de se sentir aventurer ainsi dans ce traitre chemin et dans ce noir. Si seulement il avait pensé à prendre la lanterne... Mais non, il était parti comme un étourneau... A son âge!

Il s'invectivait copieusement, comme il eût injurié la vache égarée si elle avait brusquement surgi devant lui. Il se traitait d'imbécile et de vieux bon à rien. Et il s'épongeait le front, tout haletant, car sa respiration le faisait souffrir. Puis, il deme



Congrès National de Colonisation

Boucherville

11, 12, 13 Novembre

BIENVENUE aux CONGRESSISTES

L E Gouvernement de la Province de Québec souhaite la bienvenue sur son territoire aux personnalités ecclésiastiques et laïques qui sont venues de toutes les provinces du Canada assister au Congrès National de Colonisation qui s'ouvre demain, à Boucherville.

Le premier ministre de la Province de Québec, l'honorable Maurice Duplessis, et le ministre de la colonisation, l'honorable J.-D. Bégin, sont particulièrement heureux d'offrir aux congressistes leurs meilleurs vœux de succès au nom d'une province qui n'a cessé de promouvoir par la conquête du sol l'expansion du domaine national.

Québec est une province pionnière. Québec est la province-mère du Canada. C'est sur ce coin d'Amérique que les Français fondèrent la colonie qui donna naissance à notre pays. Les rives du Saint Laurent étaient donc l'endroit indiqué par l'Histoire pour la tenue d'un Congrès National de Colonisation.

Sans doute, les organisateurs du congrès ont voulu par leur choix signaler le fait que Québec est la province qui, fidèle à son passé de défrichement, poursuit cependant avec méthode et ténacité une politique de colonisation plus humaine pour le colon et moderne quant à la



L'HON. MAURICE DUPLESSIS
Premier Ministre
de la
Province de Québec



L'HON. J.-D. BÉGIN
Ministre
de la
Colonisation

VOEUX de SUCCÈS

technique. Au pays de Québec, on ne colonise plus comme au temps de Champlain et l'Etat met désormais à la disposition du colon l'assistance de la machine et de la coopération économique.

Les ressources naturelles sont la propriété des provinces. Les développer, c'est le devoir des gouvernements provinciaux; c'est même l'un des moyens les plus sûrs de défendre l'autonomie provinciale, garantie de notre existence nationale. Or de toutes nos richesses, l'agriculture, pendant trois siècles, a été la base de notre stabilité économique et sociale. Aussi le gouvernement de Québec fait-il un effort systématique et constant pour en accroître l'extension par la colonisation.

Tenir chez nous un congrès national de colonisation, c'est non seulement rendre hommage à l'effort colonisateur de la Province, mais reconnaître qu'elle demeure toujours au Canada un réservoir de capital humain et d'attachement à la noble profession de l'agriculture. Fidèle à sa devise et au souvenir des ancêtres, le gouvernement de la Province de Québec reste convaincu que la colonisation est une oeuvre de vie. Il sera toujours prêt à collaborer à toute initiative sérieuse susceptible de produire dans ce champs d'action des directives pratiques et réalisables.



Les journalistes de la province pensent enfin à eux

(suite de la dernière page)

ciellement le gouvernement fédéral, a félicité les journalistes du grand pas qu'ils ont fait en tentant ce congrès qui a été un coup de maître.

M. Jean a exprimé son opinion sur les journalistes en disant: Le journaliste n'est pas seulement un chasseur de nouvelles, c'est aussi un semeur d'idées; il contribue à diriger l'opinion publique, et il est soumis à un code d'honneur et d'éthique professionnelle. Il a le noble rôle d'orienter la pensée humaine vers le bien.

En terminant, M. Jean a souhaité que le succès du congrès attire sur les journalistes le respect et l'admiration qu'ils méritent.

M. Paul Sauvé

Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, était représenté par son ministre de la Jeunesse, M. Jean-Paul Sauvé.

M. Sauvé, après avoir présenté aux journalistes les vœux du premier ministre, a déclaré qu'à titre de premier titulaire du ministère de la Jeunesse, il comptait sur la coopération de tous les journalistes pour améliorer le sort de ceux qui n'ont pas encore eu de ministre titulaire.

M. Adélard Godbout

M. Adélard Godbout, chef du parti libéral et chef de l'opposition à Québec, s'est dit heureux de venir rencontrer les journalistes.

M. Sauvé a aussi exprimé son opinion sur les journalistes en disant que ceux-ci avaient un rôle important à jouer dans l'éducation du public. Ils doivent, dit-il, contribuer à donner plus de largeur de vue à ceux qui en manquent.

Hommages aux doyens

Un hommage tout à fait particulier a été rendu à l'issue du banquet aux doyens du journalisme dans la province de Québec.

M. Eugène Lamarche, rédacteur en chef de la Presse, a présenté MM. le juge P.-A. Choquette et Elzéar Dallaire, tandis que M. A. E. Perks, président de la galerie de la presse municipale, a présenté M. S. Morgan-Powell.

M. Rosaire Carboneau, vice-président du congrès, a remis à chacun des doyens une plume-réserve, au nom des journalistes.

Régat social

Les discours terminés, les congressistes se sont délectés d'un régat musical qui a été fort apprécié si l'on en juge par les frénétiques applaudissements dont les artistes Arthur LeBlanc, violoniste, Georges Savaria, pianiste et Simone Filibotte, contralto, ont été l'objet.

M. Savaria a interprété un scherzo de Chopin tandis que Mlle Simone Filibotte a chanté le "Seguedille" de l'opéra "Carmen".

M. Arthur LeBlanc, qui jouait samedi soir sur un précieux instrument de \$50,000 qui lui sera bientôt offert par un comité national formé sous les auspices de la Société du Bon Parler français, a interprété une Chaconne de Vitali. En rappel, M. LeBlanc a joué "Caprice d'en-

fant", œuvre qu'il a lui-même composée pour sa fille, Louise, et une Fugue, de Bach.

La table d'honneur

A la table d'honneur on remarquait à la droite du président Jean-Baptiste Nowlan: M. Camille Houdé, maire de Montréal; M. J.-P. Sauvé, ministre de la Jeunesse; M. J. H. Delisle, ministre sans portefeuille; Mme Laure Hurteau, de la "Presse"; présidente du comité féminin du congrès; M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef de la "Patrie"; M. le juge P.-A. Choquette, de Québec; le lieutenant-colonel Wilfrid Bovey, conseiller législatif; M. Camille Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche; M. Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux; M. A.-F. Mercier, gérant général du "Soleil"; et de "l'Événement-Journal"; M. Yvan Sabourin, président provincial du parti conservateur-progressiste; Mlle Germaine Bannock, du "Soleil"; M. Sarto Lacombe; M. Irénée Masson, secrétaire de la rédaction du "Soleil"; M. A.-E. Perks, président de la galerie de la presse municipale; à la gauche du président Nowlan: M. Joseph Jean, solliciteur général du Canada; M. T.-D. Bouchard, sénateur; M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal; M. Omer Côté, secrétaire provincial; M. Eugène Lamarche, rédacteur en chef de la "Presse"; M. Adélard Godbout, chef de l'opposition provinciale; M. Tancrède Labbé, ministre sans portefeuille; M. Elzéar Dallaire, doyen du journalisme français du Québec; M. S.-Morgan-Powell, doyen du journalisme anglais du Québec; M. Alexis Gagnon, du "Devoir"; M. Rosaire Carboneau, vice-président du congrès; M. Georges-Aimé Gagnon, conseiller municipal; M. Adélard Godbout, représentant des journalistes de Montréal; M. Ludger Simard, directeur des Marine Industries, de Sorel; M. Louis-Philippe Robitoux, rédacteur en chef de la "Tribune" de Sherbrooke; M. R.-H. Parson, du "Star" de Montréal; et M. Hector Authier, ancien ministre.

La journée de dimanche, bien qu'un peu plus calme au début, n'a pas été sans événements importants pour les journalistes qui, pendant tout le congrès ont conservé un entrain et une gaieté splendides.

A midi, la Dominion Textile Co., Ltd. et la Johnson-Everson & Charles Worth ont offert une magnifique réception aux congressistes, puis à deux heures l'on revint au travail du congrès.

M. Lionel Bertrand

M. Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne, a fait un brillant exposé des problèmes des hebdomadaires.

M. Bertrand a tout d'abord fait un bref historique de la presse rurale pour ensuite démontrer l'importance que cette presse occupe dans notre province et la précieuse influence qu'elle y exerce.

Les hebdomadaires du Québec, a dit M. Bertrand, sont au nombre d'environ cinquante. Ils poursuivent inlassablement un puissant travail de culture et sont aussi le solide appui de toutes les œuvres dans la région qu'ils servent.

"Journal de la famille, l'hebdomadaire écrit chaque semaine la petite histoire, ajoute M. Bertrand. Il est un messager fidèle et sincère de toutes les associations et devient pour tous le visiteur qui leur fait rapport des choses publiques locales qui les intéressent".

"Les journaux ruraux complètent avec aisance le rôle des quotidiens", déclare en terminant M. Bertrand.

M. Oswald Mayrand

Pour faire suite à l'exposé de M. Bertrand, M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef à la Patrie, a parlé du rôle que le journal doit exercer auprès de l'individu, dans la société, chez les nationaux, dans le pays et à l'égard de l'humanité.

"Quelle est la mission du journal auprès de la famille? M. Mayrand répond à cette question en affirmant que le journal doit être un agent de liaison pour les membres qui composent la famille. Les jeunes comme les vieux y trouvent des pages qui les intéressent plus spécialement. La lecture du journal en commun apporte toutes sortes de renseignements utiles. A la lumière de tant d'informations, la famille se rend compte du rôle qu'elle joue dans le monde social.

"Le journal n'exerce pas une influence moins utile dans la société où il rayonne, poursuit M. Mayrand. N'est-il pas souvent l'arbitre dans les différends qui divisent les classes et les soulèvent les uns contre les autres? Sa clientèle se recrutant dans toutes les couches sociales, il s'intéresse naturellement à chacune d'elles et il s'applique à faire régner partout l'harmonie. L'influence que le journal exerce dans la famille, il l'exerce aussi dans la société et dans la nationalité, qui sont, en somme, la famille agrandie.

"La loi naturelle porte le journal à s'intéresser spontanément à la nationalité qui est la sienne. Charité bien ordonnée commence par soi-même, entend-on répéter souvent. L'esprit chrétien condamne toutefois l'égoïsme outrancier, qui, oubliant de ses intérêts supérieurs, traite injustement les éléments ethniques qui lui sont étrangers. S'il est conscient de sa mission publique, le journal ne négligera rien des intérêts de ses nationaux, mais il s'efforcera de les harmoniser avec les droits légitimes des autres nationalités.

"Le journal a des devoirs envers le pays comme envers chacune des nationalités qui le composent. A mesure que nous nous élevons dans la hiérarchie des pouvoirs, le rôle du journal étend sa sphère d'influence et de responsabilité. Au-dessus de l'individu il y a la famille, au-dessus de la famille, il y a la nationalité, au-dessus de la nationalité il y a la nation, le pays.

"Le journaliste doit bien connaître la Constitution, qui, chez nous, répartit les pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. L'interprétation de l'acte de l'Amérique du Nord a donné lieu à maints litiges, sur lesquels le Conseil privé a été appelé à se prononcer en dernier ressort. L'éternelle vigilance demeure le prix de la liberté. Aux journalistes incombe le devoir de veiller à la sauvegarde des droits du peuple, car le pacte de la Confédération canadienne se trouve établi un ordre qu'il ne faut pas troubler. Les matières éducationnelles, par exemple, sont du domaine exclusif des provinces et il importe qu'il en reste ainsi.

"Le rôle du journaliste, qui se confond avec le rôle du journal, consiste donc à se faire en tout et partout l'indéfectible champion des droits du peuple. Pour exercer son rôle avec fruit, la presse doit être libre. On a comparé la liberté de la presse à l'air que nous respirons. Nous ne pouvons vivre sans respirer. Les trois pouvoirs majeurs sur lesquels repose la société sont: l'exécutif, le législatif et le judiciaire. On se plaît à voir dans la presse la quatrième puissance. On considère la liberté de la presse comme la pierre angulaire sur laquelle reposent les autres grandes libertés. Supprimez-la et vous verrez crouler chacune des autres.

Après avoir esquissé le rôle du journal M. Mayrand souligne l'influence que celui-ci peut exercer sur l'humanité.

"On dit avec raison que lorsque la parole est fixée par l'écriture, reproduite par l'imprimerie, elle perd sans doute quelque chose de sa vie et de son accent communicatif; mais en revanche son action gagne en étendue et en durée. Les paroles s'envolent mais les écrits demeurent.

"A la faveur des nouveaux moyens de transport rapide, le journal a des ailes et il peut rayonner dans tous les coins du monde, qui se fait de plus en plus petit. C'est donc dire que le journal peut exercer son influence dans les relations internationales. L'humanité entière ne lui est donc pas étrangère.

Le colonel Wilfrid Bovey

Le colonel Wilfrid Bovey avait intitulé sa causerie: "La démocratie canadienne et l'unité du Canada". Au début il a tout d'abord rendu hommage aux journalistes et aux journaux passés et présents. Il a ensuite suggéré aux journalistes de fournir, en donnant des nouvelles, les renseignements qui rendent possible la compréhension de ces nouvelles.

"Chose difficile, admet M. Bovey, mais, dit-il, vous permettez à l'éducateur de souligner le devoir éducatif des journaux. Pourquoi parler de la valeur d'un diamant à quelqu'un qui ne connaît pas la valeur d'une piastre. Je ne salue pas d'une personne qui déplorait l'immigration et qui criait: la moitié des immigrants bulgares sont des criminels; elle avait raison, il y avait deux immigrants bulgares dont un avait été condamné. Et dans la crise actuelle, il faut que non seulement le peuple reçoive les nouvelles, mais qu'il puisse les interpréter.

M. Bovey passe ensuite au sujet de sa conférence: la démocratie.

Aujourd'hui le Canada se trouve mêlé à une crise mondiale, une crise qui, pour moi, est aussi grave que celle de 1939. En 1939, l'idéologie fasciste menaçait non seulement la vie de nos fils et de nos filles, mais l'existence même de la démocratie. En 1946, le fascisme se trouve presque détruit, mais deux autres systèmes, qui s'appellent tous les deux démocratiques, se trouvent rangés l'un contre l'autre: d'une part, celui de l'Amérique du Nord et de la Grande-Bretagne. En voyant parler très franchement de cette opposition, je ne désire pas condamner totalement la Russie, loin de là. J'admets franchement que sans le courage et la science de ce peuple héroïque, nous nous trouverions probablement aujourd'hui les esclaves d'un Hitler victorieux. Il n'y a aucune raison qui nous empêche de tendre aux Russes une main amicale et je serais prêt à aller bien loin

afin d'assurer à la Russie la possibilité de se développer. J'ai soigneusement étudié l'histoire de la Russie et je ne suis pas prêt à dire que certaines de leurs demandes ne soient pas raisonnables. Malheureusement, les dirigeants de la démocratie russe ne partagent pas notre point de vue, parce que, comme je l'ai dit précédemment, la démocratie russe n'est pas du tout la même que la démocratie canadienne ou britannique ou américaine. Nous pouvons accepter les Russes comme amis, mais d'après la philosophie qui est à la base de leur démocratie, les Russes ne doivent pas nous accepter comme amis. Et, messieurs, c'est exactement à cause de cette différence entre le sens d'un mot pour un Russe et son sens pour un Américain, un Canadien ou un Anglais que le monde se trouve dans un si grave danger, dont le danger d'une guerre atomique ne constitue qu'une seule partie.

Que veut dire la démocratie canadienne? Tout aussi bien que moi vous êtes capables de la définir, mais pour moi celle d'Abraham Lincoln, le plus grand de tous les héros démocratiques, est encore meilleure comme elle est la plus courte.

A la fin de son discours, après la bataille de Gettysburg, il dit:

"That we here highly resolve that these dead shall not have died in vain; that this nation under God shall have a new birth of freedom; and that government of the people by the people for the people shall not perish from the earth."

Cette phrase comporte les principes qui sont à la base même de toute notre philosophie:

(i) la valeur de l'individu, dans son corps, dans son âme et dans ses biens;

(ii) l'égalité de tous devant la loi;

(iii) le pouvoir des citoyens du pays d'exprimer leur volonté par une organisation gouvernementale;

(iv) l'existence d'une Divine Providence.

Puis M. Bovey, après avoir dit, contre par des exemples pris dans l'histoire que nous avions joui de la liberté et de la démocratie dans une mesure plus ou moins complète depuis mille ans et que nous n'avons nul besoin d'aucun autre système, il étudie la démocratie des Soviétiques à la lumière de documents soviétiques. La liberté politique, la liberté de la presse n'existent pas; la liberté personnelle, la liberté d'association n'existent qu'au gré des gouvernants.

"Nous avons bien lieu, dit-il en terminant, de nous troubler quand nous trouvons, dans notre pays, les partisans de cette nouvelle démocratie travaillant à détruire la nôtre. C'est votre tâche, les journalistes, de nous instruire, de nous mener, de nous défendre".

Le comité d'étude

Pour faire suite au principe d'association adopté samedi après-midi, les journalistes ont décidé, dimanche après-midi, après les conférences, de la formation du comité qui sera chargé d'étudier un projet d'association.

Après plus d'une heure et demie de débat qui à certains moments a été assez violent, M. Gustave Lafontaine a donné lecture de la résolution qui a été adoptée:

Il est résolu que le comité du projet d'association professionnelle soit composé d'un représentant de chaque quotidien de la province de Québec, d'un représentant de chaque journal du dimanche d'un représentant des journalistes de la radio, de trois représentants pour les journaux de l'Association des hebdomadaires, d'un représentant pour les autres hebdomadaires de langue française, d'un représentant pour les journaux de toute autre langue que le français, chacun de ces représentants devant être nommé par le personnel des salles de rédaction respectives;

que ledit comité élise son exécutif à sa première réunion;

que les représentants des hebdomadaires soient les rédacteurs; que le représentant des journalistes de la radio soit un journaliste qui rédige lui-même des textes de caractère journalistique;

que le comité reçoive les suggestions que des journalistes en activité pourront lui faire tenir par écrit en vue de la préparation de son rapport;

que le comité se forme et tienne sa première assemblée dans un délai de trente jours à compter d'aujourd'hui.

La journée de lundi a donné les résultats déjà mentionnés.

Avez-vous des bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

"Relations"

SOMMAIRE DE NOVEMBRE 1946

EDITORIAUX: Logement et anarchie — Deux expériences, une leçon — Un bilan imposant — L'archevêque de Zagreb.

ARTICLES: La prose d'une conquête. Alexandre Dugès. Collaboration curieusement-patrimoniale. J. du Commun. Un mouvement familial en Belgique. Xavier Rickmans: L'organisation de la paix. R. H. Maniewicz.

COMMENTAIRES: L'avenir est aux jeunes — Les Anglo-Canadiens et nous — Etat et nationalité — "Coup de claque pour la liberté" — Familles nombreuses à l'honneur — Comment combattre le communisme.

AU FIL DU MOIS: Le collège de Sudbury veut s'agrandir — La Semaine sociale — Nouvelles modes — Immigration — Développement du Nord — Contacts nécessaires — Désistement.

CORRESPONDANCE: A la croisée des chemins. Claude V. Johnson: Records. A. M. Parent, C.S.S.R.: Générosité à sens unique. Victor Souciase.

CHRONIQUES: A quand le service promis? Ernest Robitaille: Horizon international — U.R.S.S. — Mexique: Une grande pitié. Denise Théoret: Le feuilleton des spectacles. Roger Duhamel.

LIVRES RECENTS: Avec Dieu toujours, aux champs comme à la ville — The Divine Pursuit — The Great Beyond. The Growth and Decline of Communism in Russia — Le Comité de Nicolet — A l'échelle humaine — Cours d'Histoire du Canada — Monsieur Colbert — Capitale d'une solitude — Mektoù!

EN TROIS MOTS.

Au comptoir: \$0.25; par la poste: \$0.28

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Réellement Délicieux

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Campagne de recrutement de l'A.P.C.V.

La section Mont-Royal de l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, a lancé sa campagne de recrutement de l'automne.

Au cours d'un dîner qui réunissait les membres de la section, et présidé par M. Hector Langevin, M. André Leroux, C.A., professeur aux Hautes Etudes Commerciales, a donné une conférence très intéressante sur la comptabilité pour les voyageurs de commerce et les agents d'assurance.

Au cours de la campagne de recrutement de cet automne, a déclaré le président, la section Mont-Royal désire doubler le nombre de ses membres afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible de voyageurs de commerce et agents d'assurance des avantages de l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

La section Mont-Royal dont la fondation remonte à 1914 se glorifie des services qu'elle a déjà rendus à la classe des voyageurs de commerce et elle désire poursuivre son action avec encore plus d'efficacité.

Régénération pour tous

Les enfants dont la santé est délicate et qui sont désavantagés ne peuvent participer aux jeux extérieurement, mais il leur faudrait profiter de certaines formes d'activité récréative. Dans un message aux parents, le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social fait observer qu'il y a des jeux auxquels peut participer n'importe quel enfant quelle que soit sa constitution, et c'est seulement dans les jeux de concurrence qu'un enfant peut apprendre la confiance en lui-même qui lui est nécessaire pour garder l'impression qu'il appartient à la société.

La femme chez elle

par Jules GALET

Intéressant volume qui est une "petite encyclopédie des travaux domestiques".

Toutes les ménagères y trouveront des renseignements utiles et pratiques, recettes et conseils qui les aideront à mener à bien leur tâche quotidienne.

Volume de 413 pages.

Au comptoir: \$2.00

Par la poste: \$2.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cartes professionnelles

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales endocrinologiques
urinaires, digestives, circulatoires.
Frontenac 5252 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Rés. 401 boul. St-Joseph EL. 7809
GUY ROBERT
AVOCAT
Edifice TRANSPORTATION
132 ouest, rue Saint-Jacques - PL. 5069
Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA 6544
J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1638

EXTERMINATEUR

LE NOUVEAU MEURTRIER

Détruit la vermine de toutes sortes
Spécialité: poison à rats. Le tue-
ne laisse aucune odeur.
OUVRAGE FAIT PAR EXPERT
Produits avec D.D.T. vendus à notre laboratoire
GROS ou DETAIL
4166 ST-DENIS MA. 2597

Martys de la maladie. — Les spécialistes du ministère de la santé nationale et du bien-être social à Ottawa en affirmant que la crainte, l'anxiété et l'inquiétude au sujet de la santé sont nuisibles, font appel aux martyrs de la maladie pour leur demander de combattre leurs maladies. Au lieu de "sourire et d'endurer", la personne qui semble souffrir de son invalidité devrait s'efforcer de regagner sa santé, dit un hygiéniste. Il fait observer que dans bien des cas cette crainte et cette inquiétude sont des formes de sybaritisme.

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAFIE

FILMS ET PROJECTEURS

A VENDRE ou à LOUER

8-16-35 mm. sonores et silencieux.
Grand choix de films.

Agence des projecteurs HOLMES
16-35 mm. sonores.

ACCESSOIRES DE CINEMAS
"LYRIC"

6981 Christophe-Colomb
CR. 5130

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location,
vente de dactylographes.
Machines à chéquiers, etc.
Assortiment complet de
papier carbone et rubans.
Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HARbour 6988 R.-T. Armand

Royal — Remington — Underwood —
L. C. Smith, Corona
Silencieux, régulier
et portatif. Proce-
dés de chéquiers,
dactylographes, cal-
culateurs et machines
à additionner. Ven-
de, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS
1019, rue BLEURY
(entre Vitré et Lagacelière) BE. 2519

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS

Moulures — Cadres — Mirols
Réparations de cadres et mirols
Lanc. 2264

CH. 6988 - 2599 HOLT
LAITERIE ROSEMONT

ROSEMONT
Laiterie canadienne-française
A. Palenau, propriétaire

REMBOURREURS-MATELASSIERS
REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE

Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
sur automobiles
service, vente et ré-
parations de mo-
teurs, générateurs,
transformateurs,
radios
4350 PAPINEAU
AM. 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Vin et Bière

Alex. JULIEN

propriétaire

446 Place Jacques-Cartier

MA. 9331

TRADUCTION

Tél.: DO. 3275

THERESE DELORME
Traduction — Miméographie
Travail de secrétaire
5553, avenue du Parc

Couronnez Votre
Grand Événement
avec une
**Sweet
Caporal**



"Bondance!"

mais avez-vous vu mon
jeu! Pensez donc: MOI,
faire un schelem!"

Pour couronner de tels évé-
nements, et partout, en toute
occasion, il n'y a pas de
cigarette pour satisfaire
comme la Sweet Cap!

**CIGARETTES
SWEET CAPORAL**

"La forme la plus pure sous
laquelle le tabac peut être fumé"



Jours américains actifs à la suite de la levée des contrôles

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 203,288 actions et de 10,605,94 actions minières, en 15 actions minières la semaine dernière, comparaison de 213,267 actions et de 558,

Actions	Haut Bas Vente	Valeurs	Haut Bas Vente	Valeurs
1000 Abitibi	18 1/2	18 1/2	1000 Abitibi	18 1/2
1000 Alcan	18 1/2	18 1/2	1000 Alcan	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2

Reflète de la Bourse

La levée des contrôles sur les prix aux Etats-Unis a eu un effet favorable sur les cours à Wall Street. Les valeurs dirigeantes parmi les industries, les métaux et les industries ont enregistré des gains allant jusqu'à 3 points et demi, mais vers l'heure du midi, l'allure s'est ralentie et la plupart des profits ont été rognés. Les producteurs de cuivre, de plomb et de zinc se sont empressés de hausser les prix de ces métaux en conformité avec ceux des marchés étrangers et cette politique a été bien vue du monde spéculateur, comme il faut s'attendre à ce que d'autres industries fassent la même chose, il ne faut pas de doute que Wall Street verra d'un bon oeil ces hausses de prix. Mais il est probable que les marchés de métaux ne se maintiendront pas à ce niveau, car les producteurs de métaux ne sont pas en mesure de satisfaire la demande actuelle sur le marché américain. Les cours du dollar canadien ont été touchés un bas de 94 1/2 hier à New-York — Rumeur de revalorisation.

Baisse du dollar canadien

Le cours a touché un bas de 94 1/2 hier à New-York — Rumeur de revalorisation.

New-York, 12 (A.P.) — Le prix du dollar canadien pourrait bien baisser davantage sur le marché libre, en dépit de la croyance que l'on entretenait dans les milieux renseignés à l'effet que les rumeurs qui circulent au sujet de la revalorisation officielle du dollar canadien ne sont pas fondées. Les cours du dollar canadien ont été à 95 cents à New-York, après avoir touché 94 1/2 cents au début de la journée hier, alors que le cours officiel établi par l'Office de contrôle du change étranger à Ottawa est de 100 cents au dollar américain.

Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 5 pour cent par rapport au dollar américain. Le livras sterling est demeuré à \$4.03 1/2.

Les titres de Fibre Products of Canada Ltd. ont été inscrits à la Bourse de Toronto et on pourra transiger sur ces actions mercredi. L'inscription couvre 25,000 actions privilégiées, d'une valeur au pair de \$10 chacune, sur un total autorisé de 35,000.

La Cie Willbroun Gold Mines Ltd. est inscrite dans une garantie d'accord optionnel avec Federal Trading & Agency Co. Ltd., pour l'achat et l'option de son stock de 50,000 actions, à 10 cents, payables dans les 30 jours de l'approbation, et les options comme suit: 150,000 actions à 10 cents chacune, 200,000 à 15 cents, 200,000 à 20 cents, 100,000 à 25 cents.

Les paiements se feront au taux de 50,000 actions le premier de chaque mois, commençant le mois qui suit le paiement de l'engagement de la compagnie.

Le total des ventes à la Bourse et au Curb de Montréal durant la semaine terminée le 8 novembre, a été de 203,233 actions industrielles et de 1,060,594 actions minières en comparaison de 216,106 et de 558,225 au cours de la semaine précédente. Le nombre de valeurs transigées fut de 333 dont 135 marquées de pertes et 97 marquées de gains. Les valeurs de pertes les plus importantes furent: 3,845 Abitibi, 4,995 B. C. P., 4,935 et Winnipeg Electric, 4,936. Les mines: Lingside, 150,800; Central Cadillac, 150,500; Found Lake, 143,800; Cheskir, 77,700; Santiago, 50,800; Band-Ore, 43,400; Donald, 42,200; Lake Rowan, 39,100; Bonville, 36,500 et Pen-Rey, 28,000.

Hiram Walker-Gooderhan and Sons Ltd. rachètera vendredi toutes ses obligations, échéant de 1947 à 1956.

Les actions de Godfrey Realty Corporation ont été rayées de la cote officielle du Curb de Montréal à l'ouverture des affaires aujourd'hui, le 8 novembre 1946, vue que la compagnie a fait la distribution de son actif.

La vente de la propriété de la compagnie, approuvée le 20 septembre 1946, est maintenant terminée et les obligations première hypothèque ont été appelées au remboursement le premier décembre 1946.

Après avoir tenu compte de l'autre passif estimatif, la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

LE CURB DE MONTREAL

Actions	Haut Bas Vente	Valeurs	Haut Bas Vente	Valeurs
1000 Abitibi	18 1/2	18 1/2	1000 Abitibi	18 1/2
1000 Alcan	18 1/2	18 1/2	1000 Alcan	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2
1000 B. C. P.	18 1/2	18 1/2	1000 B. C. P.	18 1/2

Emprunts des courtiers ici

Accusent une augmentation de \$15,555,924 à \$18,040,803 en octobre en regard du mois précédent.

Les emprunts contractés par les maisons faisant partie de la Bourse et du Curb de Montréal ont accusé une augmentation à la fin d'octobre; ils s'élevaient à \$18,040,803 à comparer avec \$15,555,924 à la fin du mois précédent et avec \$14,819,922 le 31 octobre, 1945.

Le tableau suivant indique le montant des emprunts à la fin de chaque mois depuis 1945:

1945	1946
Janvier	\$12,561,441
Février	\$12,126,796
Mars	\$12,892,944
Avril	\$14,139,719
Mai	\$15,842,466
Juin	\$17,090,391
Juillet	\$15,454,133
Août	\$15,824,268
Septembre	\$17,309,883
Octobre	\$19,481,922
Novembre	\$24,473,601
Décembre	\$24,465,554

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les emprunts gagés par des valeurs étrangères mais seulement les emprunts contractés par les membres des marchés de Montréal et gérés par des valeurs canadiennes, ils ne comprennent pas non plus les emprunts des maisons d'obligations affiliées aux marchés de Montréal.

Bourse de Toronto

Toronto, 12 (C.P.) — Les cours ont manifesté beaucoup d'activité ce matin, à Toronto, et le ton était à la hausse dans la plupart des groupes.

Quemont a haussé de 1/2 point à 19 1/2. East Sullivan a gagné 30 cents à 3.60. Lovinco a avancé de 20 cents à 3.25 et des gains moindres furent enregistrés par Osisko, Donald, Trans-Resources, Delta Red Lake, El Sol, Joliet, Arntfield et Sullivan dans les mines d'or. Les métaux usuels ont marqué des avances de 40 c. à 9.90 pour Mining Corporation, de 1/2 point à 32 pour Noranda et de 1/2 point à 2.28 pour Sherrill, Steep Rock, et Pend Oreille se sont aussi améliorés.

Les industriels ont haussé pour

Dividendes déclarés

Falconbridge Nickel Mines Limited, 5 cents par action, payable le 20 décembre aux actionnaires inscrits le 27 novembre.

Woolf Corporation of Canada Limited, 25 cents par action, plus un boni de 50 cents, tous deux payables le 10 janvier.

Mica Company of Canada, 5 cents par action, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 13 décembre.

La sidérurgie aux Etats-Unis

New-York, 12 (A.P.) — Le rendement de l'industrie de l'acier aux Etats-Unis, le mois dernier, a atteint 6,970,235 tonnes, soit le total le plus élevé encore vu en temps de paix, exclusion de 1941 et soit la production mensuelle la plus élevée encore vue depuis juillet 1945, selon le rapport de The American Iron and Steel Institute.

Pour les premiers 9 mois de cette année, la production a atteint 63,379 tonnes, soit 2,000,000 de tonnes à peine de moins que le total durant l'année-record de 1929.

La moyenne du rendement en octobre a été de 89.3 pour cent, en regard de 86.4 pour cent en septembre.

General Motors a augmenté ses prix

Détroit, 12 (A.P.) — La General Motors, la plus importante productrice d'automobiles en Amérique, a augmenté de \$100 le prix de toutes ses voitures.

(A Ottawa, les autorités de la Commission des prix ont déclaré qu'il est encore "trop tôt" pour dire si oui ou non cette augmentation aura son effet au Canada.)

Cette hausse, prévue depuis longtemps déjà, est venue après une réunion des directeurs de la compagnie. Ils ont déclaré que l'augmentation rendra les prix de la G.M. "plus en relations avec les prix augmentés de la production et des matériaux."

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 5 pour cent par rapport au dollar américain. Le livras sterling est demeuré à \$4.03 1/2.

Les titres de Fibre Products of Canada Ltd. ont été inscrits à la Bourse de Toronto et on pourra transiger sur ces actions mercredi. L'inscription couvre 25,000 actions privilégiées, d'une valeur au pair de \$10 chacune, sur un total autorisé de 35,000.

La Cie Willbroun Gold Mines Ltd. est inscrite dans une garantie d'accord optionnel avec Federal Trading & Agency Co. Ltd., pour l'achat et l'option de son stock de 50,000 actions, à 10 cents, payables dans les 30 jours de l'approbation, et les options comme suit: 150,000 actions à 10 cents chacune, 200,000 à 15 cents, 200,000 à 20 cents, 100,000 à 25 cents.

Les paiements se feront au taux de 50,000 actions le premier de chaque mois, commençant le mois qui suit le paiement de l'engagement de la compagnie.

Le total des ventes à la Bourse et au Curb de Montréal durant la semaine terminée le 8 novembre, a été de 203,233 actions industrielles et de 1,060,594 actions minières en comparaison de 216,106 et de 558,225 au cours de la semaine précédente. Le nombre de valeurs transigées fut de 333 dont 135 marquées de pertes et 97 marquées de gains. Les valeurs de pertes les plus importantes furent: 3,845 Abitibi, 4,995 B. C. P., 4,935 et Winnipeg Electric, 4,936. Les mines: Lingside, 150,800; Central Cadillac, 150,500; Found Lake, 143,800; Cheskir, 77,700; Santiago, 50,800; Band-Ore, 43,400; Donald, 42,200; Lake Rowan, 39,100; Bonville, 36,500 et Pen-Rey, 28,000.

Hiram Walker-Gooderhan and Sons Ltd. rachètera vendredi toutes ses obligations, échéant de 1947 à 1956.

Les actions de Godfrey Realty Corporation ont été rayées de la cote officielle du Curb de Montréal à l'ouverture des affaires aujourd'hui, le 8 novembre 1946, vue que la compagnie a fait la distribution de son actif.

La vente de la propriété de la compagnie, approuvée le 20 septembre 1946, est maintenant terminée et les obligations première hypothèque ont été appelées au remboursement le premier décembre 1946.

Après avoir tenu compte de l'autre passif estimatif, la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Quant tout le passif aura été liquidé, une répartition finale de l'actif aura lieu et les actionnaires seront avisés; celle-ci ne sera probablement pas supérieure à \$1 par action.

Parameque Mines Limited a informé le Curb Curb de Montréal que la direction a autorisé une distribution interne de \$46 par action à la fin de l'année. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs certificats endossés à Montreal Trust Company, Montréal, pour recevoir leur part de la distribution. Un chèque sera alors adressé par la poste à chaque actionnaire et les certificats seront retournés avec le montant payé inscrit à l'endos.

Cabano a vendu des 3 p. c. à 99.75

Le village de Cabano paiera un loyer de 3.025% pour l'argent emprunté pour un nouvel aqueduc.

Le village de Cabano, comté de Temiscouata, qui n'était pas venu sur le marché de l'argent depuis près de vingt ans, a vendu, mercredi, une émission de \$65,000. Les titres à 3%, séries vingt ans, furent adjugés au prix de 99.75 à la Caisse populaire de Cabano. L'argent cotera à la municipalité un loyer moyen net de 3.025%.

Le dernier emprunt du village avait été contracté au mois de novembre 1927. Il s'agissait dans le temps d'une émission de \$25,000 à 5%, non rachetée, et sur laquelle il reste un solde en cours de \$15,100.

Trois soumissions avaient été envoyées comme suit pour le présent emprunt:

Caisse populaire de Cabano. 3% 99.75
Oscar Dubé & Cie, Inc., J.-E. Lafamme Ltée et La Corporation de Prêts de Québec. 99.28
Garneau, Boulanger, Ltée. 99.12

Les obligations portent la date du 1er juillet 1946 et elles peuvent être rachetées par anticipation. L'emprunt a été contracté pour permettre à la municipalité de faire l'acquisition d'un aqueduc et de le remettre en bonnes conditions. Il avait été approuvé lors d'un referendum tenu le 28 juin 1946 à l'unanimité des électeurs propriétaires qui avaient alors voté.

L'évaluation impossible se chiffre au village de Cabano à la somme de \$678,700. La dette consolidée de la municipalité était, au 31 décembre 1945, de \$15,100.

Production d'acier en baisse au pays

La production de fonte en gueuse en septembre a baissé modérément comparativement au niveau du mois d'août mais baisse brusquement par rapport aux premiers mois de cette année, d'après les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique. La production de 45,078 tonnes nettes en septembre se compare aux 46,494 tonnes en août, 64,472 tonnes en juillet, 135,227 tonnes en septembre l'an dernier. La production cumulative des neuf premiers mois de cette année s'établit à 1,032,067 tonnes nettes contre 1,367,389 la même période de 1945.

La production de lingots d'acier et de grosses pièces en septembre a diminué à 75,564 tonnes nettes contre 88,729 en août, 135,914 en juillet et 198,508 en septembre l'an dernier. La production de lingots d'acier a atteint 71,363 tonnes contre 82,707 en août, 130,754 en juillet et 189,640 en septembre 1945. La production réunie de lingots et de grosses pièces durant les neuf premiers mois de l'année courante est de 1,750,846 tonnes nettes, contre

G. E. LESLIE & CO.

COURTIERS EN OBLIGATIONS ET VENDEURS DE VALEURS DE PLACEMENT EN GENERAL

Membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Service du ticker de Montréal et de Toronto.

Bureau principal: Immeuble de la Banque Royale, Montréal.

Succursales: St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant.

St-Jean, N.-B. D. W. Armstrong, gérant. St-J

Le Canadien gagne et perd --- Alouettes et Argos sont égaux

Le tricolore a raison des Bruins mais est vaincu par le Détroit

Samedi soir, les champions de la Nationale ont triomphé des Bostonais par 5 à 2 mais dimanche le Bleu Blanc Rouge a dû baisser pavillon contre les Ailes Rouges — Maurice Richard se met de nouveau en évidence — Les hommes de Dick Irvin occupent maintenant la troisième position

Bataillant avec une grande détermination samedi soir, les Canadiens de Montréal n'ont pas manqué de battre leurs adversaires de façon décisive, les Bruins de Boston. Le compte final a été de 5 à 2, et notre as compteur, Maurice Richard, est sorti de la mêlée avec deux autres points à son crédit, ses 7e et 8e de la saison.

La défense du Canadien a été particulièrement solide et les joueurs adversaires ont vainement tenté de pénétrer cette forteresse. Devant l'insuccès de leurs attaques ils ont tenté de recourir à la brutalité, mais là encore nos porte-couleurs ont eu le meilleur. Reardon était en grande forme samedi et il a distribué avec une "générosité" rare ses terribles coups d'épaulés.

En général la partie a été intéressante et menée à vive allure bien qu'il faille admettre qu'à certains moments les joueurs étaient plus occupés à se bousculer qu'à porter la rondelle dans le filet de l'adversaire.

Bill Durnan, notre magnifique gardien de buts, a joué une solide partie. A trois reprises au moins il s'est trouvé seul devant un Bostonnais et toujours il a écarté le lancer, avec ce sang-froid que tant de personnes lui envient.

Il lui a aussi fallu, mais il n'a pas joué sa partie habituelle. Il a été victime de son pire ennemi: la mêlée devant les buts. Deux points au moins ont été comptés alors que Brimsek ne voyait rien, ce qui ne manque jamais de le rendre furieux.

C'est Léo Gravelle, la sensationnelle recrue, qui a compté le premier point. Avec sa rapidité d'éclair, il a accepté des passes de Allen et Lamoureux pour lancer à bout portant sur Brimsek. Au cours de la 2e période, on a compté quatre points de part et d'autre. Peters a compté le premier, aidé de Chamberlain. L'arbitre a donné le premier point à son club sur une passe de Bauer. Les deux derniers points de cette période ont été comptés par Richard, en moins de deux minutes. Lach et Blake lui ont fourni les passes nécessaires. Enfin, dans la 3e période, Lach a compté pour le Canadien et Guidolin pour Boston. L'arbitre a décerné 11 punitions, dont 2 majeures.

BOSTON. Buts: Brimsek; défenses: Crawford et Pratt; centre: Schmidt; ailes: Reardon et Dumart; sub: Cowley, Garvey, Smith, Henderson, Egan, Grosso, Shill, Guidolin, McAttee.

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Lamoureux et Harmon; centre: Lach; ailes: Richard et Blake; sub: Léger, Gravelle, Peters, Mossell, Reardon, Allen, Reay, Chamberlain, O'Connor, Bouchard. **DETROIT.** Buts: Lumley; défenses: Quackenbush et Stewart; centre: Abel; ailes: Howe et Lindsay.

Première période
1-Détroit, Howe (Stewart) 2.44
2-Canadien: Gravelle 6.31
3-Détroit: Abel (Howe) 9.49
4-Détroit: Lindsay (Quackenbush) 18.2
Punitions: Jackson.
Deuxième période
5-Canadien: Lach (Richard-Allen) 7.59
6-Détroit: Dewsbury (Taylor) 10.31
Punitions: Gauthier, Harmon, Howe.
Troisième période
7-Détroit: Brown (Lundy) 6.47
8-Détroit: Gauthier (Taylor) 15.00
9-Canadien: Reay (Léger) 17.40
Punitions: Lach.

Arbitres: Chadwick, Pratt, Leo Murray.

Première période
1. Canadien, Gravelle 10.21 (Allen et Lamoureux)
Punitions: Allen, Pratt.
Deuxième période
2. Canadien, Peters 2.27 (Chamberlain)
3. Boston, Henderson (Bauer) 12.35

Le trophée Russell à Joe Krol

L'Interprovincial Rugby Football Union a annoncé hier que Joe Krol des Argonauts de Toronto, qui a décroché la 1ère place chez les compteurs dans le circuit Big Four, cette saison, terminant ex aequo avec le fameux compteur des Alouettes de Montréal, Virgil Wagner, avait mérité le trophée Jeff Russell Memorial pour la saison de football régulière qui a pris fin en fin de semaine.

Ce trophée, remis annuellement au joueur reconnu le plus utile à son club, dans l'I.R.F.U., en vertu de son habileté et de son esprit sportif, avait été gagné la saison dernière par George Fraser, capitaine des Rough Riders d'Ottawa.

En annonçant que Krol méritait le trophée cette saison, D. M. Brown, secrétaire de l'I.R.F.U., a ajouté que Krol l'avait emporté dans le vote par une faible marge sur Herb Trawcyk, joueur noir des Alouettes de Montréal et sur Ken Charlton des Rough Riders d'Ottawa. Onze officiers et cinq gouverneurs du Big Four ont eu droit de vote dans ce choix du joueur qui devait mériter cette saison le trophée Russell.

On a annoncé de plus que Bernie Brennan, ex-joueur du collège St. Pats d'Ottawa, qui a porté cette saison les couleurs des Rough Riders dans le Big Four, se méritait lui le titre de meilleure recrue de la saison. Les officiers ont dit de plus que Brennan l'avait emporté par une très faible marge et que son plus proche rival, Andy Sokol, des Tigers d'Hamilton, l'avait chassé de près. Les officiels ont toutefois refusé de dire combien de votes Krol avait reçu ainsi que le nombre décroché par Trawcyk et par Charlton.

On a dévoilé toutefois que Krol avait eu le dessus sur sept autres joueurs, chaque club du Big Four ayant présenté deux candidats qui furent les suivants: Krol et Cope-land pour les Argos; Trawcyk et Wagner pour les Alouettes; Charlton et Bert Haigh pour les Rough Riders et Spiro Delabra et Dick Groom pour les Tigers.

Brennan, lui, a été choisi parmi quatre joueurs, les autres mis en lice par les clubs étant Andy Sokol, des Tigers, Tommy Manaster, des Alouettes, Bud Smylie, des Argos et lui-même.

Maurice Richard occupe la deuxième place

Billy Taylor, joueur de centre des Ailes Rouges de Détroit, est encore en tête des compteurs dans la Ligue Nationale de Hockey mais il est suivi de près par Maurice Richard, du Canadien, qui vient en deuxième place avec trois points de moins que le meneur du circuit Campbell mais le joueur d'avant du Bleu Blanc Rouge, qui a joué une partie de moins que Taylor, a la distinction d'être le joueur qui a compté le plus grand nombre de francs buts du circuit professionnel, car il a déjoué huit fois les gardiens des buts adversaires depuis l'inauguration de la présente saison.

Pendant que Taylor possède une avance de trois points sur Richard, ce dernier en a quatre sur Roy Conacher, Max et Doug Bentley, qui sont tous trois sur un pied d'égalité en troisième place avec 9 points.

Les positions se resserrent considérablement ensuite et on trouve une dizaine de joueurs sur un pied d'égalité en quatrième place avec 7 points chacun.

Une des sensations de la semaine a été la tenue de la recrue Léo Gravelle, qui, en trois parties, a compté autant de points pour se placer avantageusement parmi les compteurs de la ligue.

Tableau des compteurs:

	B.	A.	P.	M.
Taylor, Détroit	5	11	16	9
Richard, Canadien	3	5	13	12
Conacher, Détroit	3	5	9	2
D. Bentley, Chicago	3	5	9	0
Max Bentley, Chicago	3	5	9	0
Hamill, Chicago	3	5	9	0
Abel, Détroit	3	5	9	0
Schmidt, Boston	3	5	9	0
Allen, Canadien	3	5	9	0
Brown, Détroit	3	5	9	0
Kennedy, Toronto	3	5	9	0
Meeker, Toronto	3	5	9	0
Dumart, Boston	3	5	9	0
Hextall, Rangers	3	5	9	0
Guidolin, Boston	3	5	9	0
Howe, Détroit	3	5	9	0
Bauer, Boston	3	5	9	0
Lach, Canadien	3	5	9	0
Watson, Toronto	3	5	9	0
Carvey, Boston	3	5	9	0
Reay, Canadien	3	5	9	0
Gee, Chicago	3	5	9	0
Lindsay, Détroit	3	5	9	0
Mosienko, Chicago	3	5	9	0
Horeck, Chicago	3	5	9	0
Apps, Toronto	3	5	9	0
Cowley, Boston	3	5	9	0
Poile, Toronto	3	5	9	0
Warwick, Rangers	3	5	9	0
Lundy, Détroit	3	5	9	0
Smith, Boston	3	5	9	0
Russell, Rangers	3	5	9	0
Leswick, Rangers	3	5	9	0
Bodnar, Toronto	3	5	9	0
Stewart, Toronto	3	5	9	0
Bruneau, Détroit	3	5	9	0
Gardner, Rangers	3	5	9	0
Laprade, Rangers	3	5	9	0
Trudel, Rangers	3	5	9	0
Lynn, Toronto	3	5	9	0
Egan, Boston	3	5	9	0
Watson, Boston	3	5	9	0
N. Colville, Rangers	3	5	9	0
Blake, Canadien	3	5	9	0
Kaletka, Chicago	3	5	9	0
Pilon, Canadien	3	5	9	0
Pratt, Boston	3	5	9	0
K. Reardon, Boston	3	5	9	0
Pike, Rangers	3	5	9	0
Gravelle, Canadien	3	5	9	0
T. Reardon, Boston	3	5	9	0
Ezinicki, Toronto	3	5	9	0
Lamoureux, Canadien	3	5	9	0
Léger, Canadien	3	5	9	0
Lamirande, Rangers	3	5	9	0
Shill, Boston	3	5	9	0
Goldham, Toronto	3	5	9	0
Gauthier, Détroit	3	5	9	0
Laycoe, Rangers	3	5	9	0
Dewbury, Détroit	3	5	9	0
Grosso, Boston	3	5	9	0
Peters, Canadien	3	5	9	0
McAttee, Boston	3	5	9	0
DeMarco, Rangers	3	5	9	0
Simpson, Détroit	3	5	9	0
Klukay, Toronto	3	5	9	0
Harmon, Canadien	3	5	9	0
Henderson, Boston	3	5	9	0
Cooper, Rangers	3	5	9	0
Mariucci, Chicago	3	5	9	0

Le hockey professionnel et amateur

SAMEDI:
Ligue Nationale
Canadien 5, Boston 2.
Toronto 4, Rangers 3.
Ligue Américaine
Pittsburgh 3, Indianapolis 2.
St-Louis 4, Hershey 3.
Springfield 4, New Haven 3.
Buffalo 3, Philadelphie 3.
Providence 3, Cleveland 2.
Ligue Senior
Ottawa 6, Shawinigan 4.
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe 8, Sherbrooke 2.

DIMANCHE:
Ligue Nationale
Détroit 6, Canadien 3.
Toronto 4, Chicago 2.
Boston 4, Rangers 0.
Ligue Américaine
Springfield 1, New Haven 1.
Pittsburgh 4, St-Louis 4.
Buffalo 4, Hershey 3.
Providence 7, Philadelphie 3.
Cleveland 3, Indianapolis 2.
Ligue Senior
Royal 4, Ottawa 0.
Quebec 6, Hull 3.
Valleyfield 2, Shawinigan 1.
Ligue Provinciale
Victoriaville 4, Lachine 3.
Cornwall 4, Verdun 3.
St-Hyacinthe 5, Sherbrooke 4.
HIER:
Aucune joute au calendrier.

CE SOIR:
Ligue Nationale
Aucune joute au calendrier.
Ligue Américaine
Springfield à Philadelphie.
Ligue Senior
Aucune joute au calendrier.
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe à Verdun.
Sherbrooke à Cornwall.
Ligue Junior
Concordia à Canadien.
Royal à National.

LE CLASSEMENT:

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	9	5	1	3	28	22	13
Boston	10	4	2	2	24	18	11
Canadien	9	3	3	3	20	16	8
Détroit	9	3	3	3	22	40	8
Chicago	8	3	4	1	27	27	7
Rangers	10	3	6	1	22	32	7

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Hershey	13	8	4	1	51	31	7
New Haven	14	7	5	2	30	32	16
Providence	12	4	7	1	34	31	9
Springfield	12	4	7	1	34	31	9
Philadelphie	13	1	12	0	38	99	2

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Indianapolis	13	7	3	3	62	23	17
Cleveland	12	7	3	2	30	35	16
Pittsburgh	13	6	3	4	61	42	16
Buffalo	12	5	4	3	34	29	12
St-Louis	13	4	5	4	45	52	12

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ottawa	6	5	1	0	39	26	12
Royal	6	5	1	0	39	26	12
Quebec	7	4	3	0	36	32	8
Valleyfield	8	2	6	0	18	26	6
Shawinigan	8	2	6	0	20	32	4
Hull	8	1	7	0	20	43	2

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Lachine	5	4	1	0	31	23	8
St-Hyacinthe	5	4	1	0	24	19	6
Sherbrooke	4	2	2	0	14	12	4
Victoriaville	4	1	3	0	17	14	3
Cornwall	4	1	3	0	15	13	2
Verdun	4	1	3	0	15	39	2

Deux gains pour les Leafs de Toronto

Les Leafs de Toronto ont mis deux autres victoires à leur crédit en fin de semaine car samedi soir les hommes de Harry Day ont eu raison des Rangers de New-York en gagnant par 4 à 2 après une lutte très intéressante et dimanche ils ont triomphé de nouveau mais cette fois des Evpers de Chicago par le même pointage et les Torontois ont pu conserver la première place dans le classement avec un avantage de deux points sur les Bruins de Boston et trois points sur le Canadien, champion de l'an dernier.

Dans la joute de samedi soir les Leafs ont eu raison de leurs adversaires grâce à la superbe tenue de Sylvanus Apps, qui a compté trois buts pour son club, dont deux à la troisième période et l'autre à la deuxième manche. Le dernier point du joueur de centre des Leafs fut relativement facile car dans les dernières minutes de la manche hénafine Frank Boucher retourna son gardien de buts pour lancer une attaque en masse et comme les Leafs étaient déséchappés n'eurent aucun difficulté à placer la rondelle dans les filets des Rangers.

Contre les Evpers, la lutte fut plus dure mais les Leafs se montrèrent plus agressifs et plus résistants que leurs rivaux et ils réussirent à l'emporter de nouveau grâce à un ralliement de la dernière période alors qu'ils comptaient deux points.

Dans cette partie Apps a encore fait sa part car il obtint un point pour égaliser le compte à la fin de la deuxième période. Meeker et Kennedy furent les joueurs qui assurèrent le triomphe des Torontois en enregistrant les deux derniers points de la joute.

JOUTE DE SAMEDI:
RANGERS. Buts: Rayner; défenses: Cooper et Lamirande; centre: Laprade; ailes: Warwick et Leswick. Subs.: N. Colville, M. Colville, Moe, Laycoe, P. Watson, Hextall, Pike, Trudel, Russell, Gardner.

TORONTO. Buts: Broda; défenses: Boesch et Stanowski; centre: Apps; ailes: Ezinicki et H. Watson. Subs.: Mortson, Thomson, Kennedy, Meeker, Lynn, Poile, Bodnar, Stewart, Moriz, Klukay.

Arbitres: Clancy, Primeau et McPherson.

Première période
1. Rangers: Hextall 18.01 (N. Colville)
2. Rangers: Hextall-P. Watson 18.16
Pun.: Boesch.

Deuxième période
3. Toronto: Apps-Stanowski 1.24
4. Toronto: Metz-Thompson 6.27
Pun.: Laycoe.

Troisième période
5. Toronto: Apps 1.19
6. Toronto: Apps-Bodnar 19.28
Pun.: Lamirande, Leswick, Meeker (majeur).

PARTIE DE DIMANCHE
TORONTO. Buts: Broda; défenses: Boesch et Goldham; centre: Metz; ailes: Ezinicki et Watson. Subs.: Bodnar, Poile, Stewart, Mortson, Thomson, Stanowski, Kennedy, Meeker, Lynn, Klukay.

CHICAGO. Buts: Bibeault; défenses: Hamilton et Wares; centre: Gee; ailes: Hamill et Kaleta. Subs.: Mariucci, M. Bentley, Johnson, D. Bentley, Reise, Mosienko, Blade, Horeck.

Arbitres: Clancy, March, Meusis.

Première période
1. Toronto, Meeker et Kennedy 1.49
2. Chicago, M. Bentley 8.37 (D. Bentley et Wares)
Punitions: Dick, Horeck, Mortson.

Deuxième période
3. Chicago, M. Bentley 15.29 (Mosienko)
4. Toronto, Apps 18.07 (Ezinicki et Thomson)
Punition: Meeker.

Troisième période
5. Toronto, Meeker (Boesch) 13.12
6. Toronto, Kennedy 16.51 (Mortson)
Punitions: Ezinicki et Mortson.

La retraite probable du Club Hull

Il semble de plus en plus probable que les Volants de Hull se retireront des cadres de la ligue Senior du Québec. Les Volants, selon ce qu'on nous a rapporté, n'ont pu obtenir la réinstallation officielle de trois joueurs qui leur sont des plus utiles, Hal Dewey, Larry Tibbault et Henry Hayes et puisqu'ils doivent perdre définitivement les services de ces trois joueurs, ils semblent devoir préférer tout lâcher. On dit que les Volants pourraient avoir Dewey s'ils étaient prêts à verser la somme de \$1000, mais les officiers du club Hull n'entendent pas procéder de cette façon.

De toute façon, il y aura une importante assemblée au sujet de ce cas tout spécial des Volants ce soir à l'hôtel Windsor et l'on saura alors une fois pour toutes si les Volants quitteront les rangs de la ligue Senior où s'ils continueront à jouer.

Le président George Slater nous a appris pour sa part qu'il avait une nouvelle équipe à soumettre, si les Volants quittent la ligue Senior — comme cela arrivera vraisemblablement — et si l'on doit continuer avec seulement cinq clubs en lice.

Il semble enfin que les meilleurs joueurs des Volants pourront se trouver un emploi en très peu de temps, avec les Braves de Valleyfield ou les Cataractes de Shawinigan. Nul doute en effet que les Braves et les Cataractes pourraient figurer avec beaucoup plus d'avantage contre les Royaux et les Sénateurs, par exemple, avec une équipe de joueurs de calibre en plus des excellents équipiers qu'ils comptent déjà.

A Valleyfield, on est naturellement toujours confiant d'aligner Marcel Bessette sous peu, soit dans la prochaine joute des Braves. Les joueurs de Leduc devaient se rendre à Ottawa demain pour visiter les Volants mais on ne sait pas si cette joute aura lieu puisque les Volants se retireront probablement du jeu ce soir. Demain soir également les Royaux seront les visiteurs à Québec contre les As de Lex Cook.

Un deuxième blanchissage pour Brimsek

New-York, 12. — Les Bruins de Boston ont subi un revers aux mains du Canadien, samedi soir dernier, à Montréal, mais ils se sont repris dimanche soir car les hommes de Dit Clapper ont eu raison des Rangers au Madison Square Garden et la victoire des salariés d'Arthur Ross fut relativement facile puisque les représentants du Massachusetts ont eu raison de leurs rivaux par le compte de 4 à 0 pour passer en deuxième position dans la course au championnat.

Frankie Brimsek s'est surpassé dans cette rencontre et le gardien des buts des Bruins a pu enregistrer son deuxième blanchissage de la saison et il fut bien secondé par la défense des visiteurs.

Bobby Bauer a dirigé l'attaque des vainqueurs car il enregistra deux points pour les Bruins et les autres buts furent obtenus par Smith et Guidolin.

Au cours de la troisième période, Bobby Bauer fut victime d'un accident lorsqu'il fut frappé sur la tête par le bâton de Tony Leswick et ce dernier fut envoyé par cinq minutes au banc du pénitencier avec une punition majeure.

BOSTON. Buts: Brimsek; défenses: Crawford et Pratt; centre: Schmidt; ailes: Bauer et Dumart; subs: Egan, Reardon, Henderson, Carvey, Cowley, Guidolin, Shill, McAttee, Grosso, Smith.

RANGERS. Buts: Rayner; défenses: N. Colville et Mac Colville; centre: Watson; ailes: Hextall et Pike; subs: Lacoye, Lamirande, Trudel, Warwick, Laprade, Cooper, Russell, Gardner, Leswick, Bill Moe.

Arbitre: Bill Chadwick, juges des lignes, Sam Babcock et Bill Sherr.

SOMMAIRE
Première période
1-Boston: Smith (Grosso-Reardon) 14.38
Punitions: Henderson.

Deuxième période
2-Boston: Bauer (Dumart) 10.11
3-Boston: Guidolin (Carvey) 10.30
4-Boston: Bauer (Dumart) 13.42
Punition: Trudel.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Leswick (majeur), Carvey.

Match d'équipes
mercredi soir

Les amateurs de lutte qui se rendront au Forum, mercredi soir prochain, auront l'occasion d'assister à un match d'équipes alors que Herr Fred von Schacht et K. O. Koverly seront opposés à deux athlètes canadiens-français, Yves Robert et Laurent Moquin. Cette rencontre ne manquera pas d'être mouvementée.

De retour à Montréal, après une fructueuse tournée aux Etats-Unis, le fameux Félix Miquet, champion poids lourd de la France, s'est offert volontairement pour servir de partenaire à Robert, mais ce dernier avait déjà demandé l'aide du jeune et rapide Laurent Moquin.

L'équipe Robert-Moquin devra concéder plusieurs livres à leurs rivaux. En effet, von Schacht est un gaillard de 6'3", pesant 255 livres, tandis que Koverly mesure 6 pieds et pèse aux environs de 240 livres. Robert et Moquin pèsent 225 et 200 livres respectivement.

Robert a déclaré hier soir, qu'il n'était plus intéressé à livrer un combat individuel à Montréal. Il prétend que depuis quelque temps, il fut l'objet de plusieurs injustices, particulièrement contre Lou Thesz, mercredi dernier au Forum.

Les Argonauts viendront à Montréal pour décider du championnat du rugby

Par leur victoire de samedi dernier, les équipiers de Léo Dandurand se sont mis sur un pied d'égalité pour la première place dans le Big Four — Les Montréalais ont gagné par 18 à 4, à Toronto

Toronto, 12. — Les Alouettes de Léo Dandurand avaient quelque peu désappointé leurs partisans lors de leur dernière joute au stade alors que les équipiers de Lew Hayman étaient défaits par les Argonauts de Toronto par la faible marge d'un point, et les amateurs de rugby de la métropole croyaient que c'en était fini pour notre club dans la course au championnat, car la partie finale de la saison régulière devait se disputer dans la Ville-Reine, et alors l'on concédait de très grandes chances aux Argos de l'emporter.

Les amateurs étaient dans l'erreur, car nos vaillants équipiers se rendirent à Toronto samedi dernier bien déterminés à l'emporter sur leurs durs rivaux, et leur esprit combattif à eu raison de leurs adversaires, puisque les Montréalais triomphèrent par le compte de 18 à 4 pour se mettre sur un pied d'égalité avec les Torontois et obtenir une joute de détail qui aura lieu samedi prochain au stade de l'avenue Delorimier.

Les amateurs de Toronto ont pu constater que les Alouettes possèdent un club fort bien balancé et qu'en plus l'équipe montréalaise compte dans ses rangs des étoiles de toute première grandeur. En effet, Wally Spencer et Virgil Wagner ont brillé avec éclat dans cette importante rencontre et ils furent souvent ovationnés par les spectateurs qui firent preuve d'un bel esprit sportif. John Trawcyk sut également se signaler pour le club montréalais, et il reçut sa part d'applaudissements.

Joe Krol, des Argonauts, fut sans contredit le joueur le plus brillant sur l'équipe des perdants et c'est grâce à son jeu si les Argos n'ont pas été blanchis.

Maintenant que les deux meilleurs clubs doivent se rencontrer samedi prochain à Montréal, les équipiers des Alouettes et ceux des Argos se mettront sérieusement à l'oeuvre afin de se bien préparer pour cette partie de détail, et les pratiques



Au pays de Québec,

la terre ne meurt pas!

**Le mal de l'époque, c'est l'exode rural qui encombre les villes de chômeurs !
Le Gouvernement de la Province de Québec encourage toute initiative
désintéressée de nature à seconder ses efforts pour enrayer ce
fléau économique et social.**

Le premier ministre du Québec, l'hon. Maurice Duplessis, le ministre de la Colonisation, l'hon. J.-D. Bégin, réitèrent leurs félicitations aux organisateurs du Congrès National de Colonisation et acceptent l'occasion qui leur est offerte d'exposer au public les principes qui dirigent la politique du gouvernement vers un renouveau de no-

tre épopée colonisatrice en accord avec les besoins actuels et les données de la technique moderne.

Afin de ne pas répéter les erreurs et les tâtonnements du passé, le gouvernement doit tenir compte de la réalité géographique de la province dont la superficie cultivable, contrairement à ce que l'on croyait

jadis, est loin d'être illimitée. Selon les experts qui ont effectué la reconnaissance des régions de colonisation, à peine 45% des terrains classifiés s'avèrent propres à la culture. Une grande partie de notre territoire n'est destinable qu'à la sylviculture et le domaine arable est restreint. Laissons d'ailleurs parler les faits:

Superficie totale du Québec: 335,000,000 d'acres

Superficie arable: 43,000,000 d'acres

soit 13% du sol québécois

200,000 lots colonisables

Une classification scientifique de nos terres a révélé qu'il ne reste plus, dans la province de Québec, que 200,000 lots colonisables. C'est sur ce domaine exigu que porte aujourd'hui l'effort colonisateur du gouvernement.

Ainsi, pour enrayer la désertion des campagnes,

deux politiques

s'offrent à l'état provincial

a) la consolidation des vieilles paroisses par le développement de la culture intensive et l'occupation des fermes abandonnées que fomentent l'Etat par le prêt agricole et l'aide aux fils de cultivateurs;

b) l'agrandissement de la Province par la colonisation et l'occupation des terres neuves.

Pour mettre à exécution ce programme, le gouvernement a fait voter, à la session de 1945, une somme de \$16,000,000 en plus des crédits annuels dont dispose le ministère. La colonisation sera désormais une entreprise moderne. Les experts détermineront les terrains propres à l'agriculture et à la sylviculture. Les colons occuperont des lots construits, aménagés, prêts à l'exploitation immédiate. Dans les nouvelles paroisses, l'Etat favorisera la fondation de Caisses Populaires, de coopératives de crédit, d'achat et de vente, de syndicats coopératifs de travail. Telle sera la collaboration apportée par le gouvernement provincial et ses techniciens à l'oeuvre de la colonisation.

\$16,000,000.00
pour la cause de la COLONISATION
en plus des
CREDITS ANNUELS
•
un
PLAN RATIONNEL
tracé et réalisé par
DES EXPERTS

Difficultés de sa réalisation

La réalisation d'un aussi vaste plan exige naturellement beaucoup de temps et de mesure. Le gouvernement doit aussi compter sur l'appui de la classe agricole et des sociologues de bonne volonté. Les apôtres de la colonisation en contact avec la réalité des faits savent que si le mouvement de retour à la terre est moins rapide que ne le voudraient les théoriciens, il faut en attribuer la cause aux phénomènes généraux de l'époque qui contrecarrent l'oeuvre du gouvernement. Un système ferroviaire qui ne favorise guère la mise en valeur des régions nouvelles, l'industrialisation accélérée de la province, le service militaire et la conscription du travail ont déclenché récemment une nouvelle désertion des campagnes.

Coopération du Gouvernement

Québec n'est pas un état totalitaire où le gouvernement fixe ou déplace les populations à son gré. Seules la propagande, la persuasion et l'éducation peuvent décider le paysan à demeurer sur le sol. Animé d'un désir honnête de collaboration, le gouvernement de Québec coopère étroitement avec les Sociétés diocésaines de colonisation et encourage toutes les initiatives dont le but est la préservation de notre capital agricole et de notre base rurale.

Aux congressistes
réunis à Boucherville
en un

**Congrès National
de
COLONISATION**

Le Gouvernement de la
Province de Québec
réitère ses meilleurs

VOEUX de SUCCÈS

Les journalistes de la province pensent enfin à eux

Au cours du congrès tenu au Windsor samedi, dimanche et lundi, les membres de la presse ont étudié leurs problèmes — Atmosphère de franche camaraderie — La question de l'Association professionnelle — Le Cercle des journalistes — Le banquet de samedi soir — Les conférences

(par Jean-Marc Laliberté)

C'est dans une atmosphère de franche camaraderie, de gaieté et de joie que s'est déroulé le premier congrès des journalistes de la province de Québec. Il ne fait aucun doute que ces premières assises qui ont marqué un grand pas dans la vie journalistique ont atteint leur but. A l'ouverture, samedi après-midi, M. J. B. Nowlan, le président, avait déclaré: "Le premier but de ce congrès est de faire rencontrer les journalistes afin que se connaissent mieux ils puissent aussi mieux s'estimer."

Il fallait voir cela, hier après-midi à la clôture. Tous les congressistes se connaissent et surtout tous fraternisent. Ces trois jours d'assises ont donc porté un premier fruit immédiat. De plus, plusieurs autres questions intéressantes des journalistes ont été débattues ou sont sur le point d'être résolues. La plus importante était la formation d'une Association professionnelle chez les journalistes.

Le principe de cette association a été adopté samedi après-midi et dimanche un comité d'étude a été fondé.

De plus, hier avant-midi, il a été décidé par un vote unanime que le comité d'organisation du congrès, qui vient de se terminer, demeure en fonction, comme comité temporaire chargé de convoquer les journalistes de la province quand le projet de constitution pourra être soumis par le comité d'étude.

On a aussi émis un vœu à l'effet que ce comité étudie la possibilité de tenir le prochain congrès des journalistes à Québec.

Le premier congrès des journalistes qui se tenait à l'hôtel Windsor, a été marqué de plusieurs événements sociaux qui ont fait les délices des congressistes, à commencer par le grand banquet de samedi soir. De plus, la Dominion Tex-

autant que possible, d'accorder une trop grande publicité aux déclarations intempestives et aux petits faits qui sont de nature à blesser la susceptibilité de l'un ou l'autre groupe ethnique ou de jeter discrédit sur l'un ou l'autre de ces groupes et que nos journaux et journalistes se fassent un devoir d'accorder une large publicité à toute manifestation de nature à créer une meilleure compréhension nationale, en résumé de favoriser l'unité canadienne."

Le comité de direction

Voici le comité de direction, tel qu'il a été constitué: M. J. B. Nowlan, de la Presse; vice-président, M. R. Carboneau, de la Patrie; et D. W. Moseley, de British United Press; publicistes: MM. Roger Champoux, de la Presse; et Larry O'Brien, du Montreal Star; directeurs: MM. Hervé Major, de la Presse; A. E. Perks, du Montreal Star; Guy Jamin, du Canada; Joseph Boudin, du Chronicle-Telegraph, Québec; Guy Lemay, du Devoir; Camille Hudon, du Droit, Ottawa; le major James Bassett, jr., du Sherbrooke Record; Irénée Masson, du Soleil, Québec; Léon Lacerte, de la Presse; Georges Bleher, de l'Action Catholique, Québec; Hector Héroux, du Nouvelliste, Trois-Rivières; Gilles Desroches, de la Tribune, Sherbrooke; Roland Gagné, de la Coûte de l'Est, Granby; et MM. Ed. Hains et Raymond Douville, représentants de l'Association des hebdomadaires. Le comité doit aussi s'adjointir une représentation des rédacteurs de la page féminine.

Quant au Comité exécutif, il est formé de MM. J. B. Nowlan et R. Carboneau, ainsi que d'un troisième membre qui sera choisi plus tard.

plus en plus important et influent dans le monde journalistique.

Après son mot de bienvenue, M. Houde a répondu à toute une série de questions portant sur les problèmes municipaux, posées par les congressistes.

M. Kent Taylor, vice-président de la Commission des prix et du Commerce, a remplacé, à pied levé, M. Donald Gordon qui devait prononcer une causerie sur "La presse et les problèmes d'après-guerre".

M. Taylor a parlé à cœur ouvert et il a donné aux membres de la presse une foule de renseignements susceptibles de les intéresser.

M. A.-F. Mercier

M. A.-F. Mercier, gérant général du journal Le Soleil de Québec, a exposé les problèmes des patrons qui sont:

— Augmentation du coût de production d'environ 75% depuis moins de dix ans.

— Une augmentation proportionnelle dans les revenus.

— Difficulté à se procurer la matière première; le métal est actuellement plus rare que pendant la guerre.

— Compétition toujours plus grande des autres médiums de publicité et chose étrange, le rationnement du papier a favorisé les magazines et la radio en ce sens qu'il a obligé la majorité des éditeurs à refuser un volume considérable de publicité.

— Difficulté de remplacer l'outillage usagé qui ralentit la production et en augmente le coût.

— Lourds impôts laissant une réserve insuffisante pour remplacer les valeurs immobilisées et pour permettre toute expansion.

— Taxes arbitraires qui mettent les éditeurs de quotidiens dans une position désavantageuse vis-à-vis leurs concurrents, telle que la taxe de 8% sur le papier à journal alors que tous les éditeurs d'outre-frontière ainsi que les éditeurs canadiens de magazines et d'hebdomadaires en sont exemptés.

— Exigences des unions et des "guilds" créant l'inflation par les grèves et les augmentations exagérées de salaires et qui d'autre part par certains de leurs règlements semblent vouloir se substituer aux éditeurs dans la direction et l'orientation de leurs entreprises.

— Nombreuses législations imposées par les gouvernements qui compliquent les problèmes de l'administration et en augmentent les frais.

— Rareté de la main-d'œuvre.

— Concurrence déloyale entre éditeurs, qui, en définitive, nuit à l'ensemble de l'industrie.

— Cloisonnement trop étanche entre nos divers services: Rédaction, administration, publicité, circulation doivent collaborer très étroitement.

— Le manque de personnel entraînant probablement dû à l'évolution des journaux alors que dans l'ensemble, les journalistes n'ont pas évolué dans la même mesure. Quelques mots de ce dernier problème:

Mais le principal et plus important problème des éditeurs canadiens est celui de conserver leurs journaux et d'entendre donner à ce mot "conserver" non pas le sens de "maintenir en bon état" mais celui de "ne pas perdre". Et ici, messieurs les journalistes, vous êtes directement intéressés et vous avez un rôle à jouer.

Les éditeurs resteront maîtres de leurs journaux aussi longtemps que la liberté de la presse sera reconquise et existera de fait et de droit.

On semble prendre pour acquis aux Etats-Unis et au Canada que cette liberté est chose sacrée et immuable.

Elle le sera aussi longtemps que le public fera confiance à la presse et la respectera.

Nombreux sont les problèmes des éditeurs, mais le plus important est de conserver la propriété et la direction de leurs journaux.

Cela ne leur sera possible qu'en tant que la liberté de la presse sera sauvegardée.

Cette liberté a pour base la confiance et le respect du public. Cette confiance, qu'on le veuille ou non, s'effrite peu à peu.

C'est donc votre responsabilité de publier des journaux honnêtes et objectifs qui défendent et servent les intérêts du public, sans quoi, dans 10 ans, 15 ans ou 25 ans, nos journaux ne seront que des débris.

Cela ne leur sera possible qu'en tant que la liberté de la presse sera sauvegardée.

Cette liberté a pour base la confiance et le respect du public. Cette confiance, qu'on le veuille ou non, s'effrite peu à peu.

C'est donc votre responsabilité de publier des journaux honnêtes et objectifs qui défendent et servent les intérêts du public, sans quoi, dans 10 ans, 15 ans ou 25 ans, nos journaux ne seront que des débris.

Cela ne leur sera possible qu'en tant que la liberté de la presse sera sauvegardée.

Cette liberté a pour base la confiance et le respect du public. Cette confiance, qu'on le veuille ou non, s'effrite peu à peu.

C'est donc votre responsabilité de publier des journaux honnêtes et objectifs qui défendent et servent les intérêts du public, sans quoi, dans 10 ans, 15 ans ou 25 ans, nos journaux ne seront que des débris.

Cela ne leur sera possible qu'en tant que la liberté de la presse sera sauvegardée.

Cette liberté a pour base la confiance et le respect du public. Cette confiance, qu'on le veuille ou non, s'effrite peu à peu.

C'est donc votre responsabilité de publier des journaux honnêtes et objectifs qui défendent et servent les intérêts du public, sans quoi, dans 10 ans, 15 ans ou 25 ans, nos journaux ne seront que des débris.

Cela ne leur sera possible qu'en tant que la liberté de la presse sera sauvegardée.

Cette liberté a pour base la confiance et le respect du public. Cette confiance, qu'on le veuille ou non, s'effrite peu à peu.

C'est donc votre responsabilité de publier des journaux honnêtes et objectifs qui défendent et servent les intérêts du public, sans quoi, dans 10 ans, 15 ans ou 25 ans, nos journaux ne seront que des débris.

Cela ne leur sera possible qu'en tant que la liberté de la presse sera sauvegardée.

Cette liberté a pour base la confiance et le respect du public. Cette confiance, qu'on le veuille ou non, s'effrite peu à peu.

C'est donc votre responsabilité de publier des journaux honnêtes et objectifs qui défendent et servent les intérêts du public, sans quoi, dans 10 ans, 15 ans ou 25 ans, nos journaux ne seront que des débris.

rière extrêmement intéressante".

"Toutefois, a continué M. Duhamel, ce respect du journaliste dépend presque entièrement de nous. Il y a un temps où le journalisme était un refuge de ratés. Ce temps-là, il est disparu. L'on se rend compte aujourd'hui que le journalisme exige un ensemble de qualités tant intellectuelles que morales".

M. Duhamel a fait remarquer que la moyenne des journalistes est aujourd'hui d'un plus fort calibre que celle d'autrefois.

"Autrefois, il y avait plus de vedettes, peut-être, mais l'ensemble des journalistes n'avait pas la valeur de nos journalistes contemporains".

"Si les journalistes sont plus respectés aujourd'hui, continue M. Duhamel, c'est qu'ils se respectent plus eux-mêmes".

En terminant, pour rendre hommage aux journalistes, M. Duhamel s'est demandé s'il était une classe sociale qui autant que le journaliste a travaillé au développement intellectuel de notre province. Pour appuyer cet hommage, le conférencier a fait remarquer qu'une grande partie de la population ne lisait pas de livre mais, s'est-il demandé, "y a-t-il un individu qui ne lit pas au moins un journal par jour?"

L'Association professionnelle

Au cours de l'après-midi, un vif débat s'est engagé sur la question de l'association professionnelle. Alors il a été décidé que l'assemblée adoptait le principe d'une association et qu'un comité serait formé pour faire l'étude du projet.

Voici le texte définitif de la résolution telle qu'adoptée à la grande majorité, à l'issue de cette première séance d'étude:

Attendu que les journalistes de toute langue de la province de Québec, réunis en congrès le 9 novembre 1946 à Montréal, croient de leur intérêt de se former en association, il est résolu qu'un comité soit formé pour préparer un projet de constitution qui sera soumis à une réunion ultérieure de ce congrès, convoquée publiquement, après avoir été communiqué un mois auparavant aux journalistes présents au congrès de novembre 1946 ou aux journalistes qui en feront la demande.

que ce comité élu par tout le congrès puisse s'adjointir au besoin toute personne jugée par lui indispensable ou utile à son travail.

Le banquet de samedi soir

Samedi soir, un grand banquet réunissait quelque cinq cents convives. Les autorités fédérales, provinciales et municipales y étaient représentées et un hommage tout spécial a été rendu aux doyens des journalistes dans la province de Québec, MM. Elzéar Dalaire, S. Morgan-Powell et le juge P.-A. Choquette.

A l'issue de ces agapes qui ont été marquées d'une exubérante confraternité, le maire Camillien Houde qui avait ouvert le congrès dans l'après-midi, a félicité les organisateurs du succès obtenu.

M. Joseph Jean, solliciteur général du Canada, qui représentait officiellement le gouvernement fédéral, a prononcé un discours.

(suite à la page neuf)

La Vie Sportive

(suite de la page douze)

Les activités sportives à la palestre

Le National a défait difficilement l'Université de Montréal par le compte de 30 à 29 samedi soir à la Palestre dans une rencontre du Golden Ball Tournament. Le National qui la veille avait subi une défaite aux mains du N.D.G. Y.M.C.A. par 64 à 42 s'est classé en deuxième position de ce tournoi. Bica qui défait par un score élevé au Y.M.C.A. les joueurs du National ont affiché une bonne tenue; ils ont eu l'avantage durant la majeure partie de la rencontre mais dans les quatre dernières minutes de la joute les joueurs du National désireux de vaincre abandonnèrent leur système défensif pour essayer de compenser les fautes de leur adversaire.

Dans la joute entre les Carabins et le National les joueurs les plus efficaces furent René Valois et Roland Vallée qui compta six premiers points de la saison pour le National et J. Bédard pour l'Université. Le National ne sera pas inactif d'ici l'ouverture de la ligue; il tentera plusieurs pratiques et rencontrera le 24 novembre prochain la fameuse équipe américaine qui fait sensation dans le monde du ballon au panier, celle de House of David, formée de joueurs de tailles imposantes.

Deux joutes de ballon au panier seront jouées ce soir à la Palestre Nationale.

A 7 h. le Mont-St-Louis s'attaquera aux Arts Graphiques et à 8 h. 30 le Ste-Marie rencontrera l'Ecole supérieure Ste-Anastasie.

Les joueurs des Arts Graphiques tenteront de remporter leur première victoire de la saison tandis que le Mont-St-Louis bataillera ferme afin de rester en deuxième position. Le Collège Ste-Marie n'a pas encore connu la défaite cette saison. Les joueurs du Frère Oscar, de l'E.S.S.S., s'améliorent constamment et il ne serait pas surprenant de les voir vaincre les champions de la ligue.

Voici le classement:

	P.	G.	P.	T.
Ste-Marie	2	1	0	4
M.S.L.	2	1	1	2
E.S.S.S.	1	1	0	2
Arts Graphiques	1	0	1	0
Plateau	2	0	2	0

BILLARD

Un nouveau record a été établi dans le billard, à la Palestre Nationale, le 7 novembre dernier, par le champion du Canada, M. Delvica Allard, dans une partie de 200 points.

M. Delvica Allard a rencontré M. Guy Dunaquis qu'il battit facilement par 200 à 44 pour conserver une moyenne de 20. La partie fut jouée en 10 coups de baguettes avec des séries de 55-12-37.

PL. 5151

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS



CHANDAILLS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

TRICOT CROCHET

fait à la main par les habiles tricoteuses de l'ARTISANAT QUEBECOIS

Ce modèle conviendra aux hommes, aux jeunes gens, ainsi qu'aux dames et aux jeunes filles pour les sports d'hiver...

15.00

Voici quelques chose de différent, de joli et durable... en plus d'accorder le confort parfait même par un froid sibérien... Ces chandaills TOUT LAINE sont offerts en bleu, rouge, vert, gris avec motifs originaux et sapins de nuance contrastante.

Tour de poitrine : 36 à 42.



Le "pull-over"

est le chandail préféré des hommes et jeunes gens pour l'hiver

3.95

Le prix est minime, la qualité supérieure en laine, le tricot est d'une épaisseur appropriée pour l'intérieur, se porte souvent sous le veston du complet. Hommes qui travaillent dans une pièce humide ou mal chauffée, avez un de ces modèles pour l'hiver. Chandail Pull Over illustré à manches longues. Encolure ronde au V. Marron, bleu, vert. Tour de poitrine : 36 à 42.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.



J. B. Nowlan, de la "Presse" à gauche, et M. R. Carboneau, de la "Patrie" à droite, respectivement président et vice-président du congrès. Ils ont été les promoteurs de cette grande manifestation qui a marqué une étape très importante dans le monde journalistique de la province de Québec. A l'annuaire, ils ont été élus président et vice-président respectivement du comité de direction.

tile et la Johnson Everson & Charles Worth ainsi que la ville de Montréal et le comité du congrès ont donné deux chaleureuses réceptions aux journalistes.

La matinée d'hier était consacrée aux résolutions, aux vœux du congrès et aux suggestions.

Le Cercle des journalistes

A part les résolutions déjà mentionnées, le congrès a adopté:

"Que le congrès des journalistes déclare au nom des journalistes de la province de Québec se dissocier de toute organisation existant déjà et fonctionnant sous le nom de Club de journalistes ou Club de presse, et que copie de cette résolution soit communiquée au gouvernement et aux journaux."

"Que la question du Cercle des journalistes à l'agenda du congrès, soit remise au prochain congrès des journalistes pour étude."

Remerciements

"Que ce congrès exprime des remerciements particulièrement enthousiastes aux deux premiers réalisateurs de ce congrès, M. J. B. Nowlan qui en a assuré le succès professionnel, et M. Rosaire Gagnon, qui a beaucoup contribué à son succès financier."

"Que le congrès des journalistes de la province de Québec remercie la ville de Montréal de sa généreuse contribution au succès du congrès des journalistes."

"Que confiance soit accordée au comité."

D'autres résolutions de régie interne ont aussi été adoptées.

On a formulé le vœu: "Que les journaux des deux langues officielles se fassent un devoir d'éviter

Adoptés

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

